RESTRICTED

WT/COMTD/W/273

26 juin 2023

(23-4131)

Comité du commerce et du développement

Original: anglais

PLAN BIENNAL D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET DE FORMATION 2024-2025

Table des matières

ACRONYMES **3**

1 RÉSUMÉ ANALYTIQUE **4**

2 INTRODUCTION **5**

3 MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'AT 2022-2023 ..... **6**

3.1 Résultats clés en 2022 6

3.2 Enseignements tirés de la mise en œuvre des activités en 2022 10

3.2.1 Gestion axée sur les résultats (GAR) 10

3.2.2 Stratégie d'apprentissage progressif (SAP) 11

3.2.3 Contenu des cours et méthodes pédagogiques 11

3.2.4 Donner la priorité à l'inclusion 12

4 BESOINS ET PRIORITÉS DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE **12**

4.1 Besoins prioritaires d'ensemble 12

4.2 Besoins prioritaires par région 15

4.2.1 Afrique anglophone 15

4.2.2 Afrique francophone 15

4.2.3 Région des pays arabes et du Moyen-Orient 16

4.2.4 Europe centrale et orientale, Asie centrale et Caucase 16

4.2.5 Caraïbes 17

4.2.6 Amérique latine 17

4.2.7 Asie et Pacifique 18

4.2.8 Pays les moins avancés 19

4.3 Contraintes en matière de capacités qui empêchent de tirer pleinement parti de l'assistance technique de l'OMC 21

4.4 Préférences exprimées quant aux modes de fourniture de l'assistance technique de l'OMC 22

5 APPROCHE STRATÉGIQUE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE EN 2024-2025 ..... **24**

5.1 Gestion axée sur les résultats 24

5.2 Stratégie d'apprentissage progressif 25

5.3 Teneur des cours et utilisation de méthodes pédagogiques appropriées 27

5.4 Recours aux partenariats 29

5.5 Donner la priorité à l'inclusion 29

6 RÉSULTATS CLÉS ATTENDUS DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE **30**

6.1 Résultat clé 1: Les fonctionnaires des gouvernements appliquent les Accords de l'OMC, exercent pleinement leurs droits de Membres et respectent pleinement leurs obligations 32

6.1.1 Résultat intermédiaire 1.1: Les fonctionnaires des gouvernements ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales 33

6.1.2 Résultat intermédiaire 1.2: Instauration de partenariats efficaces 37

6.1.3 Résultat intermédiaire 1.3: Identification périodique des besoins et priorités des Membres 38

6.1.4 Résultat intermédiaire 1.4: Consultation des données et bases de données de l'OMC par les Membres 38

6.2 Résultat clé 2: Les gouvernements/territoires douaniers distincts accédants participent aux négociations en vue de l'accession.....39

6.2.1 Résultat intermédiaire 2.1: Les participants des gouvernements/territoires douaniers distincts accédants ont une meilleure connaissance des questions de fond et des procédures de l'OMC.....40

6.2.2 Résultat intermédiaire 2.2: Les connaissances des participants au Programme de stages sur l'accession sont renforcées.....40

6.2.3 Résultat intermédiaire 2.3: Les compétences des Membres et observateurs intéressés concernant les règles de l'AMP, les négociations en vue de l'accession et le statut d'observateur sont renforcées.....41

6.3 Résultat clé 3: Les établissements universitaires et les autres parties prenantes analysent les questions relatives à l'OMC et dialoguent avec les décideurs.....41

6.3.1 Résultat intermédiaire 3.1: Des recherches sur les politiques commerciales et les questions relatives à l'OMC sont produites par le PCO.....44

6.3.2 Résultat intermédiaire 3.2: Des cours portant sur l'OMC sont élaborés par le PCO 44

6.3.3 Résultat intermédiaire 3.3: Les recherches des chaires de l'OMC sont diffusées auprès des autres parties prenantes et des décideurs 44

6.3.4 Résultat intermédiaire 3.4: Les étudiants sont formés aux travaux de l'OMC et aux questions qui la concernent 45

6.4 Résultat clé 4: Les parties prenantes non gouvernementales et les législateurs connaissent et maîtrisent les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent.....45

6.4.1 Résultat intermédiaire 4.1: Les acteurs non gouvernementaux comprennent mieux les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent 46

6.4.2 Résultat intermédiaire 4.2: Meilleur accès aux questions concernant l'OMC via le matériel d'autoformation en ligne 46

6.4.3 Résultat intermédiaire 4.3: Communication de renseignements sur l'assistance technique liée au commerce fournie par l'OMC 46

6.4.4 Résultat intermédiaire 4.4: Les jeunes professionnels se familiarisent avec les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent.....47

7 FINANCEMENT.....47

7.1 Budget ordinaire au titre de l'AT 48

7.2 Fonds extrabudgétaires au titre de l'AT 49

ANNEXE 1: CADRE LOGIQUE DE L'AT DE L'OMC 2024-2025 50

ANNEXE 2: MATRICE DES ACTIVITÉS 60

ANNEXE 3: PROCÉDURE DE DEMANDE EN LIGNE D'AT.....63

ACRONYMES

ACR	Accord commercial régional
ADPIC	Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce
ALE	Accord de libre-échange
AMP	Accord sur les marchés publics
AT	Assistance technique
CAPC	Cours avancé de politique commerciale
CRPC	Cours régional de politique commerciale
CVM	Chaînes de valeur mondiales
ECOACC	Région Europe centrale et orientale, Asie centrale et Caucase
EPC	Examen des politiques commerciales
FGAS	Fonds global d'affectation spéciale
GAR	Gestion axée sur les résultats
IFCT	Institut de formation et de coopération technique
MPME	Micro, petites et moyennes entreprises
OMC	Organisation mondiale du commerce
OTC	Obstacles techniques au commerce
PCO	Programme de chaires de l'OMC
PFPB	Programme de formation des Pays-Bas
PJP	Programme des jeunes professionnels
Plan d'AT	Plan biennal d'assistance technique et de formation
PMA	Pays les moins avancés
PSA	Programme de stages sur l'accession
PSM	Programme franco-irlandais de stages pour les missions
RRM	Rapports de retour de mission
SAP	Stratégie d'apprentissage progressif
SCM	Système commercial multilatéral
SCR	Programme de stages de coordonnateur régional
SPS	Mesures sanitaires et phytosanitaires
ZLECAf	Zone de libre-échange continentale africaine

1 RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1. L'assistance technique (AT) est l'une des fonctions essentielles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Son principal objectif est de renforcer les ressources humaines et institutionnelles des bénéficiaires afin qu'ils puissent tirer pleinement parti du système commercial multilatéral (SCM) fondé sur des règles, remplir leurs obligations et faire valoir leurs droits en tant que Membres, relever les nouveaux défis liés au commerce et saisir les nouvelles possibilités offertes.

2. Le présent Plan biennal d'assistance technique et de formation (Plan d'AT) définit la stratégie et les priorités du Secrétariat pour la période 2024-2025. Il s'agit principalement d'un cadre d'action identifiant les priorités, les résultats attendus, les mécanismes de mise en œuvre et les sources de financement des activités. Le Plan d'AT est conçu pour fournir une assistance technique conformément aux dispositions des paragraphes 38 à 41 de la Déclaration ministérielle de Doha[1] et d'autres décisions pertinentes adoptées par les Membres.

3. Le Plan d'AT 2024-2025 vise à assurer la continuité des travaux déjà entrepris dans le cadre des plans précédents et à en tirer parti, tout en adaptant l'offre à l'évolution des besoins du SCM et des bénéficiaires. Sa conception d'ensemble repose en premier lieu sur les stratégies de gestion axée sur les résultats et d'apprentissage progressif de l'OMC; il est structuré autour des quatre résultats clés suivants:

- Résultat clé 1 – Les fonctionnaires gouvernementaux appliquent les Accords de l'OMC et réalisent pleinement les droits et obligations des Membres

- Résultat clé 2 – Les gouvernements/territoires douaniers distincts accédants participent aux négociations en vue de l'accession

- Résultat clé 3 – Les établissements universitaires et les autres parties prenantes analysent les questions relatives à l'OMC et dialoguent avec les décideurs

- Résultat clé 4 – Les parties prenantes non gouvernementales et les législateurs connaissent et maîtrisent les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent

4. Le Plan d'AT explique ce qui sera fait au cours de la période biennale 2024-2025 pour parvenir aux quatre résultats clés susmentionnés, compte tenu des besoins des Membres et des résultats des Conférences ministérielles les plus récentes. Il reflète ainsi les résultats de la douzième Conférence ministérielle (CM12) et offre une flexibilité suffisante pour prendre en compte les éventuels résultats spécifiques de la treizième Conférence ministérielle (CM13), qui se tiendra à Abou Dhabi (Émirats arabes unis) en février 2024. Conformément à l'approche de gestion axée sur les résultats, et pour continuer à améliorer la disponibilité de données complètes, le Secrétariat poursuivra la mise en œuvre de son cadre et de ses outils de suivi et évaluation, le cas échéant. Le Plan d'AT définit les objectifs et indicateurs de performance qui serviront à mesurer la réalisation des résultats clés.

5. Durant la période biennale 2024-2025, le Secrétariat continuera de promouvoir les activités d'AT axées sur la mise en œuvre des Accords de l'OMC, de répondre aux besoins spécifiques des bénéficiaires, de déployer ses outils internes de gestion axée sur les résultats (GAR) et de renforcer sa stratégie d'apprentissage progressif (SAP) s'il y a lieu. Il continuera également de développer et d'incorporer des méthodes pédagogiques plus efficaces, de recourir aux partenariats à valeur ajoutée et de s'engager à promouvoir des activités pleinement inclusives qui répondent aux besoins des bénéficiaires les plus faibles et les plus vulnérables. Le Secrétariat continuera notamment de renforcer ses méthodes pédagogiques et ses efforts dans le domaine de la formation des formateurs, afin d'améliorer le transfert et la conservation des connaissances, y compris en ayant recours à de nouvelles méthodes et technologies plus interactives et plus efficientes.

6. Tandis que le monde entier s'efforçait de mettre derrière lui les contraintes liées à la pandémie de COVID-19, le retour au format présentiel a été lent et les formations sur place n'ont vraiment repris qu'au deuxième semestre 2022. Le fait que les Membres soient occupés par les préparatifs de la CM12 a aussi eu une incidence sur la fourniture de l'AT dans une certaine mesure. Compte tenu des innovations et de l'expérience acquise dans la mise en œuvre de formations virtuelles, qui ont

[1] Déclaration ministérielle de Doha, document WT/MIN(01)/DEC/1, paragraphes 38 à 41.

conduit à une augmentation globale du nombre d'activités organisées par rapport à la période biennale précédente, les activités mixtes seront encouragées chaque fois que cela sera faisable avec les modalités préférées par les bénéficiaires de l'AT.

7. Au moment de la préparation de ce Plan biennal d'AT, les Membres étaient encore en train de discuter et de négocier dans plusieurs domaines susceptibles d'impacter les travaux futurs de l'Organisation. En outre, ils se préparaient à la CM13; c'est pourquoi le Plan comporte une certaine flexibilité pour prendre en compte les résultats de la prochaine Conférence et les besoins prioritaires additionnels. Le contexte économique mondial sera suivi de près afin d'atténuer les répercussions sur la mise en œuvre du Plan d'AT.

8. Le Plan d'AT établit des indicateurs, des niveaux de référence et des objectifs à utiliser pour évaluer le degré d'obtention des résultats clés, à supposer que les conditions actuelles se maintiennent et que les facteurs susceptibles d'affecter négativement les activités soient contenus autant que possible au début de la période 2024-2025. Bien qu'il existe des hypothèses spécifiques en lien avec plusieurs résultats dans le cadre logique qui pourraient influer sur les indicateurs, l'hypothèse générale d'un maintien du soutien et de l'engagement vis-à-vis des travaux de l'OMC est au cœur de toutes les activités envisagées. Si les conditions ayant affecté négativement les activités d'AT en 2022-2023 perdurent ou s'aggravent pendant toute la période 2024-2025, ou pendant la majeure partie de celle-ci, cela se répercutera sur les indicateurs figurant dans le cadre logique et sur la possibilité d'atteindre les objectifs indiqués. L'effet sur les résultats dépendra alors des circonstances pouvant se présenter et des mesures prises, au niveau mondial, régional ou national.

9. Le Plan d'AT a été mis au point dans le contexte d'un budget ordinaire de l'OMC qui stagne en termes nominaux depuis 2009 et de contributions généreuses mais en déclin, qui sont passées de 7,3 millions de CHF en 2018 à 3,1 millions de CHF en 2022. Il part du principe que les contributions extrabudgétaires volontaires augmenteront en 2023 et 2024, ce qui permettra de proposer approximativement le même niveau d'activités qu'avant la pandémie de COVID-19. Pour y parvenir, le Secrétariat poursuivra ses efforts afin de renforcer l'efficience du programme d'AT tout en améliorant la qualité et les avantages pour les bénéficiaires. Ces efforts tiendront compte des enseignements tirés, ainsi que des priorités identifiées par les bénéficiaires pour la période biennale considérée.

10. Parallèlement, le Secrétariat poursuivra son dialogue avec les Membres sur d'autres questions qui pourraient nécessiter que des mesures soient prises, y compris l'examen de l'AT nécessaire sur les nouvelles questions commerciales et l'évaluation des connaissances des bénéficiaires et de l'utilisation faite des compétences acquises.

11. Conformément aux directives des Membres, le Secrétariat poursuivra la mise en œuvre des mesures éventuellement requises ou nécessitant une attention particulière, y compris découlant des audits externes tels que l'audit de performance sur la gouvernance et la gestion des fonds extrabudgétaires d'affectation spéciale (voir le document "Réponses du Secrétariat").[2] Il tiendra aussi compte des résultats de son examen structurel, selon qu'il sera approprié, afin de contribuer à l'efficacité et à l'efficience de l'AT de l'OMC.

2 INTRODUCTION

12. Les activités d'AT de l'OMC visent à aider les bénéficiaires à renforcer leurs capacités humaines et institutionnelles afin qu'ils puissent participer de manière plus effective au système commercial multilatéral (SCM). À cet égard, à la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC, tenue à Doha (Qatar) en novembre 2001, les Ministres ont déclaré ce qui suit:

> La fourniture de l'assistance technique par l'OMC sera conçue pour aider les pays en développement et les pays les moins avancés et les pays en transition à faible revenu à s'ajuster aux règles et disciplines de l'OMC, à mettre en œuvre leurs obligations et à

[2] Document WT/BFA/W/623 – Réponses du Secrétariat au rapport de l'auditeur externe indépendant sur l'audit de performance portant sur la gouvernance et la gestion des fonds extrabudgétaires d'affectation spéciale.

> exercer leurs droits en tant que Membres, y compris en exploitant les avantages d'un système commercial multilatéral ouvert, fondé sur des règles.[3]

13. L'importance de l'AT a été réaffirmée ensuite par les Ministres à la dixième Conférence ministérielle de l'OMC, tenue à Nairobi (Kenya) en décembre 2015, à laquelle ils ont déclaré ceci:

> Nous réaffirmons aussi l'importance de programmes ciblés et durables d'assistance financière, technique et de renforcement des capacités pour aider les pays en développement Membres, en particulier les PMA, à mettre en œuvre leurs accords, à s'ajuster au processus de réforme et à tirer parti des opportunités offertes.[4]

14. Lors de l'élaboration du présent Plan d'AT, le Secrétariat a travaillé avec les bénéficiaires pour identifier les besoins et s'assurer de la pertinence des activités proposées. Cette démarche a été fondée en premier lieu sur la collecte de renseignements au moyen d'un questionnaire distribué aux bénéficiaires et de consultations avec les Membres et les observateurs, puis complétée par les enseignements tirés de la mise en œuvre de précédents plans.

15. Le Plan d'AT 2024-2025 conserve globalement la stratégie et l'approche des précédents plans, et continue de privilégier les activités visant à soutenir les efforts des Membres pour mettre en œuvre les Accords de l'OMC, à prendre en compte leurs priorités en matière d'AT et à promouvoir l'amélioration des résultats. En outre, les activités planifiées ont été conçues pour produire des résultats globalement semblables à ceux des plus récents plans d'AT biennaux. Les résultats attendus pour la période 2024-2025 sont présentés en détail dans la section 6 et dans le cadre logique figurant à l'annexe 1. Les annexes font partie intégrante du Plan d'AT.

16. Le contexte d'élaboration du Plan d'AT a été caractérisé par une plus grande incertitude économique, aggravée par les effets de la pandémie mondiale de COVID-19 et le contexte économique international. La majorité des bénéficiaires est toujours aux prises avec les difficultés qui ont rendu nécessaire l'élaboration du programme d'AT de l'OMC au fil des ans. En outre, un certain nombre d'entre eux cherchent à en savoir davantage concernant les discussions en cours sur des questions commerciales émergentes telles que le commerce électronique, la facilitation de l'investissement pour le développement, les micro, petites et moyennes entreprises (MPME), ou encore les chaînes de valeur mondiales (CVM).

17. Le Plan d'AT est conçu pour fournir une assistance technique conformément aux dispositions des paragraphes 38 à 41 de la Déclaration de Doha et d'autres décisions pertinentes adoptées par les Membres.[5] Comme dans les plans précédents, les activités d'AT prévues dépendent des besoins et priorités identifiés par les Membres, en particulier au niveau national, tandis que les activités régionales reflètent les besoins globaux exprimés dans les différentes régions concernées (voir la section 4). La liste des principaux programmes et activités associés au présent Plan d'AT figure à l'annexe 2.

18. Le reste du présent document se compose des sections suivantes: résumé des principaux enseignements tirés de la mise en œuvre de précédentes activités d'AT; besoins et priorités en matière d'AT identifiés par les Membres et observateurs bénéficiaires; stratégies et mesures visant à répondre à ces besoins et priorités; résultats d'ensemble attendus de la mise en œuvre du Plan d'AT; et financement nécessaire.

3 MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'AT 2022-2023

3.1 Résultats clés en 2022

19. Les enseignements tirés de l'exécution des plans d'AT antérieurs, et en particulier des résultats obtenus en 2022, ont contribué à éclairer la préparation du présent Plan d'AT.

20. Le Rapport annuel de l'OMC sur l'AT pour 2022 présente une analyse détaillée des activités fournies par l'Organisation au cours de la première année de mise en œuvre du Plan d'AT 2022-2023.

---

[3] Déclaration ministérielle de Doha, document WT/MIN(01)/DEC/1, paragraphe 38.
[4] Déclaration ministérielle de Nairobi, document WT/MIN(15)/DEC, paragraphe 17.
[5] Déclaration ministérielle de Doha, document WT/MIN(01)/DEC/1, paragraphes 38 à 41.

La CM12, tenue en juin 2022, a dominé le premier semestre de l'année, ce qui a eu pour effet de réduire à la fois la disponibilité du personnel de formation et la demande d'AT de la part des bénéficiaires.

21. L'assouplissement des restrictions en matière de voyage a entraîné un regain de la demande pour les activités en présentiel, ce qui – en complément de l'expérience acquise dans la mise en place de formations virtuelles, mixtes et hybrides – s'est traduit par une augmentation du nombre total d'activités d'AT par rapport à la précédente période biennale.

22. Grâce à la reprise de l'AT en présentiel et à l'expérience acquise durant la pandémie, l'OMC a pu déterminer de manière plus flexible les modalités de formation les plus efficientes et les plus efficaces. En outre, les demandes d'activités nationales – meilleur outil pour répondre aux besoins spécifiques d'un bénéficiaire à un moment donné – sont reparties à la hausse après avoir atteint un minimum historique en 2021.

23. Comme les années précédentes, ce sont les cours de portée générale qui ont enregistré la plus forte participation, suivis des cours sur les normes et les ADPIC (dans une large mesure parce que ceux-ci portaient sur des sujets liés à la COVID, comme les brevets et les vaccins).

24. Apparemment, depuis 2020, soit les bénéficiaires ont eu des priorités autres que le renforcement des capacités institutionnelles dans le domaine commercial, soit ils ont attendu la reprise des activités en présentiel pour relancer leurs demandes d'AT. La levée progressive des restrictions liées à la COVID-19 et la reprise des activités en présentiel ont entraîné une augmentation des demandes d'activités nationales en 2022 par rapport à 2021, cependant toujours en deçà du niveau d'avant la pandémie. Les bénéficiaires ont continué de s'intéresser principalement aux problèmes de santé publique et aux effets connexes de la pandémie. En outre, comme prévu au cours d'une année de Conférence ministérielle, plusieurs séminaires nationaux et régionaux concernant l'avancée des négociations ont été organisés, avant la CM12 pour préparer la Conférence, et après la CM12 pour présenter les principaux résultats et favoriser leur mise en œuvre.

25. L'annulation de plusieurs activités pour généralistes en présentiel pendant la pandémie en 2020 avait fait place à une part plus importante de formations spécialisées. Le Secrétariat s'étant progressivement adapté aux restrictions imposées, les activités destinées aux spécialistes ont poursuivi leur hausse en 2022, bien qu'à un niveau encore inférieur à celui d'avant la pandémie. De plus, les participants suivant la voie de la spécialisation ont continué de représenter une majorité croissante dans les niveaux intermédiaire et avancé (71%).

26. Les activités de niveau avancé sont difficiles à convertir en mode virtuel, ce qui a entraîné encore en 2022 une baisse notable du nombre et de la part de ces activités d'AT, ainsi que du nombre de participants. À l'inverse, les activités intermédiaires sont devenues dominantes, représentant les trois quarts du total. Certaines activités ne correspondaient pas à la Stratégie d'apprentissage progressif (SAP) et il n'a pas été possible de leur attribuer de niveau spécifique.

27. Le programme d'apprentissage en ligne du Secrétariat est resté actif, représentant 55% du total des participants à l'AT de l'OMC en 2022. En décembre, l'Organisation a lancé une nouvelle plate-forme d'apprentissage en ligne qui offre un système de gestion à source ouverte plus convivial, améliorant l'expérience des apprenants. Ce système permet de gérer les contenus et contient des outils d'analyse complets, des fonctionnalités d'apprentissage mixtes et des formations en fonction des compétences, ce qui en fait une solution tout-en-un pour la formation et le perfectionnement en ligne. Par ailleurs, il favorise l'apprentissage mobile en permettant aux utilisateurs d'accéder à des supports de formation où qu'ils se trouvent et à tout moment, avec tout type d'appareil et d'application mobile hors ligne. L'élaboration, la migration et la mise en service de la nouvelle plate-forme d'apprentissage en ligne de l'OMC ont représenté une entreprise colossale, nécessitant un travail d'équipe considérable entre plusieurs divisions du Secrétariat. Le fruit de cette collaboration est une plate-forme d'apprentissage qui offre d'immenses possibilités d'élargissement et de développement. Ce portail renforce l'action menée par l'OMC pour toucher un plus vaste public, en plus de donner accès à un programme d'apprentissage en ligne du XXIe siècle à même de répondre aux besoins de formation actuels et futurs des utilisateurs.

28. Toutefois, la migration vers une nouvelle plate-forme dans le courant de l'année a fait que les résultats obtenus pour l'apprentissage en ligne ont été moins bons. En effet, malgré une plus forte

participation, le taux d'achèvement des cours est tombé à 51% en 2022, contre 61% en 2021. Cette baisse s'explique surtout par le fait que beaucoup d'apprenants n'ont pas pu terminer leur formation avant la transition vers la nouvelle plate-forme. Cependant, le nombre de mentions obtenues est resté stable, et le taux de réponses correctes s'est légèrement amélioré. Enfin, les microcours ont affiché un taux d'achèvement plus élevé, et un taux de réponses correctes supérieur à la moyenne globale.

29. En ce qui concerne l'apprentissage en ligne, la priorité est de rendre le contenu des cours plus interactif. Huit nouveaux cours lancés en 2022 étaient au format SCORM et comprenaient des composantes interactives, ce qui a porté la part de cours interactifs en ligne à 81%. Tous les cours d'apprentissage en ligne continueront par conséquent d'être remaniés dans ce sens.

30. Le Secrétariat a poursuivi ses efforts pour maintenir une forte participation des pays les moins avancés (PMA) à titre prioritaire, malgré l'augmentation du nombre de PMA visés par des arrangements administratifs et ne pouvant donc pas bénéficier de l'AT de l'OMC. Le Secrétariat reste par ailleurs déterminé à promouvoir la parité hommes-femmes dans ses activités; et l'inclusion passe aussi par l'offre d'activités d'AT dans les différentes langues de travail de l'OMC.

31. Les PMA demeurent la priorité pour l'AT de l'OMC, d'autant plus que l'Afrique a encore été la région comptant le plus grand nombre de participants aux activités en 2022, devant l'Asie-Pacifique, et que tous les PMA sauf un sont situés dans ces deux régions. Les PMA ont été conviés à 65% des activités d'AT organisées par l'OMC en 2022, y compris certaines consacrées exclusivement aux PMA et à leurs priorités. Or, même si le niveau de participation ainsi que la quantité et la diversité des activités ont augmenté en 2022, la participation des PMA a reculé: le nombre de PMA prenant part aux activités d'AT est resté stable (42 Membres et observateurs), mais la part des participants de ces pays s'est établie à 22% en 2022, contre 27% en 2021. À un niveau désagrégé, la demande d'activités nationales des PMA n'a représenté que 23% du total en 2022. La part des ressortissants de ces pays pour l'apprentissage en ligne a aussi diminué, de 30% en 2021 à 26% en 2022. Le nombre de documents présentés par les PMA aux Comités de l'OMC, autre indicateur précieux de leur participation au système, a également baissé en 2022. La situation était plus encourageante pour les stagiaires et les jeunes professionnels, dont environ la moitié (45%) étaient des ressortissants des PMA.

32. L'OMC continue à rendre l'AT accessible aux PMA afin qu'ils puissent contribuer à ses travaux et aux négociations commerciales. À cet égard, pour étudier l'évolution des priorités commerciales des PMA, le Secrétariat a organisé en décembre 2022 un séminaire de trois jours en anglais et en français à l'intention des fonctionnaires de PMA en poste dans les capitales, des Ambassadeurs et des délégués du Groupe des PMA à Genève. Les participants ont échangé des vues sur les priorités actuelles du Groupe dans le domaine commercial, y compris l'accès aux marchés, la pleine mise en œuvre des décisions concernant spécifiquement les PMA, un traitement spécial et différencié plus effectif, et un recours accru aux comités permanents de l'OMC et aux outils numériques existants. Ils se sont également montrés désireux d'explorer les possibilités offertes par le commerce numérique et d'intensifier les efforts d'intégration régionale.

33. Le renforcement du rôle et de la participation des femmes dans le commerce mondial fait partie intégrante de la mission d'AT de l'OMC. Grâce à des activités spécifiques destinées aux fonctionnaires gouvernementaux, le Secrétariat a aidé les Membres de l'OMC à acquérir une expertise pour l'élaboration de politiques commerciales inclusives. Il reste déterminé à garantir la parité hommes-femmes dans ses activités d'AT et à maintenir ses efforts en vue d'y intégrer une perspective de genre. Il s'efforcera en particulier d'améliorer la participation des femmes dans les régions où elle a baissé ou stagné.

34. Dans ce contexte, après les années de COVID-19 durant lesquelles les femmes ont été affectées de manière disproportionnée par les restrictions sanitaires et les conditions de télétravail, l'année 2022 a marqué une amélioration spectaculaire. Pour la première fois, plus de femmes (51%) que d'hommes ont participé aux activités d'AT de l'OMC. Pour l'apprentissage en ligne, elles représentaient même 54% des participants en 2022, soit une augmentation de 21% par rapport à l'année précédente. En outre, elles ont obtenu 55% des réussites avec mention.

35. L'Amérique latine (où les apprenantes comptent pour 56% du total) et les Caraïbes (75%) sont restées en 2022 les régions à plus forte participation féminine. L'Afrique, l'Asie-Pacifique, le

Moyen-Orient et l'Amérique latine ont connu une augmentation de la participation des femmes, tandis que l'ECOACC et les Caraïbes enregistraient une baisse.

36. Le Secrétariat a continué de proposer des cours dans les trois langues de travail de l'OMC. La répartition des langues utilisées pour assurer les activités d'AT n'a pas beaucoup changé depuis 2021 et est plus équilibrée qu'avant la pandémie. L'anglais est resté la langue prédominante en 2022, avec plus de la moitié (52%) des activités en ligne et en présentiel, tandis que le français et l'espagnol ont été utilisés chacun pour 24% des activités. Dix activités (neuf mondiales et une régionale) ont bénéficié d'un service d'interprétation en 2022.

37. S'agissant de l'apprentissage en ligne – plutôt unilingue par nature –, le nombre d'activités d'appui (séances de questions-réponses en direct) en français et en espagnol a augmenté de plus d'un tiers en 2022. Plus de 86% des séances en direct étaient multilingues. Sur les huit cours lancés en 2022, quatre étaient en anglais, deux en français et deux en espagnol.

38. L'anglais est resté la langue choisie par la plupart des participants (66%), qu'il s'agisse de l'AT en mode virtuel, en ligne ou en présentiel. Plus de 15% des apprenants ont choisi le français, 12% l'espagnol, et 7% ont pris part à des formations multilingues avec interprétation simultanée.

39. Le résultat clé 1, qui porte sur la mise en œuvre des Accords de l'OMC et la pleine concrétisation des droits et obligations des Membres, a continué de représenter l'essentiel des activités d'AT, avec quelque 86% recensés en 2022. Le résultat clé 2, sur l'accession de nouveaux Membres, occupait en 2022 la deuxième place, à 12%. Les résultats clés 3 et 4, concernant les universitaires et autres parties prenantes, représentaient une part moins importante que par le passé.

40. Globalement, l'AT de l'OMC a atteint 65% de ses objectifs convenus en 2022, ce qui est comparable à l'année précédente. Toutefois, les données désagrégées dépeignent une situation bien différente: la part d'objectifs atteints est tombée à 37%, un niveau bas et sans précédent, contre 53% en 2021; la part d'objectifs partiellement atteints a doublé, à 27%; et la part d'objectifs non atteints (29%) était plus élevée qu'en 2021. Plusieurs facteurs ont contribué à cela: le changement de plate-forme d'apprentissage en ligne, le premier semestre dominé par les préparatifs de la CM12, la lente réadaptation aux activités en présentiel, et une certaine lassitude concernant les activités virtuelles.

41. Un exemple représentatif est celui du Cours avancé de politique commerciale (CAPC) et du Cours régional de politique commerciale (CRPC), dispensés respectivement en présentiel et en mode virtuel en 2022: en l'occurrence 98% des participants au CAPC ont réussi et 28% ont obtenu une mention, tandis que le CRPC en ligne a créé des difficultés pour les participants – comme de la fatigue et un équilibre malaisé entre l'assiduité et les devoirs et d'autres responsabilités professionnelles – avec à la clef moins d'interactions et moins de mentions.

42. Les pays en développement et les PMA Membres n'ont cessé de contribuer activement aux travaux liés au système commercial multilatéral (SCM). Ils ont continué de présenter des documents de travail aux organes de l'OMC, bien qu'à un rythme moins soutenu.

43. En 2022, plusieurs gouvernements accédants ont poursuivi leurs travaux en vue de devenir Membres de l'OMC. Cependant, le nombre de processus d'accession en cours était moins élevé qu'en 2021 (-44%) et le nombre de processus inactifs a augmenté (+38%). Par conséquent, les indicateurs ont reculé concernant le résultat clé n° 2 (le succès étant principalement mesuré par les accessions en cours). Pour ce qui est des accords plurilatéraux, les Membres n'ont pas pu s'entendre sur la désignation du Président du Comité des marchés publics, ce qui a aussi eu des effets négatifs sur les résultats de l'AT dans ce domaine.

44. L'apprentissage par la pratique, y compris les stages et le Programme des jeunes professionnels, a attiré 51 participants, qui ont rejoint le Secrétariat ou leur Mission permanente à Genève pour améliorer leurs connaissances en travaillant dans le domaine commercial. Tous sauf un ont répondu aux attentes, et un tiers les ont dépassées.

45. La phase III du Programme de chaires de l'OMC (PCO) a débuté en 2022 et durera quatre ans. Le réseau a ainsi presque doublé, passant de 19 à 36 chaires, avec une plus grande amplitude géographique. Les premiers résultats sont encourageants et supérieurs aux attentes, le nombre total

de travaux de recherche produits ayant plus que doublé pour atteindre 275 en 2022, contre 135 l'année précédente. Cette progression peut s'expliquer par le fait que, contrairement à beaucoup d'autres activités, la recherche universitaire n'a pas été foncièrement affectée par les contraintes imposées pendant la pandémie de COVID-19, la plupart des travaux d'enquête, de rédaction et de consultation étant déjà menés en mode virtuel. Le nombre d'activités de sensibilisation (conférences, séminaires, etc.) organisées par les chaires a aussi augmenté. En outre, un ancien participant au programme de soutien aux études de doctorat a reçu le prix de la meilleure thèse de l'année décerné par la Banque asiatique de développement.

46. Les activités de sensibilisation à l'intention de publics non traditionnels (journalistes, parlementaires, secteur privé ou société civile), fortement impactées par la pandémie, ont aussi repris au deuxième semestre 2022. Quatre activités de sensibilisation (deux régionales et deux mondiales) ont ainsi été organisées en présentiel, sur les types de sujets suivants: difficultés pesant sur le SCM, connaissance de l'OMC, ou encore travaux législatifs nécessaires pour mettre en œuvre les résultats de la CM12. L'OMC a par ailleurs renforcé sa présence sur les réseaux sociaux afin de mieux diffuser l'information sur les questions commerciales auprès de publics divers. Le nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux et de pages et articles sur l'AT consultés en ligne a augmenté en 2022. Parallèlement, la demande de matériels de formation émanant d'universitaires ou d'acteurs privés a continué à diminuer.

3.2 Enseignements tirés de la mise en œuvre des activités en 2022

47. Plusieurs enseignements pertinents peuvent être tirés des activités d'AT mises en œuvre en 2022 et au cours des années précédentes pour guider le déploiement du Plan d'AT 2024-2025. Ils concernent la stratégie de GAR du Secrétariat, la SAP, les méthodes pédagogiques et la priorisation de l'inclusion.

3.2.1 Gestion axée sur les résultats (GAR)

48. Comme l'indiquent des rapports sur les résultats antérieurs établis conformément aux activités de suivi et évaluation du Secrétariat, les progrès accomplis au cours des dernières années jettent les bases qui permettront, dans le cadre du Plan d'AT, de poursuivre l'approche globale adoptée au cours de la dernière période biennale. Les modifications nécessaires seront apportées pour tenir compte des nouvelles demandes d'AT et ainsi répondre à l'évolution des circonstances entourant le programme de travail de l'OMC. Des ajustements viseront également à ménager la flexibilité nécessaire pour tenir compte des enseignements tirés et de l'expérience acquise durant la pandémie, afin d'identifier les formats d'activités idoines en fonction de critères d'efficacité et d'efficience. Cela permettra au Secrétariat de continuer à fournir un soutien utile répondant aux besoins des Membres et observateurs. Par conséquent, le Plan d'AT 2024-2025 est structuré selon la même philosophie générale et les mêmes modalités de fonctionnement globales que les plans précédents.

49. Dans le même temps, des ajustements mineurs ont été apportés aux indicateurs, aux objectifs et aux hypothèses pour certains résultats clés et intermédiaires. Ces changements permettront au Secrétariat de recueillir des données pertinentes, en tenant compte des capacités limitées de nombreux bénéficiaires lorsqu'il s'agit de fournir des renseignements fiables sur les résultats de l'AT au niveau national. Quelques ajustements mineurs ont aussi été apportés au cadre logique (annexe 1) pour combler les lacunes identifiées.

50. En vue de faciliter la collecte de données aux fins de la GAR (telles que des renseignements sur les besoins des bénéficiaires, le niveau de la demande d'AT et les partenariats), le système de gestion de l'assistance technique (TAMS) a été perfectionné pendant la période biennale précédente. Il s'agissait notamment d'améliorer les fonctionnalités existantes et d'en créer de nouvelles pour les demandes nationales d'AT en ligne, le module de gestion des recommandations formulées dans les rapports de retour de mission (RRM) et les tableaux de bord électroniques. Ces tableaux de bord ont été encore peaufinés en 2022 pour inclure des graphiques prédéfinis par mode de fourniture, portée et sujet, illustrant la participation des PMA et des femmes ainsi que la participation aux stages, et des données dynamiques pour 2022 et pour l'année en cours. Les bénéficiaires peuvent aussi accéder à des données détaillées sur leurs propres participants aux activités d'AT depuis 2016 et sur leurs demandes nationales. Cependant, en 2022 le développement du TAMS s'est arrêté, car le consultant recruté en 2021 s'est révélé incapable de mener les travaux à bien. Aucune nouvelle fonctionnalité n'a pu être incorporée, et la création du portail unique d'AT a été suspendue.

51. Il est impératif pour la transparence, la responsabilité et l'efficacité concernant l'AT de disposer à la fois d'une visualisation des données en temps réel et d'un rapport annuel sur les activités, pour aider le Secrétariat à communiquer les résultats de manière plus stratégique. Cette approche devrait en outre mettre en lumière des éléments de durabilité des résultats dont ne rendent pas compte les indicateurs inclus dans le Plan d'AT (Programme de chaires de l'OMC et stages de longue durée par exemple).

3.2.2 Stratégie d'apprentissage progressif (SAP)

52. L'offre d'AT du Secrétariat a continué d'être guidée par la SAP, dont faisaient partie la plupart des activités enregistrées au cours de l'année 2022. Environ 16% des activités d'AT n'ont pas pu être affectées à un niveau spécifique et n'entraient pas dans le cadre de la SAP; ce pourcentage correspond à celui des années précédentes et témoigne d'une bonne absorption de la SAP dans les activités d'AT du Secrétariat.

53. Les efforts déployés pour instaurer une progressivité dans les cours de formation ont essentiellement porté sur les cours régionaux, mondiaux et en ligne. En effet, l'application de la SAP aux activités nationales est souvent délicate, car le Secrétariat n'a que peu de contrôle sur la participation.

3.2.3 Contenu des cours et méthodes pédagogiques

54. En 2022, le Secrétariat a continué d'ajuster son offre et son programme de cours, d'améliorer son approche pédagogique et d'identifier précisément les besoins des bénéficiaires afin de parvenir aux résultats d'apprentissage désirés.

55. S'agissant de la fourniture de l'AT, la pandémie a permis au Secrétariat comme aux bénéficiaires de prendre conscience des possibilités offertes par les activités à distance, mais elle a aussi mis en évidence les limites de ce format par rapport aux formations en présentiel. Les bénéficiaires hésitaient souvent à remplacer des activités en présentiel par des activités équivalentes en mode virtuel. Afin de tirer parti au maximum des différentes modalités, le Secrétariat s'est orienté vers des activités mixtes, avec des séquences en présentiel privilégiant les éléments les plus adaptés à ce format (échanges, motivation et mise en relation enrichissante, par exemple) et des séquences virtuelles pour le reste. Il est ressorti de l'évaluation sur place de l'une de ces activités que les composantes virtuelles et en présentiel étaient bien complémentaires: la partie en présentiel était plus approfondie, portait sur des questions plus complexes et permettait aux participants de mettre en application des aspects théoriques ou généralistes abordés dans la partie virtuelle, l'accent étant placé sur des cas réels. Les participants ont estimé que ce dispositif leur avait permis d'utiliser efficacement leur temps.

56. Depuis quelques années, en réponse à une recommandation émanant d'une évaluation externe réalisée en 2016, le Secrétariat a organisé un certain nombre de formations de formateurs, qui ont été suivies par de nombreux fonctionnaires du Secrétariat actifs dans la fourniture d'AT. En 2022, le Secrétariat a lancé une campagne de formation à l'intention des fonctionnaires de l'OMC en charge de programmes d'assistance technique et de renforcement des capacités. Contrairement aux programmes précédents, cette nouvelle offre comprenait un module de base sur les principes de formation des adultes, de conception didactique et de présentation, ainsi que des modules courts spécialisés qui, à l'avenir, seront adaptés en fonction des besoins du personnel de l'OMC. En 2022, les modules thématiques ont porté sur: i) la prise de parole en public (avec un acteur); ii) la conception et l'utilisation d'études de cas; iii) l'animation de groupes de discussion virtuels; iv) l'utilisation de plates-formes virtuelles, comme ZOOM; et v) l'évaluation des activités de formation et d'assistance technique. Grâce à cette approche modulaire, la formation correspondait mieux aux besoins des différents formateurs, ce qui s'est traduit par une participation bien supérieure à celle des années précédentes.

57. Les technologies qui permettent de fournir une AT à distance avec une interactivité accrue évoluent rapidement et sont plus facilement accessibles. On a pu constater ces dernières années une adoption plus large, dans le contexte de l'AT de l'OMC, de techniques et de technologies visant à capter l'attention des participants et à améliorer leur expérience d'apprentissage. Les formateurs de l'OMC se sont tournés de plus en plus vers des techniques interactives et des innovations numériques dans les activités en présentiel, de sorte que la part des cours traditionnels a beaucoup

baissé. L'acquisition pendant la pandémie d'une maîtrise et d'une connaissance accrues des méthodes et des outils pédagogiques interactifs, du fait du passage à la fourniture à distance, a ainsi marqué un tournant dans la mise en œuvre de l'AT et cette tendance devrait se maintenir.

3.2.4 Donner la priorité à l'inclusion

58. Malgré la création de nouveaux produits qui ont suscité une participation importante des PMA (sur des thèmes comme les accessions, le reclassement, le transfert de technologie et l'impact de la COVID-19), la participation des PMA a reculé en 2022. Pour beaucoup de PMA, les effets de la pandémie sur la capacité de prendre part à des activités d'AT ont été aggravés par des problèmes de connectivité lors des formations en ligne. Les PMA ont aussi été touchés par les mesures administratives prises à l'égard des Membres et observateurs ayant des arriérés de contributions à l'OMC: fin 2022, douze PMA bénéficiaires (sept Membres et cinq observateurs) n'avaient pas accès à l'AT de l'OMC en raison de mesures administratives. Cette situation pose problème au Secrétariat s'agissant de répondre aux besoins des PMA, qui sont prioritaires pour l'AT de l'OMC.

59. En 2020-2021, la pandémie a affecté de manière disproportionnée la participation des femmes aux activités d'AT. Cependant, en 2022, la tendance s'est nettement inversée et, pour la première fois, plus de femmes (51%) que d'hommes y ont participé.

60. Comme lors de périodes antérieures, la participation des femmes n'a pas évolué de la même façon dans toutes les régions, puisqu'elle a augmenté dans certaines, baissé dans d'autres et stagné dans quelques-unes. L'Afrique, l'Asie-Pacifique, le Moyen-Orient et l'Amérique latine ont connu une augmentation, tandis que l'ECOACC et les Caraïbes ont enregistré une baisse. La part des femmes a aussi augmenté dans les activités d'apprentissage en ligne, où elles ont obtenu 55% des réussites avec mention.

61. Pour ce qui est de la diversité linguistique, sur les trois langues de travail de l'OMC, l'anglais est resté prédominant dans les activités d'AT, devant le français et l'espagnol. S'agissant de l'apprentissage en ligne – plutôt unilingue par nature –, le nombre d'activités d'appui (séances de questions-réponses en direct) en français et en espagnol a augmenté de plus d'un tiers en 2022. En outre, plus de 86% des séances en direct étaient multilingues. Sur les huit cours lancés en 2022, quatre étaient en anglais, deux en français et deux en espagnol.

62. En outre, l'interprétation, qui joue un rôle très important dans certains cours puisqu'elle permet aux participants de comprendre pleinement les présentations, a aussi été renforcée. Plusieurs séances en direct ont été organisées avec interprétation simultanée, et dix activités (neuf mondiales et une régionale) ont été conduites avec un service d'interprétation en 2022, augmentant ainsi la diversité linguistique dans les activités d'AT de l'OMC.

4 BESOINS ET PRIORITÉS DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

63. Dans le cadre de l'élaboration du Plan d'AT, et conformément à sa pratique, le Secrétariat a échangé avec les Membres et observateurs bénéficiaires afin d'identifier leurs priorités en matière d'AT et de connaître leur avis sur divers aspects liés à la fourniture de l'AT. À cet égard, un questionnaire en ligne a été distribué aux missions permanentes des bénéficiaires auprès de l'OMC, les invitant à formuler des observations sur plusieurs questions, à savoir: leurs besoins et priorités en matière d'AT dans le cadre des Accords existants et pour les domaines où il n'existe pas encore d'accord; les difficultés qu'elles rencontrent pour accéder à l'AT, y compris en ce qui concerne les différentes formes sous lesquelles les formations sont dispensées (en ligne, à distance, mixtes ou en présentiel); et leurs vues sur la participation de diverses parties prenantes aux activités de formation. Les réponses reçues ont été analysées et ont servi de base à l'élaboration du Plan d'AT.

4.1 Besoins prioritaires d'ensemble

64. Au total, le Secrétariat a reçu des réponses de 87 bénéficiaires représentant environ 60% du nombre total de Membres et d'observateurs bénéficiaires de l'AT. Le nombre de bénéficiaires ayant répondu est le plus élevé jamais enregistré pour un questionnaire sur l'AT, de près de 15% supérieur à la moyenne des deux plans précédents (75 réponses chacun). Les 87 réponses ont été ventilées en groupes régionaux; certains des bénéficiaires relèvent de plus d'un groupe régional.

65. Si les réponses ont été classées en deux groupes principaux, selon que les thèmes ou sujets d'intérêt font l'objet ou non d'un accord en vigueur, elles étaient pour partie très diverses et certaines portaient sur des sujets qui ne relèvent pas des activités du Secrétariat de l'OMC. En outre, au sein de ces deux grandes catégories, bon nombre de bénéficiaires ont mentionné des aspects plus spécifiques et très détaillés. Ces aspects plus spécifiques seront examinés dans le contexte des activités nationales, tandis que les aspects plus directs qui présentent un intérêt pour la plupart des bénéficiaires d'une même région seront traités comme des activités régionales, selon une approche de l'AT de l'OMC axée sur la demande.

66. Les domaines généraux de la plus haute priorité pour l'AT de l'OMC concernant les sujets liés aux Accords de l'OMC existants indiqués par les bénéficiaires ayant répondu de toutes les régions sont (classés en fonction du nombre de mentions): les questions SPS, les ADPIC et le transfert de technologie, les OTC, le commerce des services, la facilitation des échanges, l'agriculture et les questions liées à l'accès aux marchés (voir le graphique 1 ci-après). Si on les compare aux besoins en matière d'AT indiqués dans le questionnaire relatif au Plan d'AT 2022-2023, les sujets prioritaires ont peu changé pour 2024-2025.

Graphique 1 – Domaines prioritaires des bénéficiaires en rapport avec les Accords de l'OMC pour 2024-2025

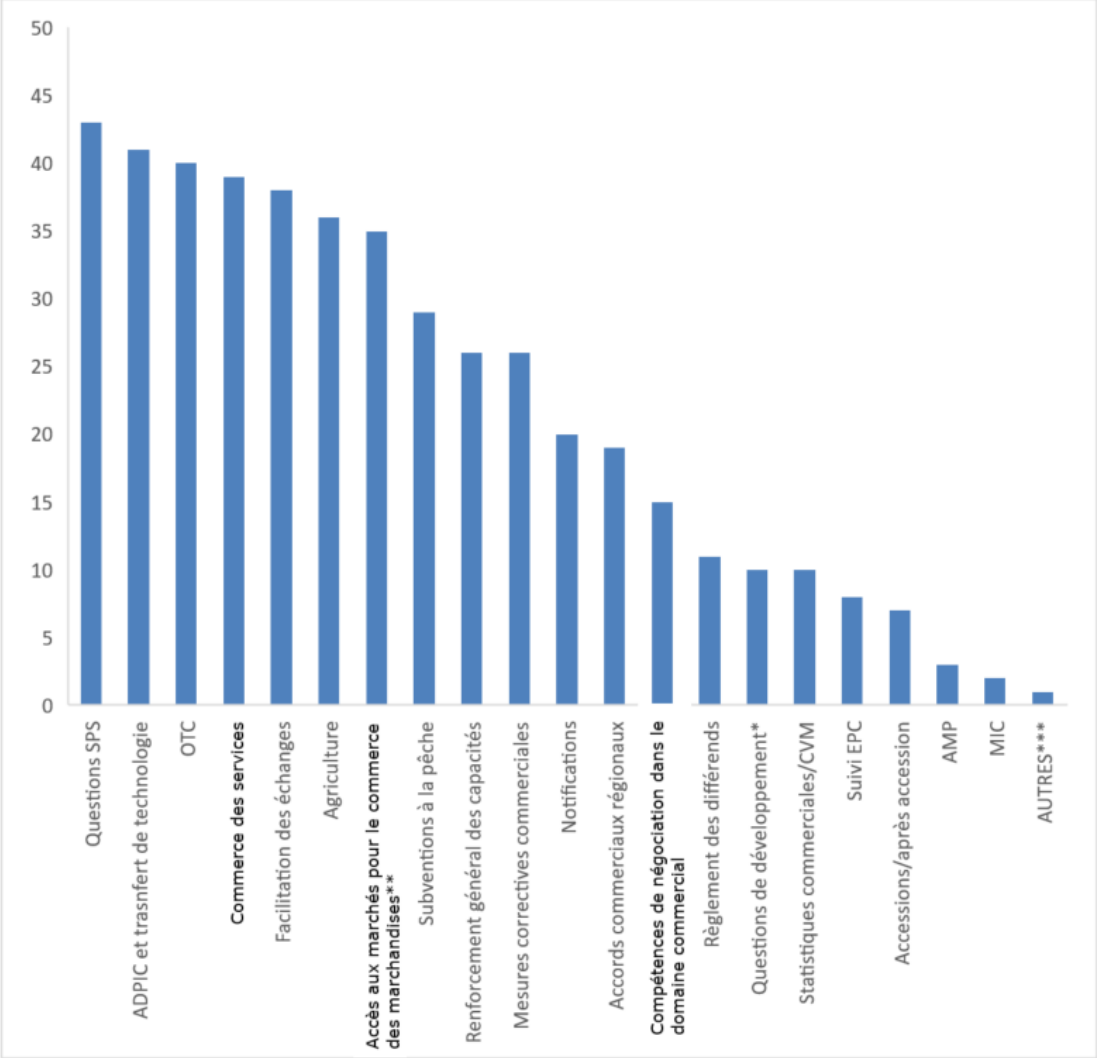

* Les questions de développement englobent les petits pays économiquement vulnérables et les questions liées au commerce et au développement durable.

** L'accès aux marchés du commerce des marchandises recouvre les règles d'origine et l'évaluation en douane.

*** La catégorie AUTRES inclut l'incidence du COVID-19 sur le commerce international.

67. Il a été demandé aux bénéficiaires d'indiquer s'ils estimaient que l'AT de l'OMC devrait élargir l'éventail des questions couvertes afin d'inclure d'autres thèmes faisant l'objet de discussions à l'OMC, y compris ceux qui ne font pas l'objet d'un processus convenu au niveau multilatéral. Les bénéficiaires ayant répondu l'ont presque tous fait par l'affirmative et ont identifié comme principaux sujets (par ordre de priorité): le commerce électronique, les questions liées au commerce et à l'environnement, la facilitation de l'investissement, les questions liées au commerce et à l'égalité des genres, les MPME et la réforme de l'OMC. Certaines réponses ont simplement fait mention des initiatives liées aux déclarations conjointes dans des termes généraux. Comme l'indique le graphique 2 ci-dessous, le commerce électronique a recueilli le plus grand nombre de mentions (70), suivi des questions liées au commerce et à l'environnement (45) et de la facilitation des investissements (30).

Graphique 2 – Thèmes non visés par un Accord ou ne faisant pas l'objet d'un processus convenu au niveau multilatéral

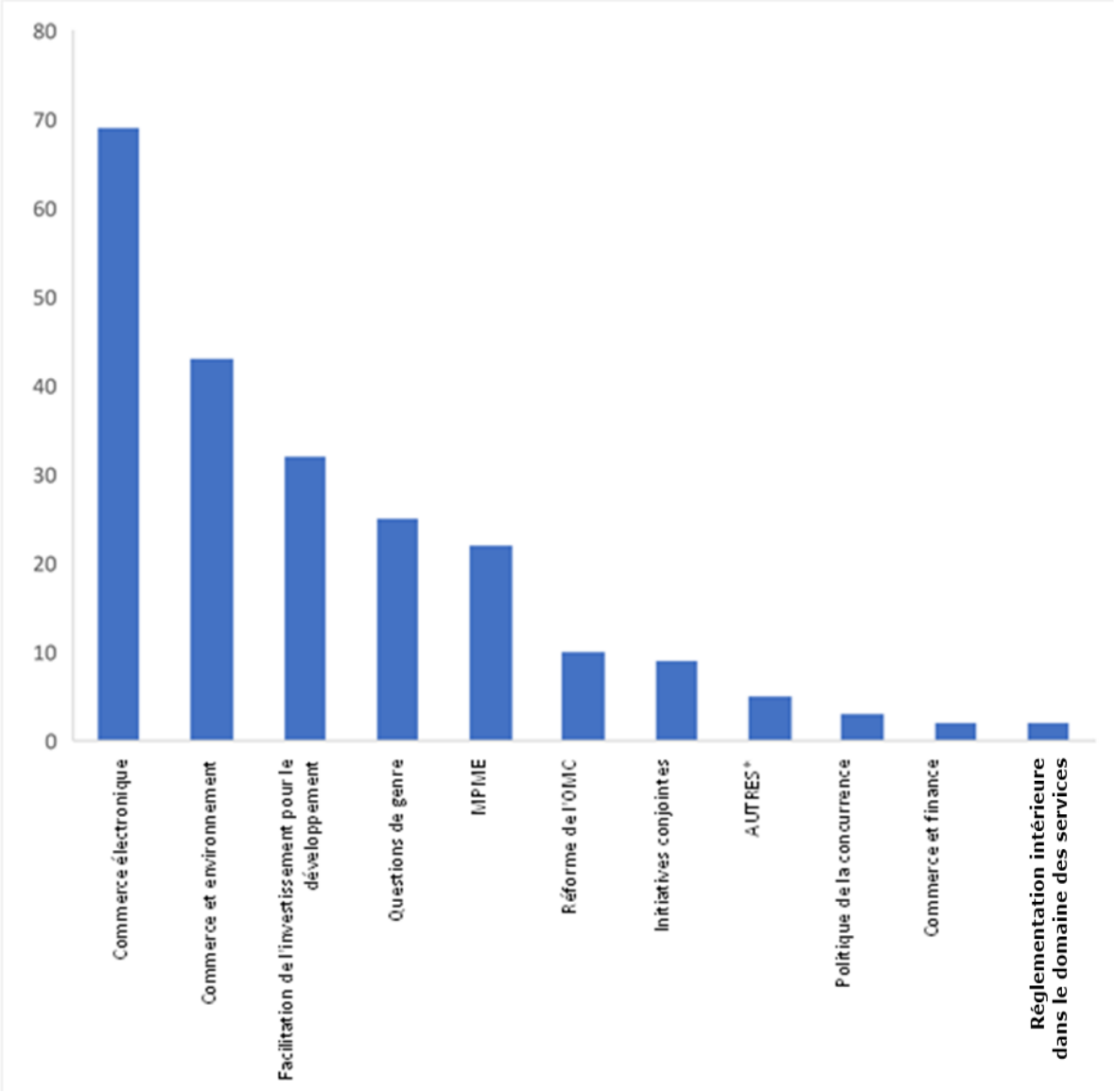

* La catégorie AUTRES inclut, entre autres choses, la mobilisation de l'assistance des donateurs dans le domaine du commerce, les liens entre le commerce, la migration et le programme de travail sur les petites économies, l'Aide pour le commerce, les questions liées au commerce et à la pauvreté, les instruments de politique commerciale, et le financement du commerce.

4.2 Besoins prioritaires par région

68. L'AT de l'OMC est dispensée selon plusieurs approches, dont l'approche régionale. Les cours régionaux sont organisés en fonction des thèmes prioritaires indiqués par les Membres de la région considérée. L'OMC distingue sept régions pour la fourniture de l'assistance technique: l'Afrique anglophone; l'Afrique francophone; la région des pays arabes et du Moyen-Orient; l'Europe centrale et orientale, l'Asie centrale et le Caucase (ECOACC); les Caraïbes; l'Amérique latine; l'Asie et le Pacifique. Dans certaines régions, les priorités définies sont analogues aux priorités au niveau mondial indiquées dans les graphiques 1 et 2 ci-dessus, tandis que pour d'autres, il existe des différences entre les priorités régionales et au niveau mondial.

4.2.1 Afrique anglophone

69. Seize[6] bénéficiaires d'activités d'AT d'Afrique anglophone, sur 26 possibles, ont répondu au questionnaire sur l'AT. Ces bénéficiaires ont mentionné, comme sujets prioritaires couverts par les Accords de l'OMC existants, les sujets suivants (par ordre de priorité): questions SPS; questions liées à l'accès aux marchés pour les produits non agricoles; OTC; ADPIC et transfert de technologie; mesures correctives commerciales; agriculture; commerce des services; subventions à la pêche; facilitation des échanges; questions de développement; renforcement général des capacités; notifications; données commerciales/CVM; et compétences en matière de négociations commerciales.

70. S'agissant des questions non couvertes par un Accord ou qui ne font pas l'objet d'un processus convenu au niveau multilatéral, les bénéficiaires ont mentionné: le commerce électronique; la facilitation de l'investissement; le commerce et l'environnement; les MPME; les questions liées au commerce et au genre; la réforme de l'OMC; et le financement des échanges.

71. En outre, certains bénéficiaires ayant répondu ont aussi indiqué qu'ils souhaiteraient que le Secrétariat livre des produits sur mesure afin de mieux répondre aux besoins spécifiques de chaque Membre, et qu'il adopte une approche plus flexible quant à ce qui devrait être couvert par l'AT de l'OMC. À cet égard, certains ont estimé qu'il serait souhaitable que l'AT de l'OMC ne se limite pas à une explication des accords et des droits et obligations qui en découlent, mais qu'elle aborde la façon dont chaque Membre pourrait tirer le meilleur parti des Accords de l'OMC.

4.2.2 Afrique francophone

72. Dix-huit[7] des 27 bénéficiaires ont répondu au questionnaire sur l'AT dans la région de l'Afrique francophone. Les résultats montrent que les domaines d'AT prioritaires concernant les thèmes visés par les Accords de l'OMC existants sont (par ordre de priorité): les ADPIC/le transfert de technologie, l'agriculture, les subventions à la pêche, les notifications (généralités), les questions SPS/les OTC, la facilitation des échanges et le commerce des services.

73. De plus, certains bénéficiaires ayant répondu ont mentionné l'importance du renforcement des capacités s'agissant de questions liées à l'accès aux marchés comme les règles d'origine, les négociations tarifaires et le soutien à l'intégration régionale dans le contexte de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). En ce qui concerne l'agriculture, la question de la sécurité alimentaire a été soulignée. Des thèmes horizontaux, comme le renforcement général des capacités et les compétences en matière de négociations commerciales, ont aussi été mentionnés dans plusieurs réponses.

74. S'agissant des thèmes ou sujets en discussion à l'OMC ou qui ne font pas encore l'objet d'un accord au niveau multilatéral, les Membres ont indiqué: le commerce électronique, le commerce et l'environnement, le commerce et l'égalité des genres, le commerce et l'investissement, la politique de la concurrence, la réforme de l'OMC, et les initiatives liées aux déclarations conjointes. De plus,

---

[6] Afrique du Sud, Botswana, **Égypte**, Eswatini, Éthiopie, Gambie, Kenya, Maurice, Namibie, Nigeria, Ouganda, Seychelles, Sierra Leone, **Soudan**, Tanzanie et Zambie. Les réponses des Membres indiqués en caractères gras ont aussi été incluses dans celles de la région arabe.

[7] **Algérie**, Angola, Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, **Djibouti**, Gabon, Guinée équatoriale, Madagascar, Mali, **Mauritanie**, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal et Togo. Les réponses des Membres indiqués en caractères gras ont aussi été incluses dans celles de la région arabe.

certains pays ont indiqué d'autres questions, comme les instruments de politique commerciale, et le financement des échanges.

75. Plusieurs bénéficiaires ont également suggéré des activités ciblées d'assistance technique et de formation de l'OMC, y compris l'allongement de la durée de certaines activités de formation, la création d'un système de suivi et la fourniture d'une assistance pour la mise en œuvre de la ZLECAf.

4.2.3 Région des pays arabes et du Moyen-Orient

76. Onze[8] des 21 bénéficiaires inclus dans la région des pays arabes et du Moyen-Orient ont répondu au questionnaire sur l'AT. Les résultats indiquent que les domaines prioritaires pour les pays de la région sont (par ordre de priorité): la facilitation des échanges, le renforcement général des capacités, les ACR, le commerce des services, les ADPIC, les questions relatives aux accessions/à l'après-accession, l'agriculture, les subventions à la pêche, les questions liées à l'accès aux marchés, les notifications (généralités), les questions SPS, les OTC, les compétences en matière de négociations commerciales, les questions de développement, le règlement des différends, les mesures correctives commerciales et les activités de suivi des EPC.

77. S'agissant de l'Accord sur la facilitation des échanges, plusieurs Membres ont mentionné la nécessité de fournir une aide à la mise en œuvre du guichet unique, d'organiser des séances de partage de renseignements pour renforcer la coopération des organismes à la frontière afin d'accélérer la mainlevée et le dédouanement des marchandises, et d'offrir une assistance technique ciblée pour mettre en œuvre les mesures de la catégorie C.

78. Parmi les Membres qui ont mentionné les droits de propriété intellectuelle comme priorité, l'accent a été mis sur la protection conférée par un brevet et les indications géographiques. Beaucoup de réponses ont aussi accordé de l'importance à des activités de renforcement général des capacités comme les cours régionaux de politique commerciale (CRPC) et les cours avancés de politique commerciale (CAPC), en raison de rotation élevée du personnel s'occupant des questions commerciales dans les capitales. Ils ont aussi indiqué que le fait que l'arabe ne soit pas une langue officielle de l'OMC représentait pour eux un obstacle.

79. Pour ce qui est des sujets en discussion ou qui ne font pas encore l'objet d'un accord multilatéral, la plupart des bénéficiaires de la région ayant répondu ont exprimé un intérêt pour les thèmes suivants: commerce électronique, facilitation de l'investissement pour le développement, initiatives relatives au commerce et à l'environnement, Déclaration relative aux questions SPS concernant les défis du monde moderne, changements climatiques, économie verte et circulaire, réglementation intérieure dans le domaine des services et commerce et questions de genre.

4.2.4 Europe centrale et orientale, Asie centrale et Caucase

80. Douze[9] des 21 bénéficiaires de l'ECOACC ont répondu au questionnaire sur l'AT. Les résultats indiquent que les principaux domaines prioritaires pour les pays de la région sont les suivants (par ordre de priorité): les OTC, l'agriculture, les mesures correctives commerciales, les questions SPS, le commerce des services, les questions liées à l'accès aux marchés, la facilitation des échanges, le règlement des différends, le renforcement général des capacités et les ACR.

81. Pour les questions liées à l'accès aux marchés, les besoins d'assistance concernent plus particulièrement les renégociations/compensations tarifaires et les listes de concessions, ainsi que les mesures non tarifaires, dont les procédures de licences d'importation. En ce qui concerne les OTC et les questions SPS, les éléments suivants ont été mentionnés en particulier: le principe de l'harmonisation des normes internationales, l'infrastructure qualité, la gestion du risque, les règlements techniques et la coopération entre organisations internationales. Concernant les mesures correctives commerciales, certaines questions ont été soulignées comme l'anticontournement des mesures antidumping et compensatoires, et les réexamens administratifs.

---

[8] **Algérie**, Arabie saoudite, Bahreïn, **Djibouti**, **Égypte**, Jordanie, Koweït, Liban, **Mauritanie**, Oman et **Soudan**. Les réponses des pays arabes/africains, indiqués en caractères gras, sont aussi analysées dans les sections consacrées à l'Afrique anglophone et à l'Afrique francophone.

[9] Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Fédération de Russie, Géorgie, Israël, Kazakhstan, République kirghize, Moldova, Monténégro, Ouzbékistan et Türkiye.

82. Pour ce qui est des sujets en discussion ou qui ne font pas encore l'objet d'un accord multilatéral, la plupart des bénéficiaires ayant répondu ont indiqué les sujets suivants: commerce électronique; facilitation de l'investissement pour le développement; MPME; et réglementation intérieure dans le domaine des services. Les réponses ont aussi mentionné d'autres sujets relatifs à l'environnement, notamment l'incidence, sur le commerce international, des mesures prises pour faire face aux changements climatiques.

83. En outre, certains pays ont estimé que les activités d'assistance technique et de formation de l'OMC pourraient être mieux ciblées, y compris des activités adaptées plus précisément aux pays accédants et à leurs parties prenantes. Ils ont aussi mentionné qu'il est essentiel, pour les bénéficiaires ayant une forte rotation du personnel s'occupant des questions commerciales, d'avoir accès aux mêmes cours que ce qui était proposé auparavant. La situation géopolitique de la région a également été évoquée et il a été indiqué que les circonstances actuelles empêchent de tirer pleinement parti de l'offre d'AT existante.

4.2.5 Caraïbes

84. Sept[10] des 14 pays de la région des Caraïbes ont répondu au questionnaire sur l'AT. Les thèmes les plus souvent mentionnés comme des priorités de l'AT par les bénéficiaires ayant répondu sont: les questions SPS, les questions générales d'accès aux marchés, les OTC, la facilitation des échanges, l'agriculture, les subventions à la pêche, le renforcement général des capacités (y compris le programme de chaires de l'OMC, cité dans une réponse), les notifications, le commerce des services, les ADPIC, les questions de développement, et les statistiques commerciales et les CVM.

85. S'agissant des sujets en discussion ou qui ne font pas encore l'objet d'un accord multilatéral de l'OMC, les réponses ont été les suivantes: questions liées au commerce et à l'environnement; commerce et questions de genre; commerce électronique; MPME; et réforme de l'OMC. Une autre catégorie de suggestions a regroupé des questions plus générales comme le programme de travail sur les petites économies, les liens entre le commerce et la migration et la mobilisation de l'Aide pour le commerce.

86. En outre, des suggestions ont été formulées concernant l'amélioration de l'AT de l'OMC, au nombre desquelles la conception de cours pour généralistes à l'intention du secteur privé. Un bénéficiaire ayant répondu a suggéré d'étudier la possibilité de détachements à court terme pour les fonctionnaires nationaux (en dehors des programmes de stages à long terme). Une autre suggestion a été d'organiser des cours thématiques régionaux qui soient adaptés aux besoins particuliers des régions, voire des sous-régions.

4.2.6 Amérique latine

87. Treize[11] des 19 Membres d'Amérique latine ont répondu au questionnaire sur l'AT. Les principaux domaines d'intérêt indiqués par les Membres ayant répondu au questionnaire sont, par ordre de priorité: la facilitation des échanges, les ADPIC et le transfert de technologie, l'agriculture, les subventions à la pêche, les questions SPS, les questions liées à l'accès aux marchés, les OTC et le commerce des services. D'autres domaines ont suscité un intérêt important: le renforcement général des capacités, les notifications, les statistiques commerciales et les CVM. En outre, plusieurs bénéficiaires ont indiqué leur intérêt pour les questions de développement, les mesures correctives commerciales ainsi que des thèmes transversaux liés aux effets de la pandémie de COVID-19 sur les politiques et les mesures commerciales.

88. S'agissant des questions qui sont encore en discussion ou qui n'ont pas encore fait l'objet d'un accord multilatéral à l'OMC, les Membres ayant répondu ont mentionné plusieurs domaines, dont les suivants (par ordre de priorité): le commerce électronique, les questions liées au commerce et à l'égalité des genres, le commerce et l'environnement, les MPME et la facilitation de l'investissement. Les formations générales sur les initiatives liées aux déclarations conjointes et la réforme de l'OMC ont également été mentionnées parmi les autres domaines d'intérêt.

---

[10] Barbade, Belize, Guyane, Haïti, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie et Trinité-et-Tobago.

[11] Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Équateur, El Salvador, Guatemala, Mexique, Nicaragua, Paraguay, Pérou et Uruguay.

89. Plusieurs bénéficiaires ayant répondu ont aussi formulé des suggestions sur la façon d'améliorer l'AT, notamment en donnant aux bénéficiaires des moyens d'évaluer l'AT. Une autre suggestion qui a été faite est celle de fournir un calendrier annuel des activités pour permettre aux bénéficiaires de s'organiser à l'avance. Les bénéficiaires ayant répondu ont aussi souligné la nécessité d'organiser davantage de cours régionaux. Il a été indiqué que les cours transversaux (y compris les modules d'apprentissage en ligne) sur les ressources et bases de données en ligne existantes permettraient aux fonctionnaires d'avoir un aperçu général des outils à leur disposition. En outre, il a été estimé que les critères relatifs à l'âge et à l'expérience pour certains programmes pourraient être réexaminés, s'agissant de leur utilisation pour la participation à certains cours. Un répondant a en outre recommandé d'augmenter le nombre de participants aux cours régionaux et mondiaux par pays.

4.2.7 Asie et Pacifique

90. Quinze[12] des 30 bénéficiaires de l'AT de la région Asie-Pacifique ont répondu au questionnaire. Les bénéficiaires ayant répondu ont indiqué les domaines prioritaires ci-après liés aux Accords de l'OMC en vigueur (par ordre de priorité): commerce des services; mesures correctives commerciales; subventions à la pêche; questions SPS; OTC; ADPIC et transfert de technologie; compétences en matière de négociations commerciales; questions liées à l'accès aux marchés; facilitation des échanges; agriculture; ACR; activités de suivi des EPC; règlement des différends; et notifications. Pour certaines de ces grandes catégories, plusieurs bénéficiaires ont mentionné des aspects particuliers et concrets. Par exemple, dans la catégorie générale du commerce des services, les bénéficiaires ont identifié, entre autres, les domaines spécifiques de l'AT suivants: traitement spécial et différencié, listes de services annexées aux ACR, différends concernant les services, analyse des données relatives aux services et aide à l'élaboration de la législation sur les services.

91. En ce qui concerne les subventions à la pêche, la plupart des bénéficiaires ayant répondu ont souligné la nécessité de mieux comprendre l'Accord et la manière de procéder. Pour ce qui est des mesures correctives commerciales, certains bénéficiaires ont identifié des questions spécifiques, telles que la mise en œuvre des accords et leur incorporation dans la législation nationale. Dans la catégorie générale des questions SPS/OTC, les notifications, la formation en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires, les normes SPS et l'élaboration de règlements techniques dans les ALE, ainsi que la formation sur e-Ping ont été mis en avant. Les questions spécifiques relatives aux ADPIC et au transfert de technologie qui ont été mises en évidence comprennent les indications géographiques, la santé publique et les chapitres des ACR consacrés à la propriété intellectuelle.

92. S'agissant des questions qui sont encore en discussion ont qui n'ont pas encore fait l'objet d'un accord multilatéral à l'OMC, ont été mentionnés (par ordre de priorité): le commerce électronique[13]; le commerce et l'environnement; la facilitation de l'investissement; les MPME; et les questions liées au commerce et à l'égalité des genres. Dans le domaine du commerce électronique, les sous-thèmes identifiés ont été la finance numérique, la cybersécurité, les flux de données, l'infrastructure numérique et le moratoire sur les droits de douane visant les transmissions électroniques. Dans la catégorie du commerce et de l'environnement, plusieurs bénéficiaires ont mentionné la durabilité et la pollution par les plastiques.

93. S'agissant de faire en sorte que l'AT offerte par l'OMC soit mieux adaptée et plus utile, la plupart des bénéficiaires ont indiqué que le Secrétariat devrait se pencher sur des questions spécifiques à chaque pays et adopter une approche plus souple en ce qui concerne le champ d'application de l'AT. Parmi les questions soulevées, on peut citer l'utilisation d'un plus grand nombre d'études de cas, l'examen des questions commerciales et macroéconomiques, l'augmentation du nombre d'activités nationales[14], la possibilité d'une plus grande participation à certains cours[15], l'allongement de la

[12] Bangladesh; Inde; Macao, Chine; Maldives; Mongolie; Myanmar; Népal; Pakistan; Papouasie-Nouvelle-Guinée; Philippines; République populaire de Chine; Sri Lanka; Taipei chinois; Thaïlande; et Vanuatu.

[13] Pour ce sujet, certains Membres se sont référés expressément au Programme de travail sur le commerce électronique, adopté par le Conseil général en septembre 1998.

[14] La pratique actuelle est de deux activités nationales par an pour les pays en développement Membres, et trois par an pour les PMA.

[15] Le maximum actuel est de 30 pour les activités en présentiel en ce qui concerne les activités régionales et mondiales.

durée des ateliers/séminaires[16] et la mise à disposition d'un plus grand nombre de documents en ligne. Certains bénéficiaires ont également indiqué que le nombre de stages/formations devrait être augmenté.

4.2.8 Pays les moins avancés

94. Le Secrétariat a reçu des réponses au questionnaire sur l'AT de la part de 22[17] des 43 Membres de l'OMC et observateurs appartenant à la catégorie des pays les moins avancés (PMA). Les PMA sont considérés par l'OMC comme un groupe prioritaire pour les activités d'assistance technique. De ce fait, leurs réponses au questionnaire sur l'AT ont été analysées en tant que groupe à part entière, outre l'analyse qui en est faite pour chacune des régions dont ils sont issus. Les réponses des PMA indiquent que leurs domaines prioritaires pour l'AT et la formation au titre des Accords de l'OMC en vigueur sont (par ordre de priorité): les questions SPS/les OTC; le commerce des services; la facilitation des échanges; les ADPIC et le transfert de technologie; les questions liées à l'accès aux marchés; et l'agriculture.

95. En outre, certains bénéficiaires ayant répondu ont souligné l'importance du renforcement des capacités de négociation; des notifications en général et, en particulier, dans le domaine de l'agriculture; du soutien à la mise en œuvre de l'Accord sur les subventions à la pêche; des activités de suivi des EPC; et de l'AT pour l'accession à l'OMC.

[16] La durée moyenne des cours est de trois jours, sauf pour les CRPC et les CAPC, et pour les cours de politique commerciale de courte durée à l'intention des PMA, dont la durée est de huit et de trois semaines, respectivement.

[17] Angola, Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Djibouti, Éthiopie, Gambie, Haïti, Madagascar, Mali, Mauritanie, Myanmar, Niger, Népal, Ouganda, République démocratique du Congo, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Tanzanie, Togo et Zambie. Les besoins de ces pays sont aussi couverts d'après les régions auxquelles ils sont rattachés.

Graphique 3 – PMA: domaines prioritaires liés aux Accords de l'OMC

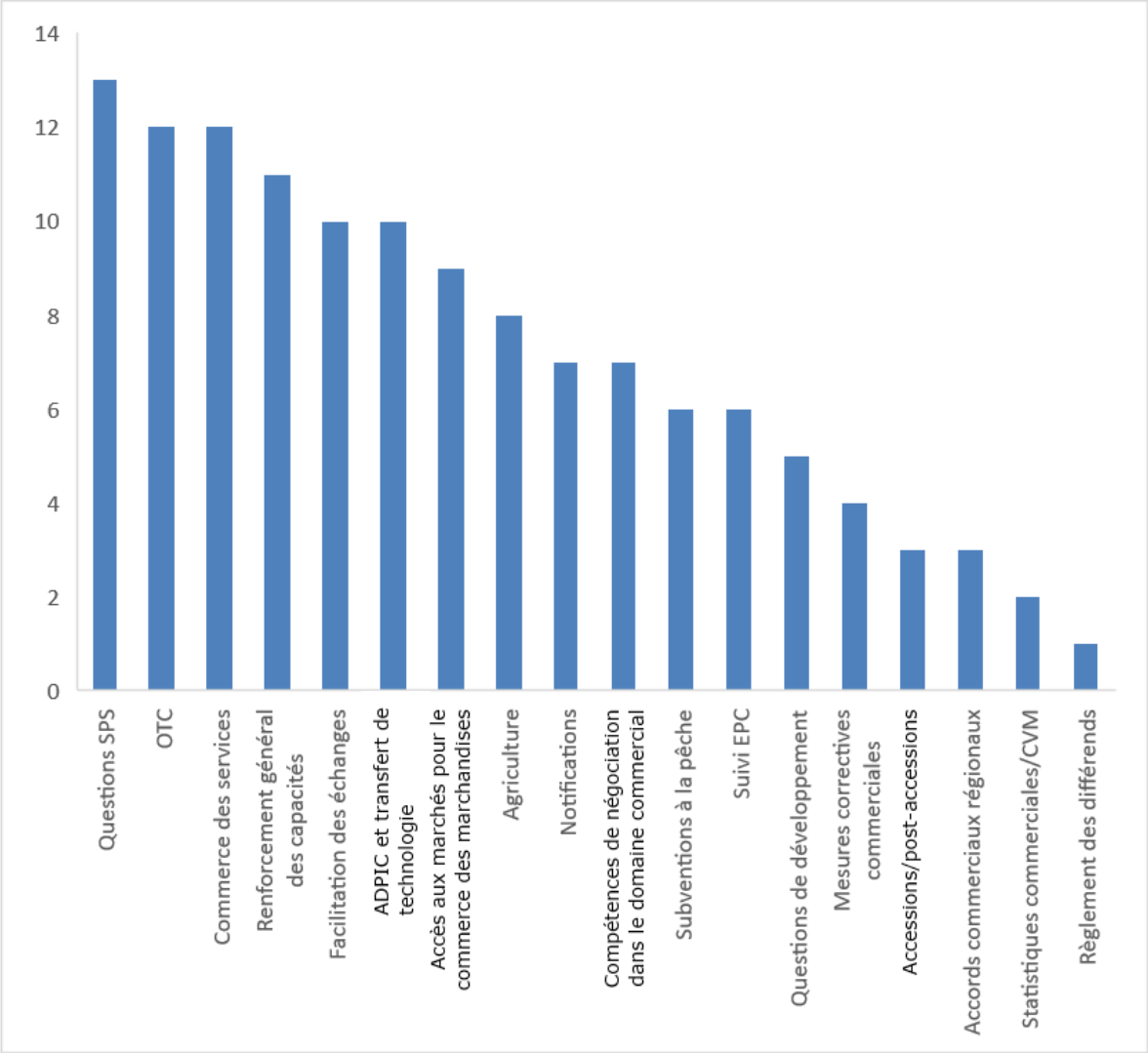

96. Sur la question de savoir s'ils estimaient que l'AT de l'OMC devrait couvrir une gamme plus large de thèmes dans ses programmes afin d'inclure d'autres sujets encore à l'examen à l'OMC, les bénéficiaires ont répondu par l'affirmative et cité les thèmes suivants comme thèmes principaux: le commerce électronique, le commerce et l'environnement, la facilitation de l'investissement pour le développement, le commerce et les questions de genre, la politique de la concurrence et les MPME. En outre, certains bénéficiaires ont mentionné d'autres sujets tels que les statistiques du commerce des services, les instruments de politique commerciale, l'analyse des données commerciales, le financement du commerce, les accords commerciaux régionaux et les CVM.

Graphique 4 – Thèmes non visés par un Accord ou ne faisant pas l'objet d'un processus convenu au niveau multilatéral

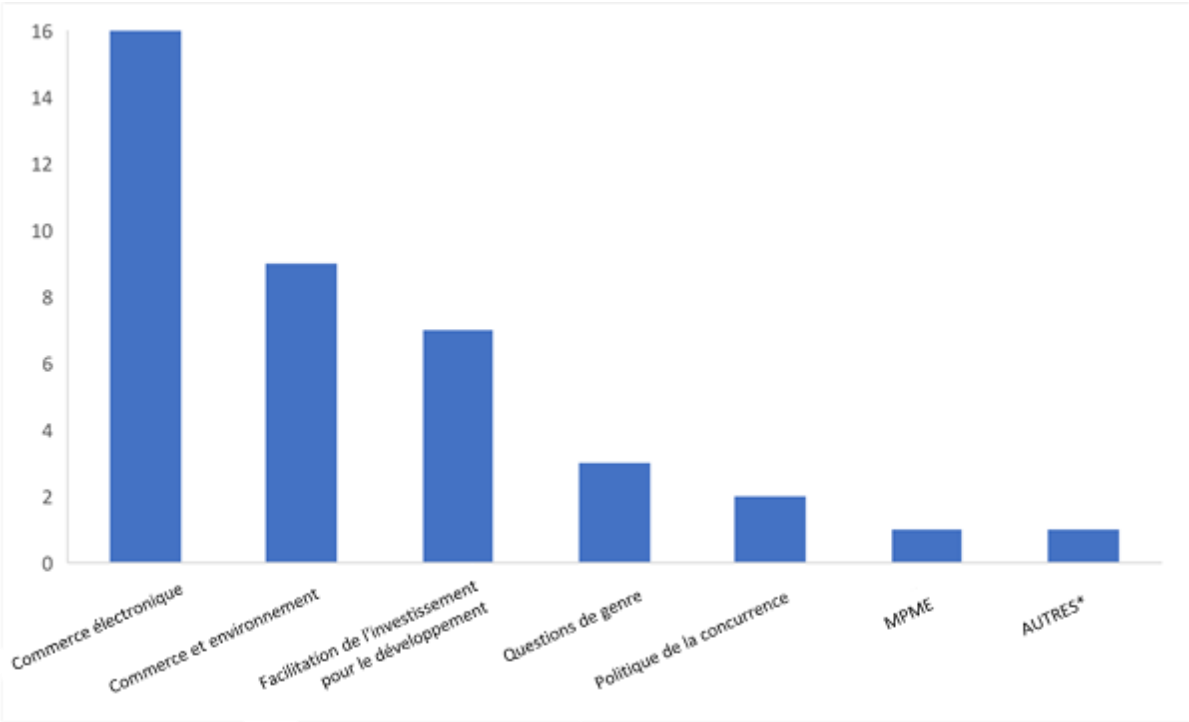

4.3 Contraintes en matière de capacités qui empêchent de tirer pleinement parti de l'assistance technique de l'OMC

97. Outre les domaines ou thèmes prioritaires, les bénéficiaires ont aussi été invités à identifier et décrire toute contrainte de capacité qui empêche leurs pays de tirer pleinement parti du système commercial multilatéral fondé sur des règles, y compris pour faire face aux questions soulevées dans le cadre des programmes de travail de l'OMC. Comme dans les questionnaires précédents, les réponses ont été très diverses, et les problèmes les plus souvent mentionnés ont concerné des contraintes en matière de ressources humaines et une connaissance limitée des questions traitées à l'OMC. Les contraintes spécifiques ont trait au faible nombre de fonctionnaires connaissant bien les questions traitées à l'OMC, parallèlement à la forte rotation du personnel, problèmes relevés dans plusieurs régions, outre le manque de compétences spécialisées, et la formation limitée des personnes qui s'occupent des questions liées au commerce. D'autres contraintes ont trait aux ressources financières et matérielles limitées, et aux données commerciales limitées ou peu fiables. Certains bénéficiaires ayant répondu ont également mentionné, parmi les contraintes, l'absence de mission permanente de leurs pays à Genève, ou la taille réduite de leur mission, et la barrière de la langue pour l'accès à certaines formations spécialisées, dans le cas des pays où la maîtrise courante de l'anglais n'est pas répandue.

98. Les PMA ont indiqué plusieurs contraintes de capacités qui empêche leurs pays de tirer pleinement parti du système commercial multilatéral fondé sur des règles. Les contraintes les plus fréquemment mentionnées concernaient la faiblesse des capacités institutionnelles et humaines, la forte rotation du personnel des ministères et organismes traitant des questions liées à l'OMC, et le manque de ressources financières pour organiser des activités nationales, ce qui se traduit par un faible niveau de demandes d'AT présentées par les pays au Secrétariat. D'autres PMA ont indiqué qu'en raison de leurs arriérés dans le paiement des contributions dues à l'OMC, ils étaient donc visés par des arrangements administratifs et n'avaient pas pu, de ce fait, demander l'assistance technique de l'OMC. Ils ont fait valoir qu'il serait nécessaire de reconsidérer l'exclusion de l'AT applicable aux pays visés par des arrangements administratifs.

4.4 Préférences exprimées quant aux modes de fourniture de l'assistance technique de l'OMC

99. L'apprentissage en ligne est devenu un mode bien établi de fourniture de l'AT de l'OMC et constitue un bon outil adapté à la fourniture de l'AT et d'activités de formation en raison, entre autres, de son faible coût, de sa disponibilité permanente, de sa flexibilité et du fait qu'il peut être utilisé par un grand nombre de participants. Certains bénéficiaires ont estimé qu'il serait nécessaire d'améliorer l'offre d'apprentissage en ligne actuelle en élargissant celle-ci pour couvrir les nouveaux sujets liés au commerce, en améliorant le contenu des modules et en étendant l'apprentissage en ligne à d'autres parties prenantes. Les cours en ligne sont accessibles au grand public hormis l'accès aux examens et la délivrance des diplômes. L'apprentissage en ligne a deux objectifs: servir d'outil de formation et permettre la sélection pour les activités de formation avancées conformément à la stratégie d'apprentissage progressif.

100. Les bénéficiaires ont été interrogés sur leur préférence pour les modes de fourniture suivants: présentiel, virtuel ou hybride.[18] Le Secrétariat a reçu des réponses très variées concernant les préférences ou les contraintes liées à tel ou tel mode de fourniture des formations: en ligne (par exemple, activités d'apprentissage en ligne); en présentiel; à distance (y compris les webinaires); ou activités "hybrides" associant des éléments en présentiel et des éléments en ligne ou à distance. Comme indiqué dans le tableau ci-après, de nombreux bénéficiaires ont indiqué que leur préférence va d'abord à une AT en présentiel (77 réponses sur 87), puis à des activités hybrides, et en dernier lieu à des activités virtuelles/en ligne. Les modes de fourniture de l'AT ayant la préférence des PMA ne diffèrent pas du reste des bénéficiaires de l'AT et la préférence est la même pour toutes les régions, comme on l'indique ci-dessous.

Graphique – 5 Préférences exprimées quant aux modes de fourniture de l'AT

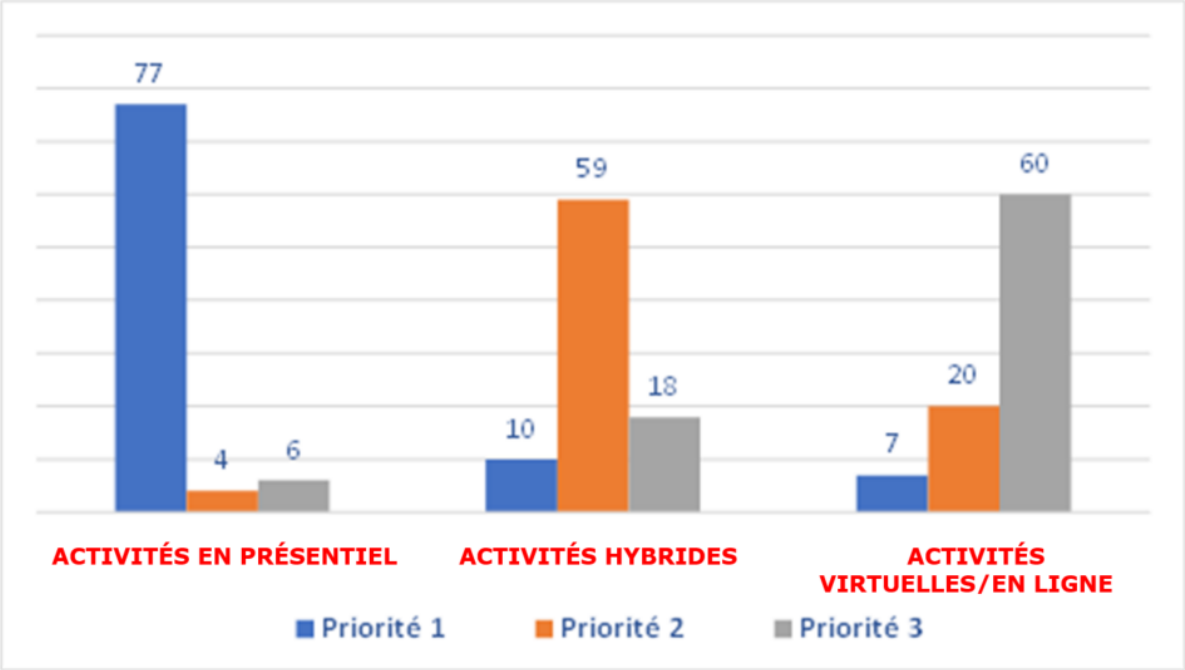

101. Il a également été demandé aux bénéficiaires de communiquer tout autre renseignement qu'ils estimaient pertinents pour que les activités d'AT et de formation de l'OMC soient mieux ciblées et qu'elles leur soient plus utiles. Parmi les réponses données, les points les plus fréquemment mentionnés faisaient référence à l'organisation de davantage d'activités nationales et régionales (avec une approche plus adaptée et ciblée), davantage d'activités en présentiel, l'augmentation du nombre de participants (en particulier plus de possibilités pour les PMA), ainsi que l'amélioration et l'expansion des cours d'apprentissage en ligne (y compris plus de cours dans des langues autres que l'anglais). Des bénéficiaires ont soulevé d'autres points tels que l'ajout de nouveaux sujets dans les

[18] Des modalités d'exécution hybrides associent des éléments en présentiel avec des éléments en ligne ou à distance.

cours et ateliers d'AT et de formation; la prise en compte de l'expérience professionnelle lors de la sélection des participants pour les activités d'AT, plutôt que l'application exclusive de la SAP; et l'organisation de cours plus poussés pour les spécialistes.

102. Le Secrétariat a présenté l'analyse préliminaire des besoins et priorités indiqués par les bénéficiaires de l'AT à de la cent vingtième session du Comité du commerce et du développement, tenue le 5 avril 2023. En outre, il a invité tous les Membres et observateurs de l'OMC à des consultations informelles sur le Plan d'AT 2024-2025, qui se sont tenues le 26 mai 2023. À la réunion, le Secrétariat a communiqué aux participants les réponses qui avaient été données aux questionnaires sur l'AT, a présenté l'approche stratégique qu'il se proposait de suivre pour le Plan biennal d'AT et a donné des informations actualisées sur l'état d'avancement de l'élaboration du Plan.

103. Afin d'adapter les activités à chaque bénéficiaire plutôt que d'offrir des produits génériques, comme c'est le cas au niveau régional ou mondial, le Secrétariat donnera la priorité aux activités nationales pour répondre aux besoins. Le formulaire de demande en ligne donne la possibilité aux bénéficiaires de l'AT de préciser ou de reconfirmer leurs priorités. C'est la meilleure façon de prendre en compte les intérêts spécifiques de chaque Membre ou observateur dans la conception et l'exécution des activités d'AT.

104. À cet égard, le formulaire de demande en ligne d'activité nationale d'assistance technique restera le principal outil de demande pour les activités d'AT destinées aux Membres et aux observateurs. En 2022, bon nombre de bénéficiaires n'ont pas utilisé pleinement les activités nationales en raison de plusieurs difficultés, y compris celles rencontrées spécifiquement par les PMA et certains pays en développement à faible revenu, évoquées à la section 4.3.

105. S'agissant des activités régionales, le Secrétariat veillera à ce que ces activités portent sur des sujets intéressant la plupart des bénéficiaires de la région concernée. À cet égard, la teneur du programme des activités thématiques régionales reflétera les besoins spécifiques de chaque région.

106. Certains bénéficiaires estiment que le Secrétariat devrait élargir son assistance pour inclure des conseils en matière de politique commerciale. Toutefois, mandat et le rôle du Secrétariat sont limités à cet égard. Par conséquent, le Secrétariat continuera de coopérer avec des organisations partenaires qui partagent les mêmes principes que l'OMC pour garantir une bonne réactivité aux divers besoins et priorités des bénéficiaires de l'AT. Entre-temps, pour les activités menées conjointement avec des partenaires, le rôle consistant à présenter des options pour la politique commerciale continuera d'être assuré par les institutions dont le mandat prévoit qu'elles peuvent remplir ce rôle.

107. En ce qui concerne les demandes relatives à des questions nouvelles ou à des questions qui n'ont pas fait l'objet d'un accord multilatéral, le Secrétariat accordera l'attention nécessaire aux sensibilités qui existent pour certains sujets, sans perdre de vue le fait que l'assistance technique de l'OMC est déterminée par la demande. Le Secrétariat assurera donc ce type d'assistance technique lorsqu'un bénéficiaire ou un groupe de bénéficiaires en fera la demande expresse.

108. Sur la base des discussions antérieures et des indications émanant des Membres et des observateurs, ainsi que lors des consultations menées dans le cadre de l'élaboration des plans d'AT antérieurs, le Secrétariat maintiendra le canal de communication convenu avec les Membres et les observateurs, à savoir, dans la plupart des cas, leurs missions permanentes auprès de l'OMC. Pour compléter ces efforts et assurer la transparence sur les activités planifiées, les activités d'AT prévues continueront d'être publiées sur la page du site Web de l'OMC consacrée à l'AT (Prochaines activités in situ | TAMS (wto.org)).

109. Dans plusieurs de leurs réponses, les gouvernements accédants bénéficiaires ont souligné la nécessité, pour le Secrétariat, d'organiser des activités spécifiques pour les aider dans leur processus d'accession. Le Secrétariat mène déjà des activités d'AT liées à l'accession élaborées en consultation avec la Division des accessions; la quasi-totalité des activités nationales dans les gouvernements accédants bénéficiaires visent à faire avancer le processus d'accession à l'OMC. En outre, les Membres ayant récemment accédé à l'Organisation bénéficient également d'un certain nombre d'activités postérieures à l'accession, elles aussi mises en œuvre conjointement avec la Division des accessions. Le Secrétariat conservera cette approche au cours de la période biennale 2024-2025.

5 APPROCHE STRATÉGIQUE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE EN 2024-2025

110. L'AT est un élément central de la dimension développement du système commercial multilatéral.[19] La fourniture de l'AT de l'OMC est conçue pour aider les pays en développement, et notamment les moins avancés d'entre eux, à s'ajuster aux règles et disciplines de l'OMC, à mettre en œuvre leurs obligations et exercer leurs droits de Membres, y compris en tirant parti des avantages d'un système commercial multilatéral fondé sur des règles. La priorité est donnée aux PMA, ainsi qu'aux Membres et observateurs qui n'ont pas de représentation à Genève.

111. Le Plan d'AT est axé sur les besoins des bénéficiaires et reflète les priorités et mandats adoptés par les Membres. Une appropriation accrue par les bénéficiaires garantit l'efficacité et la durabilité des programmes d'AT, car les bénéficiaires sont les mieux placés pour déterminer leurs propres besoins. Par conséquent, dans le cadre de l'élaboration du Plan d'AT, le Secrétariat a consulté les bénéficiaires de l'AT, y compris au moyen de questionnaires ponctuels. En concevant des activités d'AT adaptées aux besoins de chaque bénéficiaire, le Secrétariat attache une grande importance à une évaluation des besoins d'AT effectuée par les bénéficiaires eux-mêmes. Parallèlement, le Secrétariat fournira autant d'indications que possible pour aider les bénéficiaires à effectuer leurs propres évaluations des besoins, étant donné qu'un certain nombre de bénéficiaires, en particulier les PMA, sollicitent une assistance pour apprendre à utiliser les outils leur permettant d'évaluer eux-mêmes leurs besoins.

112. Le Plan d'AT, tout en répondant aux besoins en constante évolution du SCM et des bénéficiaires de l'AT, vise à améliorer la qualité et l'efficacité de l'AT en donnant la priorité aux activités qui sont les plus susceptibles de produire des résultats pour les bénéficiaires. S'agissant de la conception et de l'organisation de ces activités, le Secrétariat s'efforcera d'utiliser des méthodes et des technologies qui améliorent le partage des connaissances, optimisent l'impact et permettent un usage plus efficace des ressources. Dans le même temps, le Plan d'AT prévoit que le volume de l'offre d'AT reste sensiblement le même que pendant la période antérieure à la crise de la COVID-19, partant de l'hypothèse que les ressources humaines disponibles consacrées à l'assistance technique devraient demeurer largement inchangées, et que les ressources financières qui lui seront affectées tiendront compte de la conjoncture économique mondiale et de son incidence sur des coûts comme celui des vols et de l'hébergement dans les hôtels pendant la période biennale 2024-2025.

113. L'approche stratégique globale sur laquelle repose la conception du Plan d'AT est guidée par deux grands principes: la gestion axée sur les résultats et la progressivité des parcours de formation. Ces deux stratégies sont complétées par les éléments suivants: utilisation de méthodes pédagogiques adéquates; recours aux partenariats; et caractère prioritaire de l'inclusion. En outre, si les Membres en décident ainsi, le plan d'AT pourrait être revu en temps opportun pour tenir compte de la suite donnée aux recommandations découlant de la récente évaluation extérieure des ressources extrabudgétaires et des résultats des discussions en cours sur la réforme de l'OMC.

5.1 Gestion axée sur les résultats

114. Le Plan d'AT est fondé sur la stratégie de gestion axée sur les résultats du Secrétariat, qui a été adoptée par les Membres à compter de 2013. Cette stratégie repose sur les notions et la terminologie définies par l'approche de gestion axée sur les résultats (GAR), qui vise principalement à atteindre des résultats mesurables en améliorant la planification, la prise de décisions, la transparence et la responsabilité. Le Secrétariat entend poursuivre sa mise en œuvre de la GAR.

115. Selon la méthode de GAR, les résultats clés sont rassemblés dans un niveau supérieur de résultats appelé "Impact". Aucun lien de causalité ne peut être établi entre les activités d'AT et tout résultat observable du point de vue de l'impact mondial. Le Plan d'AT visera en priorité à définir et à mesurer la contribution du Secrétariat à l'obtention des résultats intermédiaires convenus qui soutiennent la réalisation des résultats clés. Dans ces conditions, des objectifs clairs concernant ce qui doit être accompli sont définis en même temps que de solides indicateurs pour mesurer les progrès accomplis et s'assurer que les différentes activités d'AT contribuent à l'obtention des résultats intermédiaires escomptés qui alimentent les résultats clés établis.

[19] Déclaration ministérielle de Doha, WT/MIN(01)/DEC/1, paragraphe 38.

116. Depuis l'adoption de la stratégie de gestion axée sur les résultats, les Plans d'AT ont présenté trois niveaux de résultats (résultats intermédiaires; résultats clés et impact), ainsi que la manière dont les activités d'AT contribuent à l'obtention de résultats intermédiaires et à la transformation des résultats intermédiaires en résultats clés, avec un impact escompté pour les Membres et observateurs bénéficiaires. La contribution respective des trois niveaux de résultats est évaluée en utilisant une matrice de cadre logique, aussi appelée "cadre logique". Cette matrice contient une présentation détaillée des indicateurs de performance, situations initiales, objectifs, données factuelles et présupposés qui guident la conception et la mise en œuvre du Plan d'AT et qui contribuent à mesurer les résultats. Les résultats intermédiaires, les résultats clés et les autres composantes du cadre logique sont analysés dans la section 6 ci-après.

117. Le Plan d'AT prévoit des indicateurs, des niveaux de référence et des objectifs qui serviront à mesurer la réalisation des résultats clés en tenant compte des conditions qui ont compromis les activités d'AT pendant la pandémie et en 2022. On est aussi parti du principe que les conditions qui ont dégradé les résultats en 2022 auront été en grande partie surmontées à la fin de 2023 et au début de la période 2024-2025 ou peu de temps après.

118. Le cadre logique figurant à l'annexe 1 sert de base au suivi et à l'évaluation des progrès accomplis en vue de la réalisation des résultats prévus pendant la mise en œuvre du Plan d'AT. Le Secrétariat continuera en outre de déployer un plan de travail de suivi et d'évaluation afin de contribuer à mesurer la réalisation des résultats clés. Ce suivi et cette évaluation sont essentiels pour veiller à l'utilisation efficiente des ressources dédiées à l'AT. L'Institut de formation et de coopération technique (IFCT) est chargé de coordonner le suivi et l'évaluation des activités d'AT et de produire en fin d'année un rapport annuel sur la mise en œuvre de ces activités. Le plan de travail de suivi et d'évaluation reflètera le Plan d'AT et attribuera les ressources nécessaires au suivi et à l'évaluation selon l'importance relative de chacun des résultats clés dans l'ensemble des activités d'AT.

119. Comme auparavant, la communication annuelle de renseignements sur l'AT aux Membres portera principalement sur les résultats de l'assistance technique tels qu'ils sont présentés dans le cadre logique de l'AT, le suivi étant effectué par les responsables de programmes, les organisateurs et les formateurs et portant en priorité sur les résultats immédiats ou intermédiaires des différentes activités d'AT.

120. Un élément essentiel de la mise en œuvre de la GAR est le système de gestion de l'AT (TAMS). Le Secrétariat entend poursuivre le perfectionnement du fonctionnement du TAMS pour augmenter l'efficacité, la transparence et la responsabilité, y compris en améliorant les tableaux de bord récemment développés afin de donner aux Membres un accès en temps réel à toutes les données pertinentes relatives à l'AT, des demandes initiales aux évaluations. Néanmoins, à compter de 2023, le développement de toutes les fonctionnalités du TAMS qui devait être achevé avant la fin de la période visée par le plan d'AT 2022-2023 sera mis en suspens jusqu'à que des ressources soient allouées pour reprendre l'analyse et le reste des activités nécessaires à la création d'un portail unique pour recevoir et traiter les demandes de participation aux activités d'AT et pour permettre aux participants, outre les bénéficiaires et le personnel du Secrétariat, d'avoir accès aux données pertinentes.

5.2 Stratégie d'apprentissage progressif

121. L'autre composante majeure du cadre général du Plan d'AT est la stratégie d'apprentissage progressif (SAP), que les Membres ont approuvée en 2011. La SAP permet de mieux adapter les activités de l'OMC à l'évolution des besoins des bénéficiaires tout en améliorant l'efficacité et l'efficience du programme général d'assistance technique de l'Organisation. Elle permet aussi d'utiliser les ressources consacrées à l'AT de manière plus efficiente en tirant parti des connaissances et de l'expérience déjà acquises par les participants et en conduisant progressivement ces derniers vers une formation d'un niveau plus élevé.

122. Dans le cadre de la SAP, les activités de formation de l'OMC sont définies selon deux critères: le niveau et le public cible. La SAP se compose de trois niveaux successifs de formation: introduction (niveau 1), intermédiaire (niveau 2) et avancé (niveau 3). D'autre part, la SAP englobe deux catégories de publics cibles: les généralistes et les spécialistes. Les généralistes sont des fonctionnaires gouvernementaux qui ont besoin d'une connaissance générale de l'OMC pour

s'acquitter de leurs tâches, comme les fonctionnaires en poste dans les capitales qui s'occupent des questions liées à l'OMC ou les délégués en poste au sein des Missions permanentes auprès de l'Organisation qui sont, d'une manière générale, chargés des différents thèmes abordés dans l'ensemble du Programme de travail de l'OMC. Les spécialistes sont, quant à eux, des fonctionnaires gouvernementaux qui ont besoin d'une connaissance approfondie d'un domaine spécifique lié à l'OMC, comme les fonctionnaires qui travaillent sur une question spécifique au sein d'un ministère ou d'un département particulier. Le graphique 6 montre la configuration du cadre de la SAP.

Graphique 6 – La stratégie d'apprentissage progressif de l'OMC

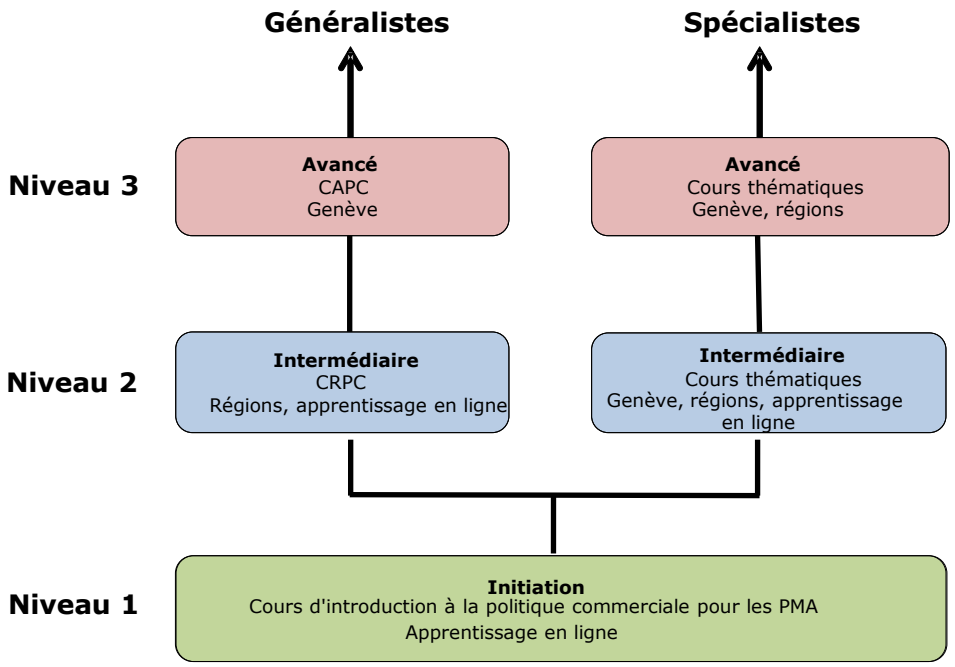

123. Le Secrétariat a élaboré des directives sur le contenu de chacun des trois niveaux de formation, sujet par sujet, afin de définir les éléments de fond que les généralistes et les spécialistes doivent maîtriser au terme de chaque activité de formation. La réussite à chaque niveau est une condition préalable pour passer au niveau suivant. Un candidat peut également accéder à un certain niveau s'il possède par ailleurs des connaissances ou une expérience professionnelle dont il est démontré qu'elles correspondent aux exigences d'un niveau indiqué comme constituant un prérequis pour accéder au niveau visé. Les programmes de formation de l'OMC sont périodiquement révisés afin de mieux définir la voie de formation progressive offerte aux généralistes et aux spécialistes.

124. Bien que certaines activités d'AT soient difficilement classables dans la SAP, le Secrétariat continuera de promouvoir la connaissance des notions sur lesquelles sont fondés les différents niveaux de formation et de préciser les connaissances, les concepts et les principes qui doivent être acquis à chaque niveau. La progressivité et une synergie accrue seront visées entre les différentes activités d'AT, y compris les activités en ligne et en présentiel. Le Secrétariat s'efforcera d'assurer une meilleure articulation et une meilleure progressivité entre les trois niveaux de formation, en particulier pour les activités pour généralistes, de sorte que les activités de niveau plus élevé exploitent plus efficacement les connaissances acquises aux niveaux précédents.

125. L'expérience acquise pendant la pandémie en ce qui concerne le déploiement de cours de formation à distance dans les activités d'AT avec un contenu ajusté devrait ouvrir la voie vers une plus grande cohérence et une application plus étendue de la SAP. La mise en œuvre de la progressivité dans l'apprentissage continuera d'être soutenue, lorsque cela sera approprié, par le recours à des moyens de tester les connaissances des participants au terme des activités d'AT.

126. Le Secrétariat a l'intention de continuer à consolider la SAP dans un plus large éventail d'activités, y compris les activités nationales, pour lesquelles l'application de la SAP est souvent difficile en raison du contrôle limité qu'a le Secrétariat sur la détermination de la participation.

127. Dans le cadre de l'apprentissage en ligne, le cours intitulé "Présentation de l'OMC" dispensera la formation de base requise pour comprendre la structure et le fonctionnement de l'Organisation. Ce cours sera également un prérequis pour participer aux activités en ligne ou en présentiel de niveaux plus avancés. Les cours intermédiaires d'apprentissage en ligne destinés aux généralistes permettront aux fonctionnaires gouvernementaux qui y participent d'améliorer leur compréhension globale de l'OMC, tandis que les cours destinés aux spécialistes permettront aux participants d'acquérir des compétences sur un Accord de l'OMC ou un sujet particulier.

5.3 Teneur des cours et utilisation de méthodes pédagogiques appropriées

128. Le Secrétariat continuera de développer et d'incorporer des méthodes pédagogiques plus efficaces dans ses activités d'AT, y compris en ce qui concerne les moyens de fourniture, d'après les préférences indiquées par les Membres, comme illustré plus haut à la section 4.

129. La pandémie a permis une meilleure compréhension, tant pour le Secrétariat que pour les bénéficiaires, des possibilités que les moyens de fourniture à distance d'activités d'AT peuvent offrir afin de répondre aux besoins de formation, ainsi que des limitations qu'ont ces moyens à distance par rapport aux formations en présentiel. Afin de bénéficier au maximum des possibilités d'apprentissage à distance, les participants doivent avoir accès à une connexion Internet solide et fiable et à un équipement informatique adéquat et avoir la possibilité de consacrer suffisamment de temps aux activités de formation, en tenant compte de leur contexte professionnel et familial et des contraintes en termes d'espace de travail et d'autres contraintes personnelles. Dans le même temps, la plupart des activités d'AT en présentiel ne peuvent pas être entièrement converties en mode virtuel sans un important investissement de ressources[20], ni sans revoir fortement à la baisse le niveau d'ambition.

130. Comme indiqué à la section 4, de nombreux bénéficiaires ont indiqué préférer le mode présentiel pour recevoir une assistance technique.[21] Le Secrétariat a également conscience que le mode présentiel est sans doute le meilleur moyen de fournir certaines activités d'AT, par exemple les activités d'un niveau avancé et les activités qui nécessitent un niveau d'interaction élevé avec les formateurs et les pairs. La reprise progressive des activités de formation en présentiel sera déployée en tenant compte des circonstances régionales et locales, ainsi que des préférences et contraintes exprimées par les bénéficiaires.

131. Dans le même temps, le Secrétariat entend puiser dans l'expérience acquise pendant la pandémie en matière de fourniture de TA pour utiliser de manière plus efficace et flexible les différentes méthodes de fourniture des activités d'AT. Les activités virtuelles coexisteront avec les activités en présentiel, soit en elles-mêmes, soit en étant intégrées dans des activités d'AT mixtes qui combinent des contenus fournis en présentiel et à distance, selon les cas. Cette approche peut permettre d'élargir et d'améliorer l'offre d'AT grâce à un investissement en ressources financières et humaines, tout en encourageant la réduction de l'empreinte environnementale et en favorisant le bien-être et la productivité des formateurs et des participants.

132. S'agissant d'activités de formation spécifiques, le Secrétariat continuera d'encourager les formateurs à utiliser la juste combinaison de cours magistraux traditionnels et de cours interactifs, ainsi que d'autres méthodes telles que la formation pratique lorsque cela aide les participants à acquérir et à mémoriser des connaissances. Les formateurs seront tout particulièrement encouragés à utiliser des méthodes de formation interactives telles que des séances de questions-réponses, des études de cas et des discussions en petits groupes. L'interactivité est tout particulièrement importante dans les activités d'AT en ligne ou virtuelles, où il est difficile de maintenir l'attention et l'engagement des participants.

[20] La préparation d'activités virtuelles nécessite beaucoup plus de travail et ces activités sont souvent conçues différemment de manière à se dérouler sur une période plus longue que leurs équivalents en présentiel. Aussi, le maintien d'un volume similaire d'AT impliquerait l'investissement de ressources supplémentaires.

[21] Voir plus haut, paragraphe 100.

133. Les formateurs seront par ailleurs encouragés à évaluer s'il est approprié de compléter les éléments en temps réel (synchrones) par des éléments asynchrones dans les activités d'AT, afin de rendre les activités plus flexibles et de permettre aux participants d'apprendre à leur propre rythme et de combiner l'apprentissage avec leurs tâches professionnelles et leurs obligations familiales. Étant donné l'importance que revêt l'utilisation de méthodes de formation appropriées pour créer un climat d'apprentissage efficace, le Secrétariat continuera de suivre de près les différentes méthodes de formation utilisées par les formateurs dans la fourniture de l'AT.

134. Le Secrétariat poursuivra également ses efforts en vue de promouvoir, d'améliorer ou d'élargir l'offre de cours existants. Cela pourrait nécessiter de modifier le programme ou la méthode utilisée, ou de prévoir la possibilité de proposer d'autres cours thématiques en français ou en espagnol. Les efforts se poursuivront pour accroître le nombre de candidats sélectionnés[22], que cela soit pour les activités de formation fournies en présentiel ou à distance, dans la mesure où les objectifs des activités spécifiques sont atteints et que l'utilisation de la méthode pédagogique la plus appropriée n'est pas affectée.

135. Le Secrétariat maintiendra la pratique qui consiste à mener des consultations avec les bénéficiaires avant la tenue des activités régionales et nationales afin d'adapter les activités d'AT aux spécificités des contextes locaux des bénéficiaires. Cela permettra d'identifier la méthode pédagogique la plus appropriée pour organiser une activité d'AT, y compris le mode de fourniture privilégié, et d'adapter son contenu aux besoins identifiés.

136. L'apprentissage en ligne a joué un rôle fondamental dans la mise en œuvre des activités d'AT au cours des dernières années et s'est avéré être une méthode efficiente et d'un bon rapport coût-efficacité pour former de nombreuses personnes dans le monde sur divers sujets liés à l'OMC. Les cours d'apprentissage en ligne de l'OMC font partie de la SAP et assurent une formation aux niveaux introductif et intermédiaire. Le catalogue des cours comprend une voie pour les généralistes et une voie pour les spécialistes afin de répondre aux différents profils des participants et aux besoins d'apprentissage spécifiques. En outre, certains cours sont proposés en dehors de la SAP pour élargir le public visé et mieux faire connaître les questions liées à l'OMC. En période de restriction de la mobilité, les cours d'apprentissage en ligne sont une composante essentielle de l'AT de l'OMC. Comme indiqué plus haut, les bénéficiaires estiment que l'apprentissage en ligne est un bon outil approprié à la fourniture d'AT et d'activités de formation, en raison, entre autres choses, de son coût peu élevé, de sa disponibilité continue, de sa flexibilité et du fait qu'il peut être utilisé par un grand nombre de participants.[23]

137. Pendant la période 2024-2025, les cours de formation en ligne continueront d'être disponibles sur la plate-forme d'apprentissage en ligne (https://www.learning.wto.org/) sans interruption. Cela permet aux participants d'étudier à leur propre rythme et de combiner l'apprentissage avec leur vie professionnelle et leurs engagements familiaux. Les fonctionnaires gouvernementaux intéressés pourront s'inscrire, consulter le catalogue des cours d'apprentissage en ligne, sélectionner les programmes qui correspondent à leurs besoins, suivre des cours, participer à des activités interactives, accéder aux examens de fin de module et obtenir un certificat de l'OMC à leur convenance tout au long de l'année.

138. Les supports de formation resteront disponibles à des fins d'autoformation sur la plate-forme d'apprentissage en ligne pour les personnes qui ne sont pas autorisées à s'inscrire à un cours, mais qui souhaitent se familiariser avec l'OMC et/ou les questions liées au commerce en général. Il s'agit d'une composante importante du programme d'apprentissage en ligne de l'OMC, qui vise à élargir la portée du programme aux universitaires, aux parlementaires, aux journalistes, aux ONG et au secteur privé.

139. Le Secrétariat mettra à jour et améliorera les cours existants du catalogue des cours d'apprentissage en ligne. Il continuera en outre d'organiser des formations, dans les trois langues de travail de l'Organisation, sur les principaux Accords de l'OMC et sur des sujets essentiels liés au commerce, tout en élargissant son offre à d'autres sujets faisant l'objet de discussions dans le cadre du programme de travail de l'OMC.

[22] L'augmentation du nombre de participants aux activités d'AT en présentiel sera fonction de la capacité d'accueil des installations dans lesquelles ces cours sont organisés.

[23] Voir plus haut, paragraphe 99.

140. En termes d'approche didactique, le Secrétariat continuera, durant la période biennale, la transformation des cours de première génération en cours interactifs conformes aux méthodes d'apprentissage en ligne et aux normes dans ce domaine. De plus, les interactions synchrones et asynchrones seront renforcées dans le programme afin de soutenir le transfert et le partage de connaissances et d'accroître la motivation pendant les cours, par l'introduction de séances Web régulières et la mise sur pied de communautés d'apprentissage comme éléments complémentaires des cours.

5.4 Recours aux partenariats

141. Au fil des ans, l'OMC a conclu de nombreux partenariats pour fournir son assistance technique. Les partenariats sont établis à long terme, à court terme ou ponctuellement pour une activité d'AT particulière. Sources de compétences et de connaissances additionnelles, les partenariats aident à offrir une AT adaptée au contexte. Ils contribuent également pour beaucoup à promouvoir les avantages de l'AT de l'OMC et à rendre l'organisation des activités plus efficace.

142. Le réseau de partenariats de l'OMC a joué un rôle important en 2022, et 62% des activités ont été mises en œuvre avec la participation d'un partenaire. Ces partenariats sont un atout précieux pour l'OMC car ils contribuent à la pertinence et à l'efficacité des activités proposées aux Membres et à la viabilité financière de l'assistance technique de l'OMC. À cet égard, le Secrétariat mettra l'accent sur les partenaires qui contribuent financièrement à l'exécution des activités de TA tout en continuant de privilégier les quatre domaines mentionnés ci-après dans lesquels des partenaires pourraient valoriser l'AT fournie par l'OMC:

a. **Contenu**: que la coopération soit prescrite ou non par un Accord de l'OMC, le partenaire valorise le contenu des activités d'AT en apportant ses connaissances spécialisées sur un sujet donné, un contexte local ou le rôle institutionnel qu'il joue dans un domaine. Ces partenariats consisteraient généralement à élaborer et à exécuter conjointement le programme de l'activité ou une partie du programme.

b. **Partage des coûts**: le partenaire partage les coûts afférents à l'organisation d'une activité d'AT donnée. La contribution du partenaire peut être limitée à certains de ces coûts et consister en un pourcentage du total ou en un montant forfaitaire.

c. **Appui sur le terrain/logistique**: le partenaire prend en charge une partie de la logistique liée à l'activité d'AT. Il peut s'agir de déterminer le lieu de l'activité, de réserver les hôtels, de préparer les itinéraires de voyage, d'envoyer les invitations, d'organiser les services d'interprétation ou les transports sur place, de fournir du personnel d'appui sur place, de créer et de maintenir une salle de classe virtuelle ou encore, le cas échéant, de verser les indemnités journalières de subsistance aux participants.

d. **Sensibilisation:** la coopération avec certaines institutions peut permettre à l'OMC de toucher un public différent ou d'accroître sa visibilité dans des milieux non traditionnels.

143. Le Secrétariat continuera d'analyser le fonctionnement des différents partenariats. Le recours à des experts régionaux se poursuivra pour les cours régionaux de politique commerciale et une approche analogue sera encouragée pour les autres activités d'AT régionales autant que possible. Le Secrétariat continuera de veiller à une utilisation efficace des ressources, y compris pour le recours des consultants extérieurs aux régions, en vue de renforcer les capacités de formation au sein des bénéficiaires et régions.

5.5 Donner la priorité à l'inclusion

144. Le Secrétariat s'engage à offrir des activités d'AT pleinement inclusives qui répondent à l'évolution des besoins des bénéficiaires les plus fragiles et les plus vulnérables. L'intégration des PMA dans la SCM sera poursuivie par le biais de produits d'AT conçus par le Secrétariat pour répondre aux besoins systémiques et évolutifs de ces pays. Renforcer la participation des PMA aux activités d'AT demeurera une priorité, l'objectif étant d'aider ces pays à bénéficier davantage de leur participation active à l'OMC.

145. En 2017, à la Conférence ministérielle de Buenos Aires, une Déclaration conjointe sur le commerce et l'autonomisation économique des femmes a été adoptée. Depuis 2020, on observe un intérêt accru pour les questions relatives au commerce et au genre, certains Membres demandant des activités d'AT spécifiques sur ces questions. À la douzième Conférence ministérielle, les Ministres ont, dans le document final (WTO/MIN(22)/24), reconnu les liens qui existent entre l'autonomisation économique des femmes et la croissance économique, prenant acte des travaux de l'OMC sur cette question. Le cours de formation de l'OMC sur le commerce et la dimension de genre aide les fonctionnaires à élaborer des politiques commerciales tenant compte de cette dimension et étudie les aspects liés au développement de l'autonomisation économique des femmes.

146. Le rapport annuel de 2022 sur l'assistance technique indique que pour la première fois, les femmes ont été plus nombreuses (51%) que les hommes à prendre part aux activités d'AT. La participation féminine a augmenté dans toutes les activités, quel que soit le mode de prestation. Les femmes représentaient 54% de l'ensemble des apprenants en ligne, soit une hausse de 21% par rapport à l'année précédente.

147. Le Secrétariat continuera de suivre la participation des femmes et des hommes aux activités d'AT de l'OMC dans un avenir prévisible et de faire rapport à ce sujet, en vue de corriger les disparités. En outre, en témoignage de l'importance qu'il attache aux questions de genre, le Secrétariat continuera de s'employer à garantir la parité entre les sexes dans la participation aux activités d'AT de l'OMC. Il s'efforcera en particulier d'améliorer la participation des femmes dans les régions où leur participation a baissé ou stagné.

148. Tout en étant conscient que d'autres acteurs internationaux ont un mandat spécifique en matière d'égalité hommes-femmes, dans le contexte de la mise en œuvre de l'actuel Plan d'AT, le Secrétariat maintiendra ses modules de formation sur le commerce et l'égalité hommes-femmes dans les activités d'AT de l'OMC et en poursuivra le développement. Il contribuera aussi à des discussions sur le commerce et les questions de genre dans le cadre d'activités d'AT organisées par des partenaires. Il ressort des données disponibles que l'autonomisation économique des femmes a une incidence positive sur la croissance économique et contribue à réduire la pauvreté. Si le commerce a augmenté les possibilités d'emploi dont disposent les femmes et amélioré les perspectives économiques des entrepreneuses, les femmes continuent de moins participer au commerce en raison des difficultés et des obstacles plus importants auxquels elles se heurtent, y compris dans l'acquisition des connaissances en matière commerciale.

149. Enfin, la diversité linguistique et l'utilisation des trois langues de travail de l'OMC dans la fourniture de l'AT constitueront un outil supplémentaire pour parvenir à l'inclusion. Le Secrétariat organise des activités d'AT dans les trois langues utilisées à l'OMC: l'anglais, l'espagnol et le français. Les participants aux activités d'AT peuvent donc suivre des cours dans l'une quelconque de ces langues lorsque ces cours sont disponibles dans toutes les langues. Offrir les mêmes cours dans les trois langues de travail de l'Organisation sera l'option privilégiée afin de conserver autant d'interactivité que possible. Les services d'interprétation continueront aussi d'être utilisés, lorsque cela est possible et approprié, afin de toucher un plus large public. Les cours d'apprentissage en ligne nouveaux ou mis à jour, qui sont généralement lancés en anglais, continueront d'être traduits peu à peu en espagnol et en français.

6 RÉSULTATS CLÉS ATTENDUS DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

150. L'une des fonctions centrales du Secrétariat dans le cadre du programme d'AT consiste à renforcer la capacité des fonctionnaires bénéficiaires de l'AT de traiter les différentes questions relevant des Accords de l'OMC. L'AT de l'OMC vise à renforcer les capacités des pays en développement et des PMA afin qu'ils puissent: a) participer de manière effective aux principaux travaux de l'OMC et de ses organes; b) s'acquitter de leurs obligations dans le cadre de l'OMC; c) défendre leurs droits découlant des Accords de l'OMC; et d) participer efficacement aux négociations. Pour les observateurs, l'AT vise à s'assurer que les gouvernements ou les territoires douaniers distincts accédants participent de manière effective aux négociations en vue de l'accession, conformément aux processus et aux procédures de l'OMC.

151. Le Plan d'AT s'adresse principalement aux fonctionnaires gouvernementaux, l'objectif étant d'aider les gouvernements ou territoires bénéficiaires à renforcer leur capacité de mettre en œuvre les Accords de l'OMC et ainsi de faire valoir leurs droits en vertu de ces accords. Le Secrétariat

continuera de fournir aux fonctionnaires gouvernementaux et autres une assistance technique reposant sur des activités organisées aux niveaux national, régional et mondial. Pour ce qui est des modes de fourniture, le Secrétariat compte recourir à des activités sur place, virtuelles, en ligne, et à des formules mixtes qui conjuguent des formations sur place, en ligne ou à distance.

152. Il est également reconnu que la politique commerciale implique un grand nombre d'acteurs au-delà des fonctionnaires gouvernementaux. C'est pourquoi le Secrétariat, conformément au présent Plan d'AT, continuera de cibler d'autres publics tels que les universitaires, les parlementaires, les journalistes et les acteurs du secteur privé, en particulier dans le cadre de ses activités de communication.

153. Le Plan d'AT a été conçu de manière à parvenir aux quatre résultats clés indiqués dans le graphique 7, qui n'ont pas changé par rapport aux plans précédents. Comme auparavant, le Secrétariat, les gouvernements et les autres bénéficiaires non gouvernementaux, les contributeurs au budget de l'AT et les institutions partenaires d'exécution de l'AT devront coopérer étroitement pour réaliser ces résultats.

Graphique 7 – Résultats clés de l'AT pour 2024-2025

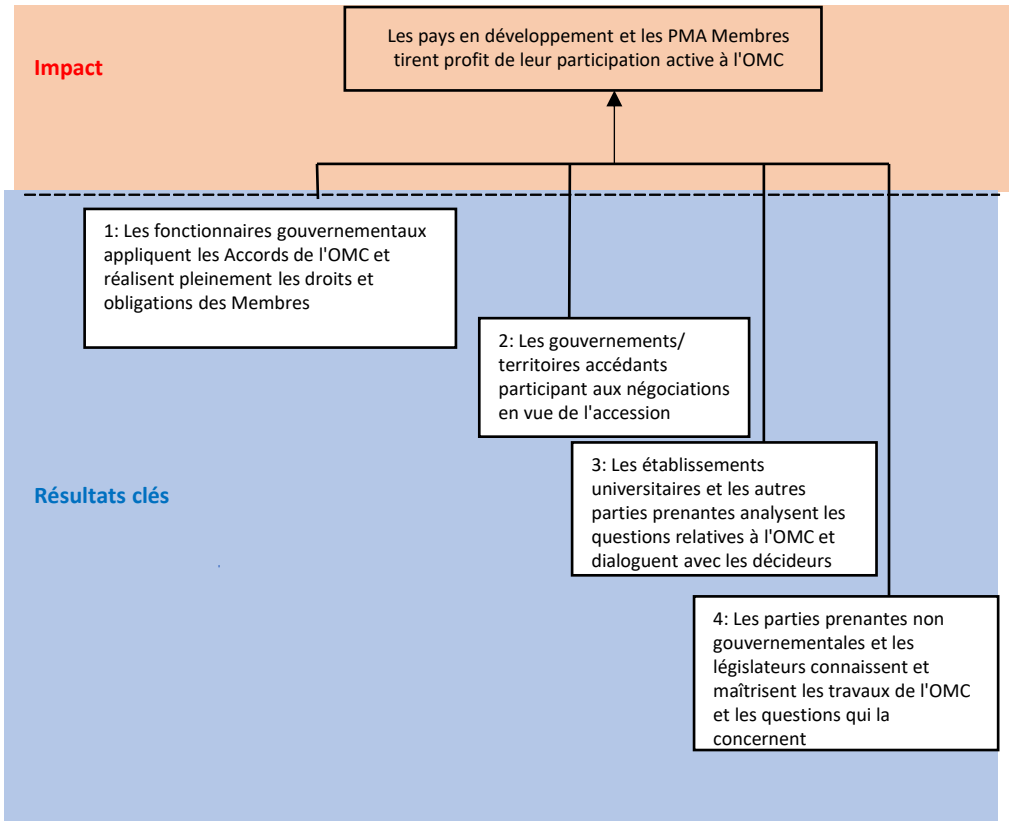

154. Le graphique 7 identifie un impact global qui correspond au niveau de résultat le plus élevé auquel les travaux relatifs à l'OMC contribuent en association avec les autres acteurs dans le domaine du renforcement des capacités liées au commerce. Il ne s'agit pas d'une attribution exclusive à l'AT de l'OMC, mais d'une indication de la mesure dans laquelle l'OMC contribue à un objectif commun. De ce fait, le Secrétariat, comme dans les précédents plans d'AT, s'emploiera en priorité à mesurer les résultats intermédiaires et les progrès accomplis en vue de réaliser certains résultats clés, qui sont présentés en détail dans les parties suivantes de cette section.

155. Le cadre logique figurant à l'annexe 1 fournit des détails concernant les indicateurs et les objectifs associés à chacun des résultats clés présentés dans le graphique 7. Ces indicateurs et objectifs constituent les repères qui orienteront la mise en œuvre du Plan d'AT au niveau opérationnel et contribueront à mesurer ses résultats.

6.1 Résultat clé 1: Les fonctionnaires des gouvernements appliquent les Accords de l'OMC, exercent pleinement leurs droits de Membres et respectent pleinement leurs obligations

156. Le résultat clé 1 vise à renforcer la capacité des Membres de mieux se conformer à leurs obligations au titre des Accords de l'OMC et d'exercer pleinement leurs droits. Il correspond à l'essentiel de l'AT fournie par l'Organisation à ceux qui peuvent en bénéficier. L'objectif est de faire en sorte que les fonctionnaires gouvernementaux approfondissent leur connaissance des Accords de l'OMC et des questions commerciales et qu'ils puissent participer efficacement au système commercial multilatéral. Le Rapport annuel sur l'assistance technique 2022 a confirmé qu'une part de 55% du budget total de l'AT avait financé des activités contribuant au résultat clé 1.

157. À l'image des activités d'AT mises en œuvre les années précédentes, la majeure partie des activités d'AT prévues par le Plan 2024-2025 visent à aider les Membres à mettre en œuvre les Accords de l'OMC et à mieux connaître leurs droits et obligations, afin de mieux formuler leurs politiques commerciales et de participer effectivement aux négociations commerciales. Il s'agit notamment d'activités de formation sur des sujets particuliers présentant un intérêt pour les bénéficiaires de l'AT, comme cela a été le cas ces dernières années.

158. Pour concrétiser le résultat clé 1, le Secrétariat continuera de travailler en lien étroit avec les Missions permanentes auprès de l'OMC et les points de contact responsables des questions relatives à l'OMC dans les capitales. Parvenir à ce résultat supposera également de consacrer du temps et des ressources à l'élaboration de nouveaux cours sur la base des besoins identifiés des Membres et des directives de la SAP. En outre, cela nécessitera un soutien des bénéficiaires, par exemple sous la forme de mesures visant à retenir les participants formés en leur attribuant des postes appropriés, de la diffusion des connaissances acquises auprès des ministères concernés et d'une communication effective entre les Missions permanentes et les capitales.

159. Pour réaliser le résultat clé 1, le Secrétariat s'emploiera à réaliser les quatre principaux résultats intermédiaires identifiés et illustrés ci-après dans le graphique 8. Il sera chargé de faire en sorte que ces résultats intermédiaires soient obtenus de manière efficace et efficiente, tandis que la concrétisation du résultat clé 1 dans son ensemble incombera également aux bénéficiaires de l'AT.

160. Les détails relatifs aux indicateurs, situations initiales, objectifs, données factuelles et présupposés concernant ces résultats clés figurent à l'annexe 1. Le résultat clé 1 vise, entre autres choses, à augmenter le nombre de communications adressées par les bénéficiaires aux organes de l'OMC, qui est utilisé comme indicateur indirect dans la mesure où les travaux de l'OMC sont effectués pour une large part par des organes et des comités dans le cadre desquels les procédures sont consignées par écrit, ainsi qu'à réduire le nombre de notifications en suspens.

161. Un montant total d'environ 13,254 millions de CHF[24] par an sera nécessaire pour mettre en œuvre les activités prévues afin de parvenir au résultat clé 1. Ce montant représente approximativement 76,7% du financement total de l'AT prévu pour les quatre résultats clés en 2024 et 2025 (voir le tableau 1 dans la section 7 sur le financement).

[24] Ce montant exclut les 13% de frais généraux d'administration. Sur cette somme, 78,4% n'est pas affecté et 21,6% l'est.

Graphique 8 – Résultat clé 1: Résultats intermédiaires

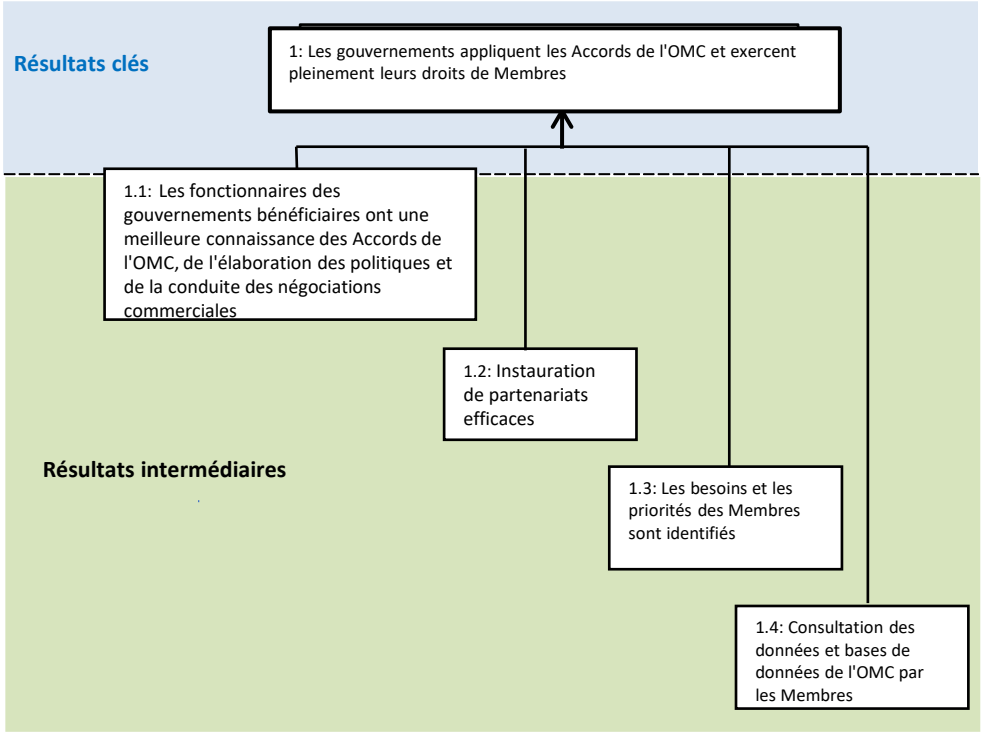

6.1.1 Résultat intermédiaire 1.1: Les fonctionnaires des gouvernements ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales

162. Le résultat intermédiaire 1.1 (Les fonctionnaires des gouvernements ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales) a toujours été le principal élément du résultat clé 1 figurant dans le cadre logique. L'objectif est d'offrir aux fonctionnaires des gouvernements des voies d'apprentissage progressif qui les aident à approfondir leurs connaissances et à améliorer leur efficacité au travail et lorsqu'ils prennent part à des négociations.

163. L'annexe 1 présente en détail les indicateurs, situations initiales, objectifs, données factuelles et présupposés associés à ce résultat intermédiaire. En tenant compte des enseignements qu'il a tirés de la mise en œuvre des précédents plans d'AT et de l'expérience qu'il a acquise de l'utilisation de modes de fourniture en ligne pendant la pandémie, le Secrétariat visera à concevoir les activités d'AT de façon à améliorer le partage des connaissances, à optimiser l'impact et à utiliser plus efficacement les ressources. Il lui faudra pour cela continuer à améliorer ses méthodes pédagogiques et ses efforts de formation des formateurs.

164. Comme auparavant, la majorité des activités d'AT relevant du résultat intermédiaire 1.1 viseront à enrichir les connaissances relatives à l'OMC des fonctionnaires de tous rangs des bénéficiaires admissibles grâce à une assistance technique ciblée et générale ou spécialisée. La description du large éventail d'activités d'AT relevant du résultat intermédiaire 1.1 peut être structurée autour des quatre modalités de formation suivantes, chacune d'entre elles étant analysée dans les sous-sections ci-après: a) apprentissage en ligne; b) formation sur place; c) formation virtuelle ou à distance[25]; et d) programmes de stages.

165. Le Secrétariat continuera de collaborer avec les bénéficiaires afin de favoriser la progression des participants dans les trois niveaux de la SAP. Pour cela, il faut notamment améliorer la connaissance des notions sur lesquelles sont fondés les différents niveaux de formation, définir les connaissances, les concepts et les principes qui doivent être acquis à chaque niveau et veiller à ce

[25] Les activités à distance et virtuelles peuvent également être associées à des activités sur place selon les besoins.

que les candidats désignés pour les cours disponibles satisfassent aux conditions préalables requises pour chaque cours. L'application uniforme de cette exigence garantira que tous les participants à un cours particulier commencent chaque formation avec un même niveau de connaissances. Le Secrétariat s'efforcera aussi d'assurer une meilleure articulation et davantage de progressivité entre les trois niveaux de formation de sorte que les activités de plus haut niveau s'appuient plus efficacement sur les connaissances acquises aux niveaux précédents.

Apprentissage en ligne

166. Le programme d'apprentissage en ligne de l'OMC constitue un outil de formation efficace et économique qui permet aux représentants des Membres de l'OMC et des observateurs d'avoir accès à un vaste catalogue de cours et d'activités de formation en ligne sur l'OMC, les Accords de l'OMC et d'autres questions essentielles dans le domaine du commerce. Le nouveau portail d'apprentissage en ligne est accessible depuis n'importe où, à n'importe quel moment et à partir de n'importe quel dispositif numérique. Fondé sur la SAP, le programme d'apprentissage en ligne de l'OMC constitue pour de nombreux bénéficiaires le point d'entrée vers l'AT de l'Organisation, le suivi de plusieurs cours étant requis pour participer à des activités d'AT sur place de niveaux plus avancés. Pendant la période biennale, le Secrétariat cherchera à consolider et à élargir la participation au programme d'apprentissage en ligne dans toutes les régions, à améliorer le taux de réussite atteint par les participants aux cours en 2022 et à étoffer son catalogue de cours et de services en ligne.

167. Le Secrétariat actualisera et renforcera le contenu des cours du catalogue de cours en ligne dans les trois langues officielles de l'OMC, dans toute la mesure du possible compte tenu des ressources dont il dispose. La stratégie qui sera mise en œuvre en 2024-2025 consistera notamment à faire avancer la conversion du matériel de formation existant au format SCORM[26] et dans d'autres formats interactifs, à accroître l'interactivité et l'implication des participants par la conception de cours incluant des éléments multimédias, des exercices interactifs et des études de cas, et d'autres méthodes pédagogiques perfectionnées, et à créer de nouveaux matériels de formation portant sur des sujets commerciaux qui n'ont pas encore été abordés dans le cadre du programme d'apprentissage en ligne. Le portefeuille continuera sa conversion vers un matériel à fort contenu multimédia et des formations mobiles pour répondre aux nouvelles tendances et aux nouveaux besoins. Les objectifs détaillés sont indiqués à l'annexe 1 sous les résultats clés dans le cadre logique.

168. L'interactivité et l'implication des participants sont des éléments essentiels d'une formation en ligne et d'un transfert de connaissances efficaces. Afin de compléter les formations asynchrones, des sessions de webinaires et des forums de discussion seront également organisés, ce qui permettra aux participants d'avoir une expérience de l'apprentissage numérique plus personnelle. On continuera d'encourager les communautés d'apprentissage afin de développer les interactions entre pairs dans le cadre des cours en ligne et de permettre aux participants d'être informés des dernières nouvelles concernant les questions commerciales, d'échanger des vues avec d'autres experts du commerce et de constituer un réseau mondial de professionnels.

169. La promotion de l'apprentissage en ligne sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, Instagram, LinkedIn et YouTube) et les fonctionnalités du nouveau portail d'apprentissage en ligne de l'OMC seront encore renforcées afin de mener à bien les activités de communication et de sensibilisation et de promouvoir les activités de formation de l'OMC. Le matériel élaboré dans le cadre des activités d'apprentissage en ligne continuera également d'être utilisé pour créer des synergies stratégiques avec les activités sur place.

Formation sur place

170. Le Secrétariat compte dispenser une formation sur place aux niveaux national, régional ou sous-régional et mondial aux trois niveaux de la SAP en fonction des besoins spécifiques des bénéficiaires. La formation sur place destinée aux généralistes comprend des cours de politique commerciale aux niveaux introductif, intermédiaire et avancé de la SAP. Ces cours, qui sont dispensés à Genève et dans les régions, ont pour but d'inculquer aux participants une solide connaissance générale du SCM et des principales dispositions des Accords de l'OMC pour leur permettre de travailler dans un large éventail de domaines relatifs à l'OMC et de développer des

[26] SCORM (acronyme de *Sharable Content Object Reference Model*) est un ensemble de normes techniques pour les programmes informatiques d'apprentissage en ligne.

compétences plus spécialisées. Le Plan d'AT maintiendra une concentration adéquate de candidats remplissant les conditions requises pour une activité afin de s'assurer de l'efficacité de la SAP.

171. Au niveau introductif, les cours de formation sur place pour les généralistes comprendront le cours d'introduction à la politique commerciale basé à Genève et destiné aux PMA, qui continuera d'être proposé au moins une fois par an car il est avéré qu'il fait l'objet d'une forte demande de la part des bénéficiaires. Ce cours sera proposé en anglais et en français.

172. Au niveau intermédiaire, les cours régionaux de politique commerciale (CRPC) se poursuivront également. Ces cours de huit semaines s'adressent aux fonctionnaires gouvernementaux chargés des questions commerciales qui ont achevé une formation introductive dans le cadre de l'OMC. Le Secrétariat s'emploiera à proposer ces cours dans chacune des sept régions de l'OMC. Les CRPC dispenseront un programme complet couvrant les Accords de l'OMC et, plus généralement, le SCM dans son ensemble, en utilisant des méthodes pédagogiques qui peuvent contribuer à renforcer les connaissances des participants concernant les Accords de l'OMC et leur capacité d'utiliser les ressources de l'Organisation et d'effectuer des travaux en lien avec cette dernière de manière autonome. Les participants seront soumis à un suivi régulier de leurs progrès par divers moyens, comme des tests hebdomadaires, une évaluation de leur degré de participation et d'implication dans le cours et un examen final. Les CRPC seront organisés en partenariat avec des établissements universitaires locaux, et des experts régionaux contribueront à assurer le cours.

173. Au niveau avancé, le Secrétariat compte continuer de dispenser sur place les cours avancés de politique commerciale (CAPC) de huit semaines pour les généralistes. Son but sera d'organiser trois CAPC par an, avec la tenue de deux cours en anglais chaque année tandis que le troisième alternera entre français et espagnol d'une année sur l'autre. Cela correspond à la demande par langue émanant traditionnellement des Membres pour ce cours.

174. Conformément aux recommandations figurant dans l'évaluation externe de l'AT de l'OMC réalisée en 2016, le Secrétariat de l'OMC avait prévu d'instaurer une évaluation finale des CAPC à partir de 2020. En raison des contraintes liées à la COVID-19, les CAPC n'ont pas eu lieu en 2020 ni en 2021. L'évaluation finale des participants aux CAPC a donc été mise en place à partir de juin 2022, quand les activités de formation sur place ont repris à Genève. Elle repose sur deux composantes: la participation aux divers modules du cours et un bref essai sur un sujet lié à l'OMC. La conception de l'évaluation tient compte de la nature pratique des CAPC et du niveau avancé de ces activités de formation. Maintenant qu'une évaluation finale a été mise en place dans le cadre des CAPC, tous les cours pour généralistes proposés par le Secrétariat de l'OMC aux trois niveaux de la SAP comprennent un examen de ce type.

175. Le Secrétariat offrira également un éventail complet d'activités de formation thématiques avancées pour les spécialistes à Genève. Cela fait suite aux demandes d'un certain nombre de bénéficiaires, qui ont indiqué qu'ils souhaitaient des cours thématiques plus spécialisés. Comme les années précédentes, certaines de ces activités seront plus particulièrement axées sur les difficultés de mise en œuvre, notamment grâce à l'élaboration de plans d'action, à l'accompagnement des participants et à un suivi sur un certain laps de temps.

176. Les activités menées à Genève comprendront également des colloques et des séminaires organisés à la demande des Comités de l'OMC et les Semaines de Genève. Le Secrétariat prévoira des activités thématiques, y compris des journées d'introduction et d'autres activités destinées aux délégués en poste à Genève, aux ONG, aux membres du personnel de l'OMC, aux stagiaires travaillant au Secrétariat et aux fonctionnaires d'autres organisations internationales. L'objectif des activités thématiques est de couvrir de manière approfondie un sujet très précis concernant l'OMC pendant une ou deux journées.

177. En outre, des formations spécifiques seront proposées aux délégués en poste à Genève et mettront l'accent sur les domaines qui les intéressent ou leur semblent prioritaires. Un questionnaire sur l'AT leur sera distribué au troisième trimestre de 2023 afin de définir leurs besoins particuliers dans le cadre d'un projet pilote visant à concevoir des programmes de formation qui leur seront spécifiquement destinés.

178. Au niveau national, les activités sur place auront pour objectif de contribuer à renforcer les capacités locales en matière commerciale. Chaque activité d'AT nationale suivra des objectifs précis, sur mesure et ciblés pour répondre aux besoins prioritaires du bénéficiaire. Pour ce faire, il sera

demandé aux bénéficiaires d'indiquer leurs besoins dans un formulaire de demande nationale d'AT (https://tams.wto.org/fr/node/9022).

179. Aux niveaux régional et sous-régional, le présent plan d'AT comprend des activités sur place destinées aux fonctionnaires en poste dans les capitales, principalement au niveau intermédiaire, et portant sur des domaines jugés prioritaires par les bénéficiaires concernés. L'intégration d'un bénéficiaire dans une région ou une sous-région dépendra de la géographie, de la langue ou de l'existence d'intérêts communs. Le cas échéant, ces activités seront menées en collaboration avec des institutions partenaires afin d'assurer la prise en compte des réalités locales dans la formation.

Activités virtuelles et mixtes

180. Depuis 2020, le Secrétariat a conçu un grand nombre d'activités virtuelles en dehors du programme d'apprentissage en ligne. Dans la plupart des cas, elles reprennent les objectifs d'apprentissage prévus pour les activités en présentiel. L'expérience acquise de la prestation d'activités virtuelles a permis au Secrétariat comme aux bénéficiaires de mieux comprendre l'utilité et les limites de ce mode de fourniture d'AT. En tenant compte des priorités définies par les bénéficiaires de l'AT et de l'expérience acquise pendant la pandémie de COVID-19, le Secrétariat continuera d'améliorer la qualité des activités et cours virtuels afin d'assurer un mode de fourniture d'AT permettant de maîtriser les coûts dans des contextes et pour des besoins spécifiques.

181. Les activités virtuelles/mixtes sont un mode de fourniture d'AT fiable permettant de maîtriser les coûts dans des contextes et pour des besoins spécifiques. Elles peuvent se concevoir soit comme le seul mode de fourniture d'une activité d'AT déterminée (par exemple une activité de très courte durée ou exigeant l'intervention d'experts de sujets pluriels) soit comme des composantes intégrées dans des activités d'AT mixtes qui conjuguent des contenus présentés sur place et à distance.

182. Le Secrétariat visera à maintenir et, si nécessaire, à accroître et à diversifier son offre d'activités d'AT virtuelles. Le recours à l'apprentissage mixte qui conjugue la fourniture sur place et en ligne sera aussi recherché afin d'accroître l'efficacité des activités d'AT traditionnelles alors même que sera optimisé le temps passé de nouveau en présentiel, qui est le volet le plus coûteux de la formation.

Programmes de stages

183. L'OMC gère quatre programmes de stages de longue durée axés sur "l'apprentissage par la pratique". Trois de ces programmes sont destinés aux fonctionnaires gouvernementaux et un aux fonctionnaires non gouvernementaux. Ces stages visent à offrir aux bénéficiaires une occasion d'acquérir des connaissances approfondies sur les questions concernant l'OMC, sous la direction du personnel du Secrétariat ou dans les Missions permanentes auprès de l'OMC à Genève. Compte tenu des preuves solides attestant de l'efficacité des programmes de stages, même si des différences existent entre ces derniers, le Plan d'AT comprend trois programmes de stages au titre du résultat clé 1 et le Programme de stages sur l'accession (PSA) au titre du résultat clé 2.

184. Les trois programmes de stages relevant du résultat clé 1 sont les suivants: a) le Programme de formation des Pays-Bas (PFPB), financé par les Pays-Bas; b) le Programme franco-irlandais de stages pour les missions (PSM), financé par la France et l'Irlande; et c) le Programme de stages de coordonnateur régional (SCR), financé via le Fonds global d'affectation spéciale.

185. Les participants au PFPB sont des fonctionnaires de rang intermédiaire issus des PMA, des pays à faible revenu et des petites économies vulnérables comparables. Ils travaillent dans des domaines qui les intéressent ou qui intéressent leur pays et sont généralement affectés à diverses divisions du Secrétariat à différentes périodes de leur stage au sein du Secrétariat, qui dure 10 mois au maximum. Les stagiaires du PFPB seront évalués par leur supérieur hiérarchique en fonction des objectifs individuels fixés en début de stage. Une trentaine de stagiaires seront recrutés au titre du PFPB au cours de la période biennale considérée.

186. Il est vraiment difficile de mesurer les connaissances acquises par les stagiaires pendant leur séjour à Genève. C'est pourquoi un indicateur supplétif sera utilisé à cette fin, comme ce fut le cas les années précédentes. Les stagiaires seront tenus d'élaborer chaque mois un rapport expliquant la façon dont leur temps a été réparti entre cinq grandes catégories de résultats

intermédiaires: a) réunions de l'OMC; b) réunions de groupes régionaux; c) sessions de formation organisées par le Secrétariat; d) recherches, notes d'information, évaluations des besoins; et e) autres activités. Ces données sont prises en compte dans l'analyse des résultats des participants au PFPB.

187. Les stagiaires du PSM sont des fonctionnaires de rang intermédiaire issus des PMA, d'autres pays en développement et des économies en transition et qui effectuent leur stage au sein de la Mission de leur pays basée à Genève. Le stage a une durée maximale de 10 mois. Les stagiaires du PSM travaillent sous la direction de la Mission permanente de leur pays, qui évalue le travail de chacun à l'issue de son stage en fonction des objectifs convenus initialement. Ce programme s'adresse principalement aux Membres qui ont une petite mission à Genève dotée de faibles moyens pour suivre les questions relatives à l'OMC. Il permet de recruter jusqu'à 20 stagiaires chaque année.

188. Comme les années précédentes, les stagiaires du PSM consacreront l'essentiel de leur temps à participer aux travaux des différents organes de l'OMC. Cette tâche est particulièrement importante pour les petites missions en sous-effectif, car elle les aide à participer à ces réunions. En outre, les stagiaires travaillent à la coordination entre le Secrétariat de l'OMC et les organismes publics compétents dans leurs capitales respectives en ce qui concerne diverses questions liées à l'OMC intéressant leur pays, y compris les engagements de ce dernier en matière de notification au titre de différents Accords de l'OMC. Chaque stagiaire présente un rapport mensuel qui sert à suivre ses résultats. Les superviseurs des stagiaires au sein des Missions permanentes évaluent leur travail et en informent le Secrétariat. Ce dernier suivra la même approche pour la période biennale considérée.

189. De même, comme il est difficile de mesurer les connaissances acquises par les stagiaires, un indicateur supplétif sera utilisé pour mesurer ce qu'ils ont accompli pendant leur séjour à Genève, comme ce fut le cas les années précédentes.

190. Les stagiaires du SCR sont des fonctionnaires de rang intermédiaire issus d'un bénéficiaire de l'AT choisi pour coordonner un groupe régional de l'OMC. Ces stagiaires sont en poste au sein de la Mission basée à Genève d'un bénéficiaire de l'AT jouant le rôle de coordonnateur d'un groupe régional dans le cadre des travaux de l'OMC, sous réserve que ce bénéficiaire soit admissible au titre de l'AT de l'OMC. Les stagiaires du SCR travaillent sous la supervision du chef de la Mission ou de son représentant, qui évalue par ailleurs le travail du stagiaire en fin de stage et en fonction des objectifs convenus initialement. Un stage de coordonnateur régional a une durée correspondant au mandat de coordonnateur de groupe confié au bénéficiaire, mais ne peut pas dépasser 12 mois. L'affectation d'un stagiaire du SCR est basée sur la demande et dépend donc de la réception d'une requête du bénéficiaire qui assure le rôle de coordonnateur pour une région ou un groupe de bénéficiaires. De ce fait, le nombre de stagiaires du SCR pouvant être recrutés chaque année dépend de la disponibilité des ressources financières. Au maximum six stagiaires seront recrutés chaque année au titre du SCR. S'agissant de l'attribution des stages, la priorité sera accordée aux plus grands groupes qui comptent des bénéficiaires d'une région géographique spécifique et aux groupes dont la coordination incombe aux PMA.

191. Pour faciliter l'évaluation du SCR, chaque stagiaire est tenu de présenter un rapport mensuel. Les stagiaires ont pour tâches principales d'assister aux réunions des groupes régionaux à l'OMC auxquels leur pays appartient, des comités de l'OMC et d'autres organes institutionnels, et de participer aux travaux connexes visant à faciliter les activités de coordination de leur pays requises pour le groupe régional pertinent à l'OMC. En outre, les stagiaires réalisent des travaux de recherche visant à faciliter le travail du coordonnateur du groupe régional pertinent et élaborent des notes d'information dans le cadre de leur formation générale. Les données disponibles confirment que les stagiaires du SCR renforcent les capacités des Missions permanentes jouant le rôle de coordonnateur de groupes régionaux à l'OMC de mener à bien leurs travaux. Par conséquent, ce programme se poursuivra sur la même base.

6.1.2 Résultat intermédiaire 1.2: Instauration de partenariats efficaces

192. Dans le cadre de ce résultat intermédiaire, le Secrétariat continuera de rechercher des partenariats qui ajoutent le plus de valeur possible à ses activités d'AT en fonction des quatre paramètres définis dans sa stratégie de partenariat efficace, à savoir le contenu, le partage des coûts, la logistique et la sensibilisation (voir la section 5.4 pour plus de renseignements).

193. Le réseau de partenariats de l'OMC a joué un rôle important en 2022, et 62% des activités ont été mises en œuvre avec la participation d'un partenaire. Ces partenariats sont un atout précieux pour l'OMC car ils contribuent à la pertinence et à l'efficacité des activités proposées aux Membres et à la viabilité financière de l'AT de l'OMC. Compte tenu de l'environnement économique mondial actuel, l'accent sera mis sur la mobilisation de ressources financières auprès de partenaires au cours de cette période biennale.

194. En 2022, le Secrétariat a maintenu des partenariats stratégiques pour mettre en œuvre des activités d'AT mieux adaptées, tout en maîtrisant les coûts. Après les réductions imposées par la pandémie, l'année 2022 a été marquée par un accroissement des contributions des partenaires en faveur des initiatives d'AT de l'OMC: l'Organisation a ainsi noué des partenariats avec 85 institutions pour dispenser 82 activités d'AT qui ont profité à plus de 6 650 bénéficiaires. Malgré les difficultés rencontrées au premier semestre de cette même année, 62% des activités ont été menées en collaboration avec différents partenaires.

195. Comme l'indique plus en détail le cadre logique figurant à l'annexe 1, le Plan d'AT prévoit de stabiliser la part des activités faisant intervenir un partenaire tout en augmentant la part de la contribution de ces partenaires à certaines activités d'AT. De même, le cadre logique montre que la réalisation du résultat intermédiaire 1.2 suppose que les partenaires intéressés soient disponibles et disposent des ressources et des connaissances appropriées pour compléter l'expertise ou les ressources financières de l'OMC.

6.1.3 Résultat intermédiaire 1.3: Identification périodique des besoins et priorités des Membres

196. Ce résultat intermédiaire a trait à la nécessité d'évaluer régulièrement les besoins d'AT des bénéficiaires afin de veiller à ce que l'offre d'AT de l'OMC réponde à leurs priorités. Pour ce faire, des évaluations des besoins seront conduites périodiquement, en fonction de la demande, pour identifier les besoins des bénéficiaires et y répondre par le produit d'AT le plus efficace et le plus efficient.

197. Les consultations tenues en préparation du Plan d'AT ont permis d'identifier plusieurs priorités pour l'assistance technique, qui sont décrites à la section 4 et illustrées dans le graphique 1. Ces renseignements ont été confirmés grâce à des consultations formelles et informelles supplémentaires entre le Secrétariat et les bénéficiaires. Le formulaire en ligne de demande nationale complétera les réponses au questionnaire sur l'AT. Le formulaire en ligne de demande nationale d'activités d'AT devrait être utilisé pour identifier au cas par cas l'évolution des besoins et des priorités des bénéficiaires de l'AT de l'OMC dans le domaine visé par l'activité. L'annexe 3 fournit des renseignements précis sur le dépôt de demandes d'AT de l'OMC par les bénéficiaires.

198. Les évaluations des besoins menées avant la mise en œuvre d'une activité avancée peuvent reposer sur des questionnaires préalables. Les réponses seront ensuite utilisées pour adapter le contenu de l'activité aux besoins spécifiques des participants. Les réponses aux questionnaires sur l'AT reçus avant l'établissement des plans d'AT seront la principale source d'information sur les besoins et les priorités des bénéficiaires de l'AT.

199. Le processus d'EPC ainsi que les activités de suivi des EPC, qui sont menées sur demande, contribueront à l'identification de besoins spécifiques et des mesures à prendre. Pour atteindre cet objectif, les pays bénéficiaires devraient demander une activité de suivi de l'EPC après la conclusion de celui-ci.

200. Les besoins identifiés par les institutions partenaires sont également pris en compte lors de la conception d'activités spécifiques visant à répondre aux priorités définies par les bénéficiaires de l'AT. En outre, les organes et comités spécialisés de l'OMC peuvent soumettre des besoins particuliers à l'examen du Secrétariat, conformément à l'approche fondée sur la demande de l'AT de l'Organisation.

6.1.4 Résultat intermédiaire 1.4: Consultation des données et bases de données de l'OMC par les Membres

201. Le Secrétariat entend utiliser l'AT pour permettre aux fonctionnaires gouvernementaux chargés des questions commerciales et aux autres parties intéressées d'accéder aux outils

statistiques et bases de données de l'OMC afin d'améliorer l'analyse de l'évolution du commerce et des positions de négociation dans ce domaine.

202. Du fait des avancées technologiques qui facilitent l'accès en ligne au moyen de dispositifs mobiles, les Membres utilisent de plus en plus les plates-formes en ligne pour suivre les cours, consulter les bases de données et présenter des notifications. Grâce aux plates-formes spécialisées, par exemple, les notifications parviennent en temps opportun à tous les Membres, qui peuvent réagir, apporter des précisions et mieux diffuser les renseignements parmi les parties prenantes. Le Secrétariat continuera de consulter les Membres en vue de trouver des moyens plus efficaces d'améliorer l'accès des PMA aux renseignements en ligne de l'OMC en s'appuyant sur les enseignements tirés pendant la pandémie de COVID-19 concernant la fourniture virtuelle d'activités d'AT.

203. Pendant la période biennale, le Secrétariat offrira un large éventail d'activités en ligne et sur place pour renforcer la capacité des participants d'accéder aux données de l'OMC et aux renseignements connexes. La formation concernant les sources d'information et les bases de données continuera d'être dispensée dans le cadre des activités destinées aux généralistes, y compris les cours d'introduction à la politique commerciale pour les PMA, les cours régionaux de politique commerciale (CRPC), les cours avancés de politique commerciale (CAPC), ainsi que la formation spécifique destinée aux stagiaires dans le cadre d'activités thématiques concernant, par exemple, les notifications, l'agriculture, l'accès aux marchés pour les marchandises, etc.

6.2 Résultat clé 2: Les gouvernements/territoires douaniers distincts accédants participent aux négociations en vue de l'accession

204. Ce résultat clé vise à s'assurer que les gouvernements accédants participent de manière effective aux négociations en vue de l'accession, conformément aux processus et aux procédures d'accession de l'OMC. Il reflète la priorité stratégique que l'OMC accorde aux activités relatives à l'accession sachant que les gouvernements accédants se trouvent à différents stades du processus d'accession. Le résultat clé 2 est destiné à soutenir ces efforts en cours en aidant les gouvernements/territoires douaniers distincts accédants à définir leurs programmes et stratégies de réforme commerciale à long terme. Dans ce contexte, l'AT fournie aux gouvernements/territoires douaniers distincts accédants vise à: a) leur permettre de mieux comprendre les droits et obligations dans le cadre de l'OMC; b) favoriser un cadre politique et juridique intérieur en rapport avec l'OMC; et c) faciliter le processus d'accession. Ce résultat clé englobera aussi le soutien que le Secrétariat apporte aux bénéficiaires qui cherchent à accéder aux accords plurilatéraux, comme l'Accord sur les marchés publics (AMP).

205. Le Secrétariat continuera d'aider les gouvernements/territoires douaniers distincts accédants au cours de leurs négociations en vue de l'accession et s'efforcera de renforcer leurs connaissances des questions relatives à l'OMC.[27] En outre, le "Programme de la Chine" continuera d'apporter un soutien aux PMA accédants par l'intermédiaire du Programme de stages sur l'accession, du suivi des EPC des Membres ayant accédé récemment, des tables rondes annuelles sur l'accession à l'OMC et de l'appui à leur participation aux réunions de l'Organisation. En cela, il est conforme à la priorité accordée à l'accession des PMA dans le programme fixé lors de la Conférence ministérielle de Doha en 2001.

206. Le résultat clé 2 englobe les trois résultats intermédiaires figurant dans le graphique 9. Le Plan d'AT prévoit un montant de 680 000 CHF[28] par an en 2024 et en 2025 pour mettre en œuvre les activités programmées en vue de réaliser le résultat clé 2 et ses trois résultats intermédiaires, soit 3,9% environ du financement total qu'il est prévu de consacrer à l'AT pour les quatre résultats clés au cours des deux années en question (voir le tableau 1 dans la section 7 sur le financement).

[27] Le Secrétariat met également à disposition une panoplie d'outils pour la transparence des accessions, disponible à l'adresse suivante: https://www.wto.org/french/thewto_f/acc_f/attb_f.htm.

[28] Ce montant exclut les 13% de frais généraux d'administration; 47,6% de cette somme n'est pas affecté et 52,4% l'est.

Graphique 9 – Résultat clé 2: Résultats intermédiaires

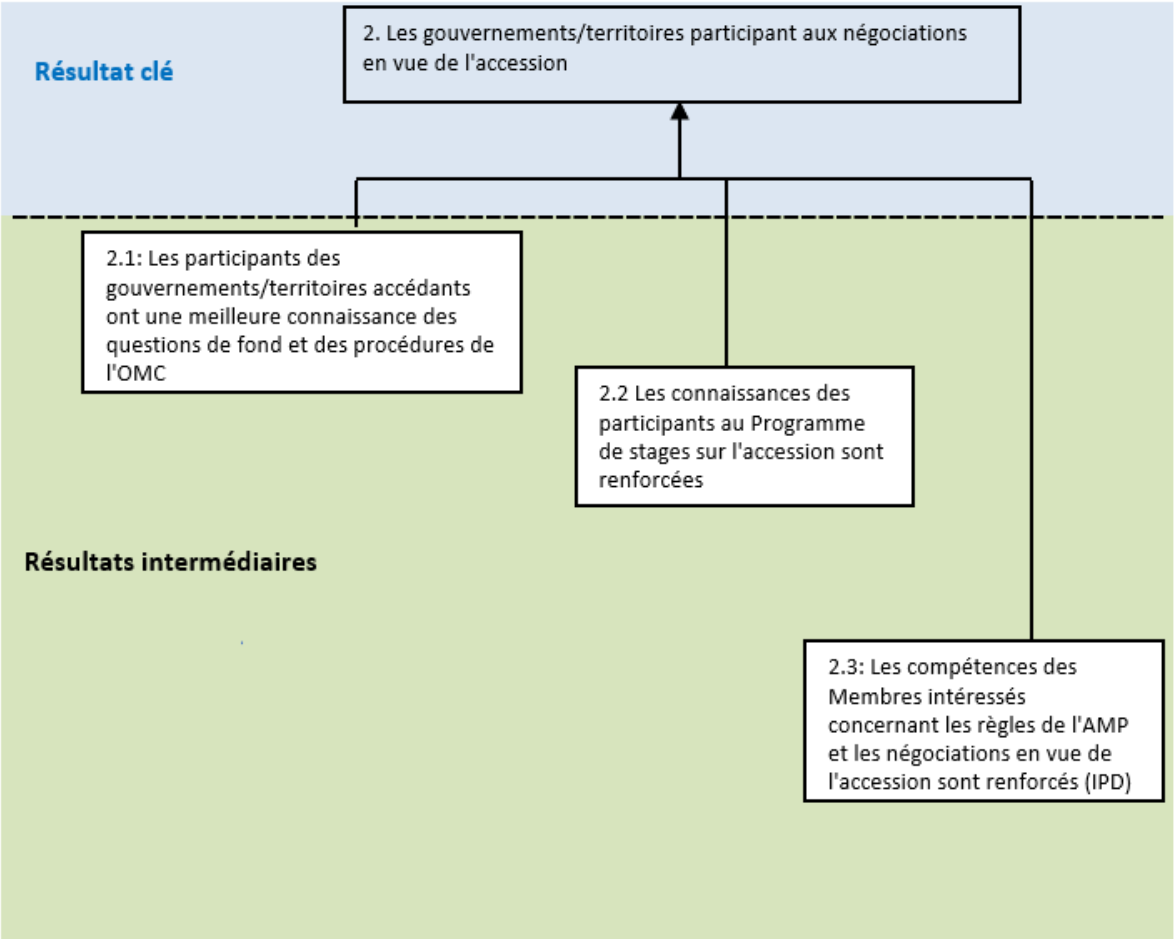

6.2.1 Résultat intermédiaire 2.1: Les participants des gouvernements/territoires douaniers distincts accédants ont une meilleure connaissance des questions de fond et des procédures de l'OMC

207. En 2022, les gouvernements accédants ont été invités à participer à des activités d'AT et de renforcement des capacités aux niveaux mondial, régional et national, ainsi qu'à des cours d'apprentissage en ligne. Parmi les activités d'AT fournies par le Secrétariat figuraient, entre autres choses: a) des sessions techniques; b) des séances de formation et séminaires nationaux ciblés; c) des missions; et d) des tables rondes/dialogues.

208. Pendant la période biennale, le Secrétariat répondra aux besoins spécifiques des gouvernements/territoires douaniers distincts accédants en fonction de la demande. Comme indiqué dans le cadre logique figurant à l'annexe 1, le principal objectif au cours de la période biennale est de stabiliser le nombre de participants de gouvernements/territoires douaniers distincts accédants qui participent à des activités d'AT axées sur l'accession. Cela suppose, entre autres facteurs, que les négociations en vue d'accessions restent actives.

6.2.2 Résultat intermédiaire 2.2: Les connaissances des participants au Programme de stages sur l'accession sont renforcées

209. Le Programme de stages sur l'accession (PSA) est l'un des quatre programmes de stages prévus par le présent plan d'AT. Les bénéficiaires du PSA sont des étudiants ou de récents diplômés

de l'enseignement supérieur issus des PMA et des pays en développement Membres.[29] Le PSA est financé par la Chine au titre du "Programme de la Chine".

210. Les stagiaires du PSA travaillent sur les questions d'accession au sein de la Division des accessions du Secrétariat, sous la supervision d'un membre du personnel. Ils passent dix mois au Secrétariat, qui peuvent être répartis sur deux années civiles. Le nombre de stagiaires admis est ajusté chaque année en fonction de la charge de travail de la Division des accessions. Les superviseurs évaluent leurs résultats en fonction des objectifs fixés en début de stage.

211. Le Plan d'AT 2024-2025 prévoit de recruter chaque année jusqu'à cinq stagiaires pour une durée maximale de dix mois comme l'indique le cadre logique figurant à l'annexe 1.

6.2.3 Résultat intermédiaire 2.3: Les compétences des Membres et observateurs intéressés concernant les règles de l'AMP, les négociations en vue de l'accession et le statut d'observateur sont renforcées

212. Ce résultat recouvre l'AT que le Secrétariat fournit aux observateurs dans le cadre de l'Accord sur les marchés publics de 2012 (AMP de 2012). À cet égard, le Plan d'AT visera principalement: a) à fournir une assistance technique aux bénéficiaires accédant à l'AMP de 2012 ou s'étant engagés à y accéder, ainsi qu'aux bénéficiaires ayant un intérêt dans le statut d'observateur, sur les questions liées à l'AMP en général, y compris les liens avec le commerce, la bonne gouvernance et le développement; et b) à renforcer les capacités des bénéficiaires de respecter les règles et principes de l'AMP de 2012 et à donner aux fonctionnaires gouvernementaux les moyens de travailler avec les parties intéressées afin de matérialiser les avantages des principes de l'AMP et des possibilités d'accès aux marchés, ainsi qu'à comprendre la dimension développement de la politique de marchés publics. À l'heure actuelle, sept Membres pouvant bénéficier de l'AT mènent des négociations d'accession à l'AMP et un certain nombre de bénéficiaires se montrent activement intéressés par les questions liées à l'AMP.[30] Dans le cadre de ce programme, il est essentiel de compter sur des partenariats efficaces avec d'autres organisations internationales et des établissements universitaires.

213. Conformément au Plan d'AT 2022-2023, la quantité de documents relatifs à l'accession à l'AMP distribués par les Membres accédant à l'AMP pouvant bénéficier de l'AT a été utilisée comme indicateur supplétif pour évaluer la mesure dans laquelle l'AT fournie par le Secrétariat renforçait la capacité de ces pays de faire avancer efficacement leurs négociations en vue de l'accession. Étant donné que le Comité n'a pas pu sortir de l'impasse concernant la désignation de la présidence du Comité des marchés publics (CMP), aucune réunion n'a eu lieu depuis juin 2021, et il a donc été difficile d'atteindre pleinement les objectifs envisagés.

214. Pour le Plan d'AT 2024-2025, outre les documents relatifs à l'accession distribués par les observateurs concernant l'AMP, le Secrétariat prendra aussi en compte les interventions faites par les observateurs pouvant bénéficier de l'AT aux réunions du Comité des marchés publics ainsi qu'aux réunions bilatérales avec la présidence de ce comité. Le but sera d'atteindre les objectifs définis (voir annexe 1).

6.3 Résultat clé 3: Les établissements universitaires et les autres parties prenantes analysent les questions relatives à l'OMC et dialoguent avec les décideurs

215. Le résultat clé 3 vise à renforcer l'expertise des établissements universitaires sur les travaux de l'OMC et les questions y relatives, en vue d'améliorer la recherche, l'enseignement et les contacts avec les décideurs politiques. Le Secrétariat mettra en œuvre le Programme de chaires de l'OMC (PCO), le soutien général aux universités et le Programme de bourses doctorales, et appuiera le concours de plaidoiries John H. Jackson et l'initiative "Model WTO".

216. Le PCO est le plus grand Programme prévu au titre du résultat clé 3. Il vise à aider les universitaires et les étudiants à mieux connaître et comprendre le système commercial multilatéral en soutenant la recherche liée au commerce, le développement de programmes d'études et les

[29] En tenant compte de l'équilibre entre les gouvernements/territoires accédants et les Membres de l'OMC.

[30] Les Membres qui mènent des négociations en vue d'accéder à l'AMP de 2012 sont les suivants: Albanie, Brésil, Chine, Fédération de Russie, Kazakhstan, République kirghize et Tadjikistan.

activités de sensibilisation dans les universités participantes des pays bénéficiaires. Il est organisé en cycles de quatre ans, au cours desquels les institutions sélectionnées reçoivent un financement afin de renforcer leur expertise. Au bout de quatre ans, les titulaires conservent le statut de chaires de l'OMC ainsi que les obligations y relatives en matière de compte rendu, sans toutefois recevoir de financement supplémentaire de l'Organisation. Ils continuent à faire partie du réseau du PCO et servent de mentors aux participants des cycles suivants du Programme. Contrairement aux autres activités d'assistance technique qui sont menées par le Secrétariat, les activités du Programme sont réalisées par des institutions universitaires externes participant au programme.

217. Le Programme a été lancé en 2010 et deux cycles de quatre ans ont eu lieu (la phase I en 2010-2014 et la phase II en 2014-2018) avant la réalisation d'une évaluation externe complète et indépendante du programme en 2019. Cette évaluation a conclu que les titulaires de chaires de l'OMC avaient réussi à générer des recherches de qualité et à formuler des conseils efficaces qui s'étaient traduits par des mesures politiques dans les pays bénéficiaires. L'image de marque du PCO a permis aux titulaires de chaires de se rapprocher plus efficacement des parties prenantes externes, et a offert une meilleure crédibilité et une plus grande visibilité à ces dernières et aux groupes d'utilisateurs. Les résultats des travaux de recherche ont généralement été diffusés dans le cadre d'activités de sensibilisation et de publications. Dans la plupart des cas, le soutien financier de l'OMC a été complété par des efforts significatifs de la part des chaires et de leurs établissements de rattachement pour faire en sorte que les activités et les produits prévus voient le jour. Les titulaires de chaires qui ont mis en œuvre davantage d'activités pendant la période de financement du PCO ont pu maintenir leurs niveaux de performance sans dépendre du soutien financier continu de l'OMC. Le PCO a donc réussi à établir un lien entre, d'une part, la recherche universitaire, la sensibilisation et l'enseignement et, d'autre part, l'élaboration de politiques commerciales et le renforcement durable des capacités dans les pays bénéficiaires.

218. L'évaluation a également abouti à plusieurs recommandations visant à améliorer le PCO, notamment une harmonisation plus étroite et une mise à profit des synergies avec les activités d'AT et les activités de recherche économique de l'OMC, une meilleure représentation des institutions des PMA et des régions auparavant sous-représentées dans le Programme et une visibilité plus forte et plus équilibrée au niveau mondial. En novembre 2022, le Président du CCD a fait part de la mise en œuvre de ces recommandations visant à renforcer davantage le Programme, qui portaient notamment sur une meilleure représentation géographique de toutes les régions du monde, une meilleure représentation des PMA dans le Programme ainsi qu'une meilleure intégration du Programme avec d'autres activités de coopération technique et de recherche de l'OMC et d'autres organisations.[31] Les titulaires de chaires tiennent régulièrement des discussions *ad hoc* et des réunions de groupes consultatifs avec des représentants de ministères, des missions à Genève, de parties prenantes issues d'associations professionnelles et de la société civile pour évaluer les besoins des bénéficiaires et y répondre en concevant et en mettant en œuvre conjointement des projets de recherche appliquée, des cours de formation personnalisés et des activités de sensibilisation sur des questions clés présentant un intérêt pour les responsables politiques. Ce faisant, les travaux produits par les chaires peuvent alimenter et renforcer les processus de prise de décisions fondés sur des faits menés par les gouvernements et d'autres parties prenantes.

219. À la suite d'un appel à candidatures pour la phase III du Programme, l'OMC a reçu plus de 120 candidatures. À l'issue d'un processus de sélection, 17 établissements ont été choisis pour rejoindre le réseau des chaires de l'OMC en 2022. Cela diversifie davantage la représentation du Programme à travers le monde, le réseau comprenant désormais 36 universités.

220. Le Plan d'AT 2022-2023 fournit le cadre pour la mise en œuvre de la décision annoncée par la Directrice générale au CCD en novembre 2021, à l'occasion de la sélection des chaires de la phase III, visant à admettre plus fréquemment et plus régulièrement des établissements dans le Programme de chaires de l'OMC.[32] Comme il avait été expliqué alors, il est plus avantageux d'admettre un plus petit nombre de candidats plus régulièrement, plutôt qu'un grand nombre de candidats tous les quatre ans. Par conséquent, il a été prévu dans le cadre du budget d'admettre jusqu'à trois universités supplémentaires au titre du Programme.

221. Le résultat clé 3 n'a pas été modifié dans le Plan d'AT 2024-2025, bien que certains éléments du cadre logique qui s'y rapportent aient été revus afin de l'ajuster à la structure mise à jour du

[31] Document WT/COMTD/M/119 et document de séance y afférent, RD/COMTD/3/Rev.1.
[32] Document WT/COMTD/M/116.

PCO. La structure du cadre logique n'a pas été modifiée pour 2024 ni pour 2025; cependant, des situations initiales et des objectifs ont été mis à jour pour rendre compte de la trajectoire des chaires de la phase III lors du cycle de quatre ans du Programme, ainsi que de la mise en œuvre d'un programme continu accueillant des chaires supplémentaires et débutant au cours de la première année du cycle, en 2024.

222. Comme auparavant, les résultats intermédiaires 3.1 à 3.3 concernent le Programme des chaires de l'OMC, tandis que le résultat intermédiaire 3.4 englobe toutes les autres activités de sensibilisation en milieu universitaire. Les rapports sur les résultats intermédiaires 3.1 à 3.3 sont axés sur les chaires recevant des fonds dans le cadre du Programme, tandis que les établissements des phases I et II qui ne reçoivent plus de financement de l'OMC sont pris en compte au titre du résultat clé 3, qui porte notamment sur la diversité des sujets liés à l'OMC couverts par les activités menées par les chaires du PCO.

223. Les titulaires des chaires des phases I et II du PCO sont restés actifs et engagés dans le réseau du PCO. Conformément aux accords formels qu'ils ont signés, et afin de promouvoir et de renforcer le réseau de collaboration entre universitaires créé dans le cadre du Programme, ils jouent le rôle de mentors auprès de la prochaine génération de chaires et poursuivent activement leurs activités de recherche, d'enseignement et de sensibilisation sur des sujets liés à l'OMC. Ces activités contribuent à la durabilité du réseau du PCO et permettent de développer et de consolider un réservoir de spécialistes du commerce pour les Membres/observateurs et régions bénéficiaires.

224. Le Secrétariat continue de soutenir un petit nombre de doctorants issus de pays en développement dans leurs recherches sur des sujets liés à l'OMC. En outre, le Secrétariat appuie le concours annuel de plaidoiries John H. Jackson, notamment en prodiguant des conseils pour la préparation du dossier et du mémorandum, en soutenant l'organisation d'épreuves régionales dans les pays en développement et en organisant la remise de prix pour l'épreuve finale de ces concours. D'autres activités relatives au monde universitaire peuvent également être organisées, les propositions étant évaluées en fonction de leur pertinence et de la disponibilité des ressources.

225. Le plan d'AT prévoit environ 1,735 million de CHF[33] par an pour mettre en œuvre les activités prévues au titre du résultat clé 3 et de ses quatre (4) résultats intermédiaires, ce qui équivaut à environ 10% du financement total de l'AT prévu pour les quatre résultats clés pour 2024 et 2025, respectivement (voir le tableau 1 de la section 7). Cette estimation est susceptible d'être ajustée en fonction du nombre d'établissements sélectionnés pour participer à la phase suivante au titre de l'admission au programme continu et des contributions totales disponibles.

[33] Ce montant exclut les 13% de frais généraux d'administration. Environ 91,5% du financement total (1,735 million de CHF) pour ce résultat clé est affecté et 8,5% ne l'est pas.

Graphique 10 – Résultat clé 3: Résultats intermédiaires

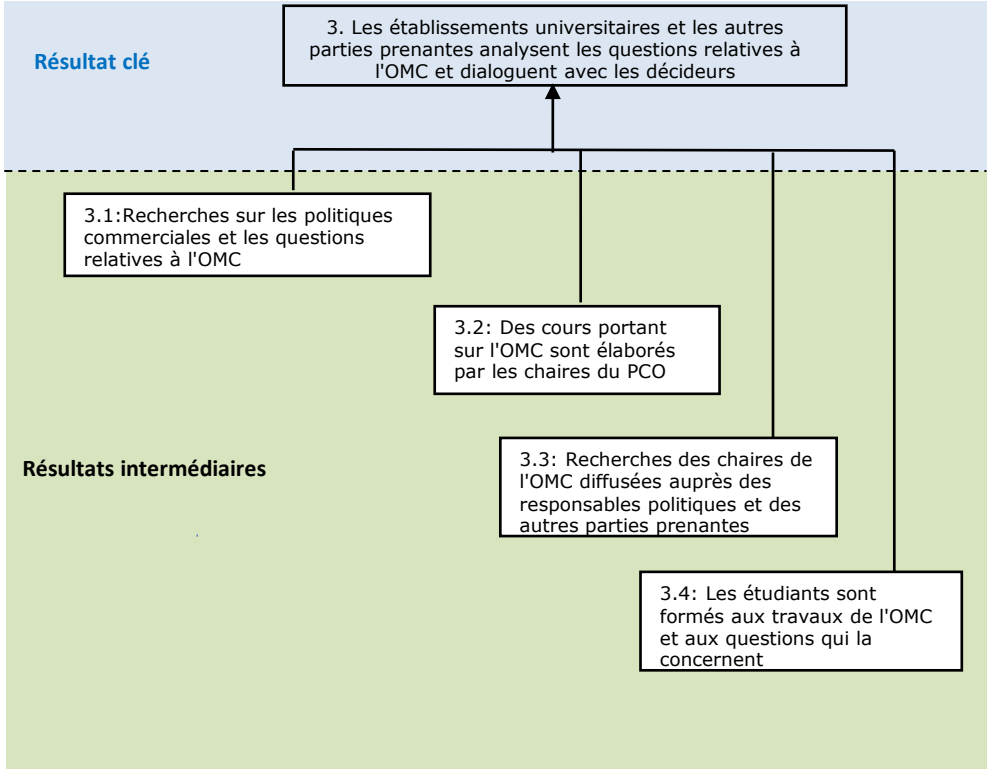

6.3.1 Résultat intermédiaire 3.1: Des recherches sur les politiques commerciales et les questions relatives à l'OMC sont produites par le PCO

226. Le résultat intermédiaire 3.1 vise à promouvoir la recherche sur la politique commerciale et les questions liées à l'OMC par les titulaires de chaires de l'OMC. Les changements apportés à la structure du PCO décrits ci-dessus, en particulier l'inclusion des universités des PMA et des régions auparavant sous-représentées dans le programme, ont donné lieu à l'adaptation de certains éléments. Les publications - notamment les ouvrages, les articles publiés dans des revues universitaires, les documents de conférence, les documents de travail et les notes de politique commerciale - sont prises en compte. Afin d'évaluer la qualité des résultats de recherche, les membres du Conseil consultatif universitaire examinent pour chaque chaire une publication annuelle clé au regard de ses publications précédentes.

6.3.2 Résultat intermédiaire 3.2: Des cours portant sur l'OMC sont élaborés par le PCO

227. Le résultat intermédiaire 3.2 rend compte des activités menées par les titulaires de chaires du PCO concernant l'élaboration de cours sur le commerce destinés aux étudiants et à d'autres parties prenantes, notamment les fonctionnaires, les chercheurs et les professionnels du secteur privé. L'objectif est d'encourager les titulaires de chaires à former et à informer les générations actuelles et futures d'étudiants, d'experts en politique commerciale et de fonctionnaires qui sont à différents stades de leur développement professionnel et académique. Les titulaires de chaires bénéficient d'un accès au matériel pédagogique du Secrétariat, y compris aux outils d'apprentissage en ligne et aux conseils d'experts du personnel du Secrétariat et des membres du Comité consultatif. Les deux indicateurs de ce résultat intermédiaire sont le nombre d'étudiants suivant des cours relatifs à l'OMC et le nombre de cours nouveaux ou actualisés relatifs à l'OMC.

6.3.3 Résultat intermédiaire 3.3: Les recherches des chaires de l'OMC sont diffusées auprès des autres parties prenantes et des décideurs

228. Le résultat intermédiaire 3.3 invite les titulaires de chaires de l'OMC à nouer un dialogue avec les autres parties prenantes et les principaux décideurs. L'objectif est d'assurer et de promouvoir la diffusion, la pertinence et la visibilité des travaux de recherche universitaire, par exemple par le

biais de séminaires, de conférences, de tables rondes ou de processus consultatifs (informels/continus), fournissant ainsi des conseils et une tribune pour les décideurs et autres parties prenantes.

6.3.4 Résultat intermédiaire 3.4: Les étudiants sont formés aux travaux de l'OMC et aux questions qui la concernent

229. Les bourses doctorales de l'OMC, le concours de plaidoiries John H. Jackson et d'autres concours liés à l'OMC relèvent de ce résultat intermédiaire. Ces activités ont un objectif commun: susciter l'intérêt des étudiants pour les sujets liés aux relations commerciales internationales et aux travaux de l'OMC, stimuler les échanges universitaires sur ces sujets et, en fin de compte, préparer la prochaine génération d'experts du commerce, y compris les fonctionnaires gouvernementaux travaillant dans les capitales et dans les délégations à Genève auprès de l'OMC. Le nombre d'étudiants ayant participé aux concours soutenus par l'OMC en 2022 sera utilisé comme valeur de référence.

6.4 Résultat clé 4: Les parties prenantes non gouvernementales et les législateurs connaissent et maîtrisent les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent

230. Dans le cadre du plan d'AT, le résultat clé 4 vise à faire en sorte que les parties prenantes non gouvernementales soient bien informées des travaux et des questions relatifs à l'OMC. L'objectif est d'accroître la participation des parties prenantes autres que les fonctionnaires du gouvernement, telles que les jeunes professionnels, les législateurs, les membres de la société civile, les médias et le secteur privé (y compris les producteurs, les exportateurs, les négociants et les chambres de commerce et d'industrie), à la politique commerciale et aux questions liées à l'OMC. Le plan d'AT vise à atteindre cet objectif en renforçant la compréhension et les capacités institutionnelles des parties prenantes non gouvernementales pour qu'elles puissent renforcer les résultats de l'AT directement fournie aux Membres et à leurs représentants. Le résultat clé 4 comprend quatre résultats intermédiaires, comme le montre le graphique 7.

231. À la suite d'une évaluation du Programme des jeunes professionnels de l'OMC réalisée en 2022, et en raison d'une forte demande des Membres admissibles, la décision a été prise de renforcer davantage la portée, le champ d'action et les conditions du Programme. Dans le cadre du nouveau programme, le Secrétariat compte recruter jusqu'à 20 jeunes professionnels par an en 2024 et en 2025. Compte tenu de l'augmentation du nombre d'admissions et de l'amélioration des conditions, le Secrétariat a légèrement accru les fonds destinés au résultat clé 4 pour 2024 et 2025.

232. Le Secrétariat prévoit d'organiser plusieurs activités faisant intervenir des parlementaires, des membres d'ONG et des représentants des médias. Ces activités, qui offrent des possibilités en matière de sensibilisation et de dialogue avec des parties prenantes non gouvernementales, seront encore renforcées pour ce qui est de leur nombre, de leur répartition géographique dans les pays en développement ainsi que de la consolidation de la nature multipartite de chacune. Pour l'avenir, l'un des principaux axes consistera à consolider les partenariats établis avec des assemblées parlementaires, des fondations et d'autres organisations afin de mener ces activités. La plupart de ces partenariats sont fondés sur des programmes de financement conjoints.

233. Un total d'environ 1,621 million[34] de CHF par an en 2024 et en 2025 sera mis à disposition aux fins de la mise en œuvre des activités planifiées contribuant au résultat clé 4 et à ses quatre résultats intermédiaires, ce qui équivaut à environ 9,4% du financement total de l'AT prévu pour les quatre résultats clés pour ces deux années (voir section 7, tableau 1 sur le financement).

[34] Ce montant exclut les 13% de frais généraux d'administration et 100% sont des fonds non affectés.

Graphique 11 – Résultat clé 4: Résultats intermédiaires

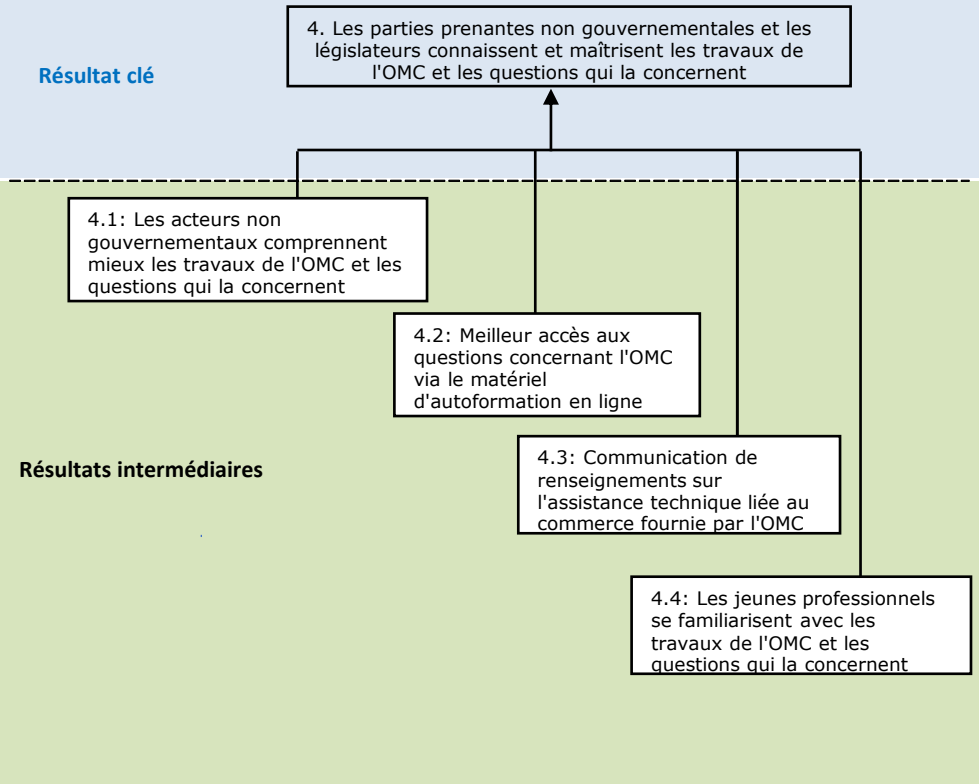

6.4.1 Résultat intermédiaire 4.1: Les acteurs non gouvernementaux comprennent mieux les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent

234. Le résultat intermédiaire 4.1 vise à organiser des activités de sensibilisation afin de permettre aux législateurs, à la société civile, aux journalistes et aux acteurs du secteur privé de mieux comprendre les questions relatives à l'OMC. L'objectif est de favoriser la participation au commerce mondial en élargissant le vivier des parties prenantes ayant une connaissance et une compréhension appropriées des questions relatives à l'OMC. Comme indiqué dans le cadre logique figurant à l'annexe 1, le Plan d'AT 2024-2025 prévoit de revenir à un nombre équivalent de parties prenantes atteintes et d'activités mises en œuvre. Le nombre de séminaires ou d'ateliers organisés sera l'un des indicateurs à utiliser dans le cadre de ce résultat intermédiaire. Les années précédentes, des activités ont été organisées aux niveaux mondial et régional. La même approche sera suivie pour ce plan. Comme par le passé, ces activités seront réalisées en collaboration avec les partenaires habituels de l'OMC en matière d'assistance technique.

6.4.2 Résultat intermédiaire 4.2: Meilleur accès aux questions concernant l'OMC via le matériel d'autoformation en ligne

235. Le résultat intermédiaire 4.2 concerne l'accès au matériel de formation en ligne à des fins d'auto-apprentissage pour les personnes ne pouvant pas s'inscrire aux cours d'apprentissage en ligne de l'OMC, qui sont réservés aux fonctionnaires des Membres et des observateurs remplissant les conditions requises. Dans le cadre de ce résultat intermédiaire, le matériel de formation en ligne est mis gratuitement à la disposition du public sur un site Web. La nouvelle plate-forme d'apprentissage en ligne offre des fonctionnalités qui faciliteront l'accès du public au catalogue de cours et au matériel de formation en toute autonomie.

6.4.3 Résultat intermédiaire 4.3: Communication de renseignements sur l'assistance technique liée au commerce fournie par l'OMC

236. Le résultat intermédiaire 4.3 est lié à l'accès aux renseignements sur l'AT liée au commerce fournis par le Secrétariat, notamment dans ses bulletins d'information qui sont accessibles au public sur le site Web de l'OMC. Le Secrétariat utilise les réseaux sociaux pour donner de la visibilité à ses

activités d'AT. Il diffuse également des renseignements sur ses activités d'AT dans ses rapports annuels à ce sujet, qui sont disponibles dans les trois langues. Les rapports annuels sur l'assistance technique présentent les vues des bénéficiaires de l'AT, les participants, les objectifs de l'AT de l'OMC, les résultats obtenus ou partiellement obtenus, et l'importance des contributions volontaires.

6.4.4 Résultat intermédiaire 4.4: Les jeunes professionnels se familiarisent avec les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent

237. Le résultat intermédiaire 4.4 concerne le Programme des jeunes professionnels de l'OMC (PJP), instauré en 2016, qui vise à permettre à de jeunes professionnels de se familiariser avec les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent.

238. Le PJP s'adresse à de jeunes professionnels titulaires d'un diplôme universitaire en commerce international et en politique commerciale. Le recrutement des jeunes professionnels se fait par voie de concours et est fondé sur le mérite. La priorité est accordée aux professionnels des PMA et des pays en développement Membres qui ne sont que peu ou pas représentés au niveau professionnel au sein du Secrétariat.

239. Le Secrétariat compte accueillir chaque année 20 jeunes professionnels originaires de Membres peu représentés, sous réserve de sa capacité d'absorption annuelle. Étant donné que les jeunes professionnels travailleront sous la supervision du personnel du Secrétariat, leurs performances professionnelles seront évaluées par leurs superviseurs suivant une procédure semblable à celle appliquée aux membres du personnel de l'OMC. L'évaluation des performances et le nombre de jeunes professionnels accueillis chaque année seront utilisés comme indicateurs pour ce résultat, comme indiqué dans le cadre logique figurant à l'annexe 1.

7 FINANCEMENT

240. La mise en œuvre de ce Plan d'AT sera financée au moyen du budget ordinaire, des fonds extrabudgétaires provenant de contributions volontaires des Membres et des accords de partage des coûts avec des partenaires identifiés. La gestion du budget ordinaire, dans le cadre du plan d'AT, suivra les mêmes principes sous-jacents et s'appuiera sur les améliorations mises en œuvre lors des plans d'assistance technique précédents.

Tableau 1 – Coûts par résultat clé – 2024 et 2025

(Milliers de CHF)

Résultats clés	**Poste budgétaire 2024**			
	Budget ordinaire	**Fonds non affectés**	**Fonds affectés**	**Total**
Résultats clé 1: Les fonctionnaires gouvernementaux appliquent les Accords de l'OMC et réalisent pleinement les droits et obligations des Membres	4 333	6 990	1 930	13 254
Résultat clé 2: Les gouvernements/territoires douaniers distincts accédants participent aux négociations en vue de l'accession	50	300	330	680
Résultat clé 3: Les établissements universitaires et les autres parties prenantes analysent les questions relatives à l'OMC et dialoguent avec les décideurs	25	145	1 565[35]	1 735
Résultat clé 4: Les parties prenantes non gouvernementales et les législateurs connaissent et maîtrisent les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent	15	1 606	-	1 621
Sous-total	**4 423**	**9 041**	**3 825**	**17 289**
Autres programmes	125	1 700	-	1 825
Total	**4 548**	**10 741**	**3 825**	**19 114**
Frais généraux (13%)	-	1 396	497	1 894
Total général – 2024	**4 548**	**12 137**	**4 323**	**21 008**

[35] À ajuster en fonction du nombre d'établissements sélectionnés pour participer au programme.

Résultats clés	Poste budgétaire 2025			
	Budget ordinaire	**Fonds non affectés**	**Fonds affectés**	**Total**
Résultats clé 1: Les fonctionnaires gouvernementaux appliquent les Accords de l'OMC et réalisent pleinement les droits et obligations des Membres	4 333	6 990	1 930	13 254
Résultat clé 2: Les gouvernements/territoires douaniers distincts accédants participent aux négociations en vue de l'accession	50	300	330	680
Résultat clé 3: Les établissements universitaires et les autres parties prenantes analysent les questions relatives à l'OMC et dialoguent avec les décideurs	25	145	1 565[36]	1 735
Résultat clé 4: Les parties prenantes non gouvernementales et les législateurs connaissent et maîtrisent les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent	15	1 606	-	1 621
Sous-total	**4 423**	**9 041**	**3 825**	**17 289**
Autres programmes	125	1 700	-	1 825
Total	**4 548**	**10 741**	**3 825**	**19 114**
Frais généraux (13%)	-	1 396	497	1 894
Total général – 2025	**4 548**	**12 137**	**4 323**	**21 008**

7.1 Budget ordinaire au titre de l'AT

241. Le Plan d'AT 2024-2025 a été établi en supposant que le montant du budget ordinaire resterait inchangé, à 4,5 millions de CHF par an, comme au cours des cinq dernières périodes biennales. Cependant, si les tensions inflationnistes actuelles persistent pendant la prochaine période biennale, il sera difficile de maintenir la quantité d'AT fournie au même niveau qu'avant la pandémie.

242. Depuis l'application de la méthode de la GAR à l'AT, le Secrétariat a continué d'améliorer le rapport coût-efficacité de la fourniture d'AT tout en évitant de nuire à sa qualité. Par conséquent, le Secrétariat suivra de près les conséquences de l'inflation sur les dépenses, estimée à 20% en utilisant les coûts actuels (2023) des postes budgétaires des voyages et frais de réception pour l'AT. De ce fait, et compte tenu des enseignements tirés à ce jour, le Secrétariat continuera de réorienter les économies réalisées sur l'une des activités au cours de l'année pour financer d'autres programmes d'AT inclus dans le Plan d'AT 2024-2025 et identifiés comme prioritaires par les Membres et les observateurs, dans le but de maintenir le niveau de qualité et d'efficacité de l'AT fournie.

243. Afin de préserver le degré de flexibilité minimal requis pour une utilisation du budget optimale, le budget ordinaire consacré à l'AT demeurera réparti en quatre grandes enveloppes:

i) Les activités organisées à Genève pour les généralistes: il s'agira, entre autres, des CAPC, du cours d'introduction à la politique commerciale pour les PMA, des Semaines de Genève pour les Membres non-résidents, d'activités particulières destinées aux délégués en poste à Genève et de toute autre activité de formation de portée générale qui se tient à Genève. Dans le cadre du Plan d'AT, il est prévu d'allouer 1,84 million de CHF à ces activités en 2024 et en 2025.

ii) Les activités thématiques organisées à Genève: il s'agira, entre autres, des activités menées actuellement dans le domaine du règlement des différends, des cours thématiques avancés qui se tiennent à Genève et des activités thématiques destinées aux PMA. Certains colloques ou ateliers organisés à Genève par les Comités de l'OMC sur un aspect particulier de leur travail pourraient également être financés au moyen de cette enveloppe. Il est proposé d'allouer 1,74 million de CHF à ces activités en 2024 et en 2025.

iii) Activités nationales: il est proposé, dans le Plan d'AT, de fixer le montant de cette enveloppe à 0,76 million de CHF par an.

iv) Activités diverses: ces activités comprendront le financement des consultants exerçant un rôle consultatif en vertu de l'article 27:2 du Mémorandum d'accord sur le règlement des

[36] À ajuster en fonction du nombre d'établissements sélectionnés pour participer au programme.

différends, et des consultants externes sur la mise en œuvre de la GAR et des cours d'apprentissage en ligne. Certaines activités de sensibilisation destinées aux publics non gouvernementaux seront également financées au titre de cette enveloppe. Des fonds limités seront réservés pour acheter des publications de l'OMC afin d'en faire don aux universités et de les distribuer lors d'activités de sensibilisation. Au total, il est proposé de réserver 0,21 million de CHF à ces différentes fins.

244. Il convient de noter que le poste budgétaire relatif au recrutement d'experts externes continuera d'être géré comme une réserve et distribué en fonction des besoins, sans dépasser le plafond budgétaire global pour ces dépenses.

7.2 Fonds extrabudgétaires au titre de l'AT

245. Comme c'est le cas depuis de nombreuses années, la majeure partie des activités menées au titre de l'AT seront financées au moyen de fonds extrabudgétaires au cours de l'exercice 2024-2025. Les fonds non affectés et affectés continueront de jouer un rôle central à cet égard, car il s'agit des principaux canaux par lesquels les contributions volontaires des donateurs financent l'AT dispensée par l'OMC.

246. Si les ressources d'AT dont dispose le Secrétariat pour financer l'AT de l'OMC en faveur des pays en développement Membres et observateurs se sont maintenues à un niveau relativement stable depuis 2016, le nombre de donateurs a toutefois enregistré une baisse de 40% au cours des cinq dernières années, et la part des contributions affectées a doublé. Par conséquent, le niveau des contributions non affectées a baissé de moitié entre 2018 et 2022. La forte tendance à la baisse suivie par les dépenses d'AT pendant la pandémie s'inverse actuellement à la suite de la reprise des activités sur place et, du fait des répercussions de l'inflation, la plupart des réserves destinées à l'AT accumulées devraient s'épuiser avant la fin de l'année 2023 si aucune nouvelle contribution n'est reçue d'ici là. Pour que les activités puissent être mises en œuvre au début de l'année 2024, 25% du budget total de cette année devra être mis à la disposition du Secrétariat.

247. Afin d'améliorer la prévisibilité concernant la mise en œuvre des activités d'AT pour le reste de la période 2024-2025, le Secrétariat aura besoin que les Membres renouvellent leur soutien, en particulier sous la forme de contributions non affectées et de contributions volontaires pluriannuelles.

248. Le Plan d'AT a été établi en supposant que ce soutien volontaire reprendra pleinement au cours de cette période biennale. Cela permettrait au Secrétariat de faire face à toute augmentation du volume des activités d'AT résultant d'une reprise de la prestation d'AT sur place, de la mise en œuvre des résultats de la CM12 et des préparatifs de la CM13. Dès lors, il est proposé de fixer le montant des fonds non affectés à 12,137 millions de CHF en 2024 et en 2025.

ANNEXE 1: CADRE LOGIQUE DE L'AT DE L'OMC 2024-2025

	Résultats	Indicateurs	Situation initiale	Objectif	Données factuelles	Présupposés
Impact[1]	Les pays en développement et les PMA Membres tirent profit de leur participation active à l'OMC	Part du commerce total des pays en développement Membres (importations et exportations)	Moyenne 2019-2021: 41,96%	> 40%	Statistiques de l'OMC	Stabilité ou amélioration économique et politique mondiale
		Part du commerce total des PMA Membres (importations et exportations)	Moyenne 2019-2021: 1,1%	> 1,00%	Statistiques de l'OMC	Le nombre de PMA reste constant pendant la période biennale
Résultat clé	**1: Les gouvernements bénéficiaires appliquent les Accords de l'OMC, exercent pleinement leurs droits de Membres et respectent pleinement leurs obligations**	Nombre de documents soumis par les pays en développement Membres bénéficiaires aux organes de l'OMC	Moyenne annuelle 2019-2022: Pays en développement: 587 PMA: 103	Augmentation	Base de données Documents en ligne de l'OMC	1. Soutien politique aux questions liées à l'OMC 2. Le personnel formé est maintenu à des postes pertinents 3. Des ressources humaines et financières sont disponibles
		Nombre de notifications en suspens des Membres bénéficiaires de l'AT	26 par Membre bénéficiaire en moyenne en 2017-2019	Diminution	Base de données sur les notifications (CRN)	
Résultat intermédiaire	1.1: Les fonctionnaires des gouvernements bénéficiaires ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Nombre de participants à chaque niveau de la SAP	Moyenne annuelle 2017-2019: niveau 1: 3 608 niveau 2: 11 746 niveau 3: 1 833	Stabilité pour les niveaux 1 et 2 Augmentation pour le niveau 3	Base de données du TAMS	1. Les négociations dans le cadre de l'OMC restent actives 2. Le personnel formé est maintenu à des postes pertinents 3. Les Membres présentent des candidats adéquats 4. Disponibilité des installations de formation à Genève

[1] Conformément à la méthode de la GAR, l'impact correspond au résultat de niveau le plus élevé auquel l'OMC contribue conjointement avec d'autres parties prenantes. Il ne s'agit pas d'une attribution exclusive à l'AT de l'OMC, mais d'une indication de la mesure dans laquelle l'OMC contribue à un objectif commun – voir la section 6 pour plus de renseignements. La situation initiale tirée du Plan d'AT 2022-2023 n'a pas été ajustée aux indicateurs qui ont fortement varié en raison de la pandémie de COVID-19.

	Résultats	Indicateurs	Situation initiale	Objectif	Données factuelles	Présupposés
		Nombre d'activités nationales demandées	Moyenne 2017-2019: 145	Augmentation	Base de données du TAMS	Le nombre de bénéficiaires de l'AT faisant l'objet de mesures administratives de l'OMC n'augmente pas
		Nombre de Membres et d'observateurs bénéficiaires participant aux cours dans le cadre de l'AT	Moyenne 2017-2019: 163	Stabilité	Base de données du TAMS	1. Les négociations dans le cadre de l'OMC restent actives 2. Le nombre de bénéficiaires de l'AT faisant l'objet de mesures administratives de l'OMC n'augmente pas
		Nombre de PMA bénéficiaires participant aux cours dans le cadre de l'AT	Moyenne 2017-2019: 43	Stabilité	Base de données du TAMS	1. Le nombre de PMA reste constant 2. Le nombre de bénéficiaires de l'AT faisant l'objet de mesures administratives de l'OMC n'augmente pas
		Part du temps consacré aux méthodes de formation interactives dans chaque activité (exercices, études de cas, simulations, questions et réponses, participation aux réunions des Comités, etc.)	Moyenne 2017-2019: - 42% de cours magistraux - 58% de méthodes interactives	Augmentation à au moins 60% en moyenne de la part des méthodes de formation interactives	Base de données du TAMS	1. Les fonctionnaires de l'OMC suivent une formation sur les compétences pédagogiques en nombre suffisant 2. Les cours sont dispensés en présentiel
		Taux de réussite aux CRPC et CAPC	Moyenne 2017-2019 (CRPC): 96%	Stabilité	RRM	
		Taux de réussite avec mention aux CRPC et CAPC	Moyenne 2017-2019 (CRPC): 37%	Stabilité	RRM	

	Résultats	Indicateurs	Situation initiale	Objectif	Données factuelles	Présupposés
		Pourcentage de participants jugeant le contenu global et les résultats des CRPC, des CAPC et des cours thématiques avancés en leur attribuant les 2 meilleures notes[2]	Moyenne 2017-2019: - CAPC: 98% - CAPC: 93% - cours thématiques avancés: 96%	 Stabilité Stabilité Stabilité	RRM	Un nombre représentatif de formulaires d'évaluation remplis par les participants est reçu à la fin de ces activités de formation
		Nombre de participants ayant suivi les cours avancés sur les techniques de négociation commerciale	Moyenne 2017-2019: 238	Stabilité	Base de données du TAMS	1. Demande suffisante d'activités de formation 2. Disponibilité des ressources 3. Les cours sont dispensés en présentiel 4. Disponibilité des installations de formation à Genève
		Nombre de cours thématiques avancés s'appuyant sur le diagnostic préalable, le coaching, le leadership, les plans d'action ou les activités de suivi[3]	2019: 5	Stabilité	RRM Base de données du TAMS	1. Demande suffisante d'activités de formation 2. Disponibilité des ressources 3. Les cours sont dispensés en présentiel 4. Disponibilité des installations de formation à Genève

[2] Les deux meilleures notes sont normalement de cinq sur cinq et quatre sur cinq.

[3] Sur des sujets tels que les mesures sanitaires et phytosanitaires; les obstacles techniques au commerce; les notifications concernant l'agriculture; les licences d'importation; et les statistiques du commerce des services. Rapport annuel 2019 de l'OMC sur l'assistance technique, document WT/COMTD/W/256, paragraphe 5.75.

	Résultats	Indicateurs	Situation initiale	Objectif	Données factuelles	Présupposés
		Nombre de stagiaires formés dans le cadre de différents programmes de stages	Moyenne 2019-2022: PSM: 20; PFPB: 15	Stabilité pour le PSM Stabilité pour le PFPB	RRM Base de données du TAMS	1. Disponibilité de fonds suffisants 2. Les Membres présentent des candidats adéquats 3. Les stagiaires sélectionnés peuvent participer aux programmes
		Nombre de stagiaires formés dans le cadre du Programme de stage de coordonnateur régional	Moyenne 2017-2019: RCI: 6	Stabilité	RRM Base de données du TAMS	1. Disponibilité de fonds 2. Les Membres présentent des candidats adéquats
		Évaluation finale de chaque stagiaire par son supérieur hiérarchique	100% au moins pleinement satisfaisant en 2020-2022	Stabilité	Évaluation par les supérieurs hiérarchiques	
		Nouveaux cours, cours révisés ou cours traduits en ligne publiés durant l'année	Moyenne 2017-2019: 10	Stabilité	RRM	1. Ressources appropriées en matière d'apprentissage en ligne 2. Absence de perturbations sur la plate-forme d'apprentissage en ligne 3. Maintien de la disponibilité de la plate-forme actuelle pour le programme d'apprentissage en ligne
		% de cours d'apprentissage en ligne dans des formats interactifs	2022: 77%	Augmentation	RRM	
		% de participants jugeant la qualité du contenu des cours en ligne en lui attribuant les 2 meilleures notes	Moyenne 2020-2022: 96%	Stabilité	RRM	Absence de perturbations sur la plate-forme d'apprentissage en ligne

	Résultats	Indicateurs	Situation initiale	Objectif	Données factuelles	Présupposés
		% de participants jugeant la plate-forme d'apprentissage en ligne en lui attribuant les 2 meilleures notes	Moyenne 2020-2022: 94%	Stabilité	RRM	Absence de perturbations sur la plate-forme d'apprentissage en ligne
		Taux de réussite des participants aux cours dans le cadre de l'apprentissage en ligne	Moyenne 2019-2022: 61,5%	Stabilité	RRM	Absence de perturbations sur la plate-forme d'apprentissage en ligne
		Taux d'abandon dans le cadre de l'apprentissage en ligne	Moyenne 2017-2019: 24%	Stabilité		
		Taux de réussite avec mention dans le cadre de l'apprentissage en ligne	Moyenne 2020-2022: 54%	Stabilité		
Résultat intermédiaire	1.2: Instauration de partenariats efficaces	Proportion des activités bénéficiant de la participation d'un partenaire	Moyenne 2020-2022: 57%	Stabilité	Base de données du TAMS	Les partenaires potentiels sont intéressés et disposent des ressources et des connaissances requises dans les domaines où l'OMC n'a peut-être pas les connaissances ou compétences nécessaires
		Part de la contribution des partenaires aux activités d'AT	Moyenne 2017-2022 des contributions faibles: 47%	Diminution de la part des contributions de faible niveau		
Résultat intermédiaire	1.3: Identification périodique des besoins et priorités des Membres en matière d'AT	Nombre de réponses aux questionnaires sur l'AT	Moyenne 2019-2022: 82	Stabilité	Questionnaires du Secrétariat	Les Membres peuvent identifier et hiérarchiser leurs besoins
		Nombre de suivis des EPC	Moyenne 2017-2019: 8	Stabilité	RRM	Stabilité du nombre d'EPC et demande constante de suivis d'EPC
Résultat intermédiaire	1.4: Consultation des données et bases de données de l'OMC par les Membres	Visites par connexion des Membres sur le site Web de l'OMC	Moyenne 2020-2022: 87 866	Augmentation	Gestionnaire du site Web de l'OMC	Volonté des Membres d'utiliser les sources de données disponibles de l'OMC
		Nombre d'activités d'AT qui incluent les formations sur les bases de données de l'OMC au rang de leurs objectifs	Moyenne 2017-2019: 60	Augmentation	Base de données du TAMS RRM	Demande suffisante de formation sur les bases de données de l'OMC

	Résultats	Indicateurs	Situation initiale	Objectif	Données factuelles	Présupposés
Résultat clé	**2: Les gouvernements/territoires douaniers distincts accédants participent aux négociations en vue de l'accession**	Nombre de réunions formelles ou informelles tenues par le Groupe de travail pour les gouvernements/territoires accédants bénéficiaires	Moyenne 2017-2019: 6	Stabilité	Rapport annuel du DG sur les accessions	Les accessions sont actives Les gouvernements/ territoires douaniers distincts présentent les contributions requises à leur groupe de travail
Résultat intermédiaire	2.1: Les participants des gouvernements douaniers distincts accédants ont une meilleure connaissance des questions de fond et des procédures de l'OMC	Nombre de participants des gouvernements/territoires douaniers distincts observateurs dans les activités d'AT axées sur les accessions	Moyenne 2017-2019: 1 179	Stabilité	RRM Base de données du TAMS Rapport annuel du DG sur les accessions	1. Les accessions sont actives 2. Le nombre de bénéficiaires de l'AT faisant l'objet de mesures administratives de l'OMC n'augmente pas 3. Le personnel formé est maintenu à des postes pertinents
Résultat intermédiaire	2.2: Les connaissances des participants au Programme de stages sur l'accession sont renforcées	Évaluation finale de chaque stagiaire par le supérieur hiérarchique	Moyenne 2017-2019: 100% au moins pleinement satisfaisant	Stabilité	Évaluation par les supérieurs hiérarchiques	Disponibilité de fonds Les Membres présentent des candidats adéquats
Résultat intermédiaire	2.3: Les compétences des Membres intéressés concernant les règles de l'AMP et les négociations en vue de l'accession sont renforcées	Nombre moyen de documents pertinents relatifs à l'accession distribués par Membre accédant à l'AMP pouvant bénéficier de l'AT[4]	Moyenne 2017-2019: 5,2	Stabilité	Documents en ligne	Les négociations en vue de l'accession à l'AMP restent actives
		Nombre moyen d'interventions effectuées par les Parties accédant à l'AMP pouvant bénéficier de l'AT aux réunions du CMP	Moyenne 2018-2020: 2,9	Stabilité	Documents en ligne	
		Nombre moyen de réunions bilatérales entre les Parties accédant à l'AMP pouvant bénéficier de l'AT et la présidence du CMP	Moyenne 2018-2020: 1,29	Stabilité	Base de données interne	

[4] Les documents admissibles aux fins de l'indicateur sont les suivants: a) documents de la série GPA/ACC/*; b) documents pertinents des séries GPA/*, WT/Let/*, GPA/W/*, GPA/CD/* (à partir de 2018) et RD/GPA/*; et c) tout autre document pertinent.

	Résultats	Indicateurs	Situation initiale	Objectif	Données factuelles	Présupposés
Résultat clé	**3: Les établissements universitaires et les autres parties prenantes analysent les questions relatives à l'OMC et dialoguent avec les décideurs**	Diversité des sujets liés à l'OMC couverts par les activités	Moyenne 2018-2019	Stabilité	Présentation de rapports intermédiaires et annuels par les chaires RRM	Les établissements universitaires et autres parties prenantes restent intéressés par les questions relatives à l'OMC
Résultat intermédiaire	3.1: Des recherches sur les politiques commerciales et les questions relatives à l'OMC sont produites par le PCO	Nombre de publications	Chaires de la phase III: moyenne 2020-2022: 171 Programme continu – Nouvelles chaires: données à recueillir	Chaires de la phase III: augmentation Nouvelles chaires: à déterminer	Publications, rapports annuels des titulaires de chaires, rapport d'évaluation du Conseil consultatif	Respect des directives du programme
		Évaluation de la qualité des résultats de recherche pour chaque chaire chaque année par le Conseil consultatif	Chaires de la phase III: données de référence individuelles établies sur la base des activités passées Programme continu – Nouvelles chaires: données à recueillir	Évaluation positive	Rapports du Conseil consultatif	
Résultat intermédiaire	3.2: Des cours portant sur l'OMC sont élaborés par les chaires de l'OMC	Nombre d'étudiants achevant des cours liés à l'OMC	Chaires de la phase III: moyenne 2020-2022: 2490 Programme continu – Nouvelles chaires: données à recueillir	Chaires de la phase III: augmentation Nouvelles chaires: à déterminer	Établissement de rapports intermédiaires et annuels Évaluation du Conseil consultatif et autres	Intérêt pour le commerce multilatéral Respect des directives du programme
		Nombre de cours liés à l'OMC nouveaux ou mis à jour	Chaires de la phase III: moyenne 2020-2022: 28 Programme continu – Nouvelles chaires: données à recueillir	Chaires de la phase III: augmentation Nouvelles chaires: à déterminer	Établissement de rapports intermédiaires et annuels Évaluation du Conseil consultatif et autres Plate-forme du PCO et autres activités du réseau de recherche en ligne (y compris les réseaux sociaux)	

	Résultats	Indicateurs	Situation initiale	Objectif	Données factuelles	Présupposés
Résultat intermédiaire	3.3: Les recherches des chaires de l'OMC sont diffusées auprès des responsables politiques et des autres parties prenantes	Nombre d'activités de communication chaque année	Chaires de la phase III: moyenne 2020-2022: 86 Programme continu – Nouvelles chaires: données à recueillir	Chaires de la phase III: augmentation Nouvelles chaires: à déterminer	Établissement de rapports intermédiaires et annuels Évaluation du Conseil consultatif et autres Plate-forme du PCO et autres activités du réseau de recherche en ligne (y compris les réseaux sociaux)	Respect des directives du programme
		Conseils fournis aux responsables politiques gouvernementaux et aux autres parties prenantes	Chaires de la phase III: moyenne 2020-2022: 109 Programme continu – Nouvelles chaires: données à recueillir	Chaires de la phase III: augmentation Nouvelles chaires: à déterminer	Établissement de rapports intermédiaires et annuels Évaluation du Conseil consultatif et autres Plate-forme du PCO et autres activités du réseau de recherche en ligne (y compris les réseaux sociaux)	
Résultat intermédiaire	3.4: Les étudiants sont formés aux travaux de l'OMC et aux questions qui la concernent	Nombre d'étudiants participant à des concours soutenus par l'OMC	2022: 344	Stabilité	RRM	Le partenaire externe reste engagé
		Nombre d'étudiants en doctorat supervisés obtenant un doctorat	Étudiants supervisés obtenant un doctorat chaque année: 5	Stabilité	RRM	Les doctorants restent intéressés par les questions relatives à l'OMC
Résultat clé	**4: Les parties prenantes non gouvernementales et les législateurs connaissent et maîtrisent les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent**	Diversité des sujets liés à l'OMC couverts par les déclarations, les rapports et les documents produits par ce groupe de parties prenantes	En 2017: 26 sujets liés à l'OMC couverts	Stabilité	Articles de presse, le cas échéant Déclarations de parlementaires, d'associations professionnelles et d'ONG le cas échéant	1. Les parties prenantes continuent de s'intéresser aux questions relatives à l'OMC 2. Les partenaires de la collaboration continuent de s'intéresser aux questions commerciales

	Résultats	Indicateurs	Situation initiale	Objectif	Données factuelles	Présupposés
Résultat intermédiaire	4.1: Les parties prenantes non gouvernementales et les législateurs comprennent mieux les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent	Nombre de séminaires et d'ateliers organisés	Moyenne 2017-2019: 7 activités	Stabilité	Base de données du TAMS	Les législateurs, les journalistes et la société civile continuent de s'intéresser aux questions relatives à l'OMC
		Nombre de parties prenantes non gouvernementales clés et de législateurs touchés durant l'année	Moyenne 2017-2019: 355 législateurs 73 journalistes 28 représentants de la société civile	Stabilité	RRM	
Résultat intermédiaire	4.2: Meilleur accès aux questions concernant l'OMC via le matériel d'autoformation en ligne	Nombre de matériels de formation consultés	Moyenne 2020-2022: 3 718	Augmentation	Formulaire en ligne	1. Intérêt du public pour les questions relatives à l'OMC 2. Ressources appropriées en matière d'apprentissage en ligne 3. Absence de perturbations extérieures sur la plate-forme d'apprentissage en ligne 4. Maintien de la disponibilité de la plate-forme actuelle pour le programme d'apprentissage en ligne
Résultat intermédiaire	4.3: Consultation de renseignements sur l'assistance technique liée au commerce fournie par l'OMC	Nombre de fois où les pages Web sur l'assistance technique ont été consultées, y compris les nouveaux articles portant sur le sujet	Moyenne 2020-2022: 327 668	Stabilité	Gestionnaire du site Web de l'OMC	Intérêt du public pour les questions relatives à l'OMC

	Résultats	Indicateurs	Situation initiale	Objectif	Données factuelles	Présupposés
Résultat intermédiaire	4.4: Les jeunes professionnels se familiarisent avec les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent	Nombre de jeunes professionnels sélectionnés chaque année par l'OMC	Moyenne 2020-2022: 13	Augmentation	Base de données du TAMS	Les jeunes professionnels sélectionnés peuvent participer au programme
		Évaluation finale des résultats de chaque jeune professionnel par son supérieur hiérarchique	100% au moins pleinement satisfaisant en 2020-2022	Stabilité	Évaluation par les supérieurs hiérarchiques	

ANNEXE 2: MATRICE DES ACTIVITÉS

(Milliers de CHF)

Résultats clé 1: Les fonctionnaires gouvernementaux appliquent les Accords de l'OMC et réalisent pleinement les droits et obligations des Membres

Niveau	Voie	Langue(s)	Titre	Région	Coût estimé 2024			Coût estimé 2025		
					Budget ordinaire	Fonds non affectés	Fonds affectés	Budget ordinaire	Fonds non affectés	Fonds affectés
Introduction	Généraliste	E/F/S	Cours à Genève pour les PMA – Introduction et activités thématiques – Semaines de Genève	Monde	462	–	–	462	–	–
Avancé	Généraliste	E/F/S	Cours avancés de politique commerciale appliqués (Genève)	Monde	1 382	–	–	1 382	–	–
Intermédiaire	Généraliste	E/F/S	Cours régionaux de politique commerciale pour l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Asie Pacifique, les Caraïbes, l'ECOACC et l'Amérique latine	Toutes les régions	-	3 080	–	-	3 080	–
Avancé	Spécialiste	E/F/S	Cours thématiques avancés et ateliers sur des sujets spécifiques basés à Genève pour les fonctionnaires en poste dans les capitales	Monde	1 740	700	–	1 740	700	–
Avancé	Spécialiste	E/F/S	Rôle consultatif sur les questions juridiques (article 27:2 du Mémorandum d'accord sur le règlement des différends)	Monde	60	–	–	60	–	–
Intermédiaire/avancé	Généraliste/spécialiste	E/F/S	Activités nationales, y compris assistance pour l'évaluation des besoins et missions de suivi et d'évaluation	Toutes les régions	690	–	–	690	–	–
Intermédiaire	Spécialiste	E/F/S	Ateliers régionaux	Toutes les régions	-	3 000	–	-	3 000	–
		E/F/S	Programme de la Chine pour les PMA et les accessions: participation des PMA à certaines réunions de l'OMC; ateliers de suivi des EPC des PMA; et dialogue Sud-Sud	Toutes les régions	-	–	95	-	–	95
Avancé	Généraliste	E/F/S	Stages dans le cadre du Programme de formation des Pays-Bas (PFPB)	Monde	-	–	774	-	–	774
Avancé	Généraliste	E/F/S	Programme de stages de coordonnateur régional (SCR)	Monde	-	210	–	–	210	–
Avancé	Généraliste	E/F/S	Programme franco-irlandais de stages pour les missions (PSM)	Monde	-	–	1 061	-	–	1 061
Introduction	Généraliste	E/F/S	Cours en ligne: niveau introductif	Fonctionnaires en poste dans les capitales	x	x	x	x	x	x
Intermédiaire	Généraliste/spécialiste	E/F/S	Cours en ligne: niveau intermédiaire (généralistes et spécialistes)		x	x	x	x	x	x
	Généraliste/spécialiste	Anglais	Cours en ligne: Cours personnalisé – Créer ses propres cours d'apprentissage en ligne		x	x	x	x	x	x
			Sous-total		**4 333**	**6 990**	**1 930**	**4 333**	**6 990**	**1 930**
			Frais généraux (13%)		**-**	**909**	**251**	**-**	**909**	**251**
			Total		**4 333**	**7 899**	**2 181**	**4 333**	**7 899**	**2 181**

Résultat clé 2: Les gouvernements/territoires douaniers distincts accédants participent aux négociations en vue de l'accession

Niveau	Voie	Langue(s)	Titre	Région	Coût estimé 2024			Coût estimé 2025		
					Budget ordinaire	Fonds non affectés	Fonds affectés	Budget ordinaire	Fonds non affectés	Fonds affectés
Intermédiaire/avancé	Généraliste/spécialiste	E/F/S	Séminaires nationaux sur les accessions	Toutes les régions	50	–	-	50	–	-
Intermédiaire/avancé	Généraliste/spécialiste	E/F/S	Autres activités sur les accessions	Toutes les régions	-	300	-	-	300	-
		E	Programme de la Chine pour les PMA et les accessions: réunions de la table ronde sur les accessions à l'OMC	Monde	-	–	230	-	–	230
Introduction	Généraliste	E/F/S	Programme de la Chine pour les PMA et les accessions: Programme de stages sur l'accession à l'OMC (PSA)	Monde	-	–	100	-	–	100
Intermédiaire	Généraliste	E/F/S	Cours en ligne: L'accession à l'OMC	Monde	x	x	x	x	x	x
			Sous-total		**50**	**300**	**330**	50	**300**	**330**
			Frais généraux (13%)		**-**	**39**	**43**	–	**39**	**43**
			Total		**50**	**339**	**373**	**50**	**339**	**373**

Résultat clé 3: Les établissements universitaires et les autres parties prenantes analysent les questions relatives à l'OMC et échangent avec les responsables politiques

Niveau	Voie	Langue(s)	Titre	Région	Coût estimé 2024			Coût estimé 2025		
					Budget ordinaire	Fonds non affectés	Fonds affectés	Budget ordinaire	Fonds non affectés	Fonds affectés
	Généraliste	E/F/S	Programme des chaires de l'OMC – Phase III[5]	Toutes les régions	-	-	1 300	-	-	1 300
	Généraliste	E/F/S	Programme des chaires de l'OMC – Programme continu	Toutes les régions	-	-	265	-	-	265
		E/F/S	Programme de soutien de l'OMC aux étudiants en doctorat	Monde	-	65	-	-	65	-
		E/F/S	Soutien au concours de plaidoiries; Colloque OMPI-OMC organisé à l'intention des enseignants de droit de la propriété intellectuelle; don de publications de l'OMC à des établissements universitaires	Toutes les régions	25	80	-	25	80	-
			Sous-total		**25**	**145**	**1 565**	**25**	**145**	**1 565**
			Frais généraux (13%)		**-**	**19**	**203**	-	**19**	**203**
			Total		**25**	**164**	**1 768**	**25**	**164**	**1 768**

[5] À ajuster en fonction du nombre d'établissements sélectionnés pour participer au programme.

Résultat clé 4: Les parties prenantes non gouvernementales et les législateurs connaissent et maîtrisent les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent

Niveau	Voie	Langue(s)	Titre	Région	Coût estimé 2024			Coût estimé 2025		
					Budget ordinaire	Fonds non affectés	Fonds affectés	Budget ordinaire	Fonds non affectés	Fonds affectés
		E/F/S	Activités de sensibilisation nationales		15	–	–	15	–	–
		E/F/S	Autres activités de sensibilisation destinées aux législateurs, aux journalistes, aux membres de la société civile et aux entreprises	Toutes les régions	-	610	–	-	610	–
	Spécialiste	E/F/S	Programme des jeunes professionnels (PJP) de l'OMC	Monde	-	996	–	-	996	–
		E/F/S	Matériels d'autoformation en ligne	Toutes les régions	-	–	–	-	–	–
			Sous-total		**15**	**1 606**	-	**15**	**1 606**	–
			Frais généraux (13%)		**-**	**209**	-	**-**	**209**	–
			Total		**15**	**1 815**	-	**15**	**1 815**	-

Coûts d'autres programmes: dépenses de personnel et coûts de suivi et d'évaluation

Niveau	Voie	Langue(s)	Titre	Région	Coût estimé 2024			Coût estimé 2025		
					Budget ordinaire	Fonds non affectés	Fonds affectés	Budget ordinaire	Fonds non affectés	Fonds affectés
			Postes L		-	1 700	-	-	1 700	**-**
			Mise en œuvre de la GAR et élaboration de cours d'apprentissage en ligne		125	-	-	125	-	**-**
			Sous-total		**125**	**1 700**	-	**125**	**1 700**	**-**
			Frais généraux (13%)		**-**	**221**	-	**-**	**221**	**-**
			Total		**125**	**1 921**	-	**125**	**1 921**	**-**

Total général récapitulatif

Titre	Région	Coût estimé 2024			Coût estimé 2025		
		Budget ordinaire	Fonds non affectés	Fonds affectés	Budget ordinaire	Fonds non affectés	Fonds affectés
Sous-total		**4 548**	**10 741**	**3 825**	**4 548**	**10 741**	**3 825**
Frais généraux (13%)		**-**	**1 396**	**497**	**-**	**1 396**	**497**
Total		**4 548**	**12 137**	**4 323**	**4 548**	**12 137**	**4 323**

ANNEXE 3: PROCÉDURE DE DEMANDE EN LIGNE D'AT

Plus de trois quarts des Membres de l'OMC sont des pays en développement ou des pays les moins avancés. Le renforcement des capacités dans le cadre de l'OMC comprend plusieurs initiatives dans ce domaine, y compris l'assistance technique. Au sein du Secrétariat de l'OMC, l'Institut de formation et de coopération technique (IFCT) constitue le point d'entrée vers l'AT de l'Organisation. Les Membres et les observateurs peuvent déposer une demande d'AT au moyen du formulaire en ligne de demande d'AT, disponible à l'adresse indiquée ci-après.

La gestion des activités d'AT de l'OMC incombe à l'IFCT, qui conçoit les Plans d'assistance technique en consultation avec les Membres et observateurs. Au sein du Secrétariat de l'OMC, l'IFCT coordonne la fourniture des activités d'AT et gère les ressources financières allouées aux fins de leur mise en œuvre. La fourniture des activités d'AT de l'OMC relève d'une responsabilité partagée impliquant toutes les Divisions techniques du Secrétariat de l'OMC et les partenaires compétents.

L'IFCT, qui a à sa tête une directrice, est composé de trois sections subdivisées en unités chargées d'aspects spécifiques de l'AT de l'OMC et de bureaux régionaux couvrant les différentes régions.

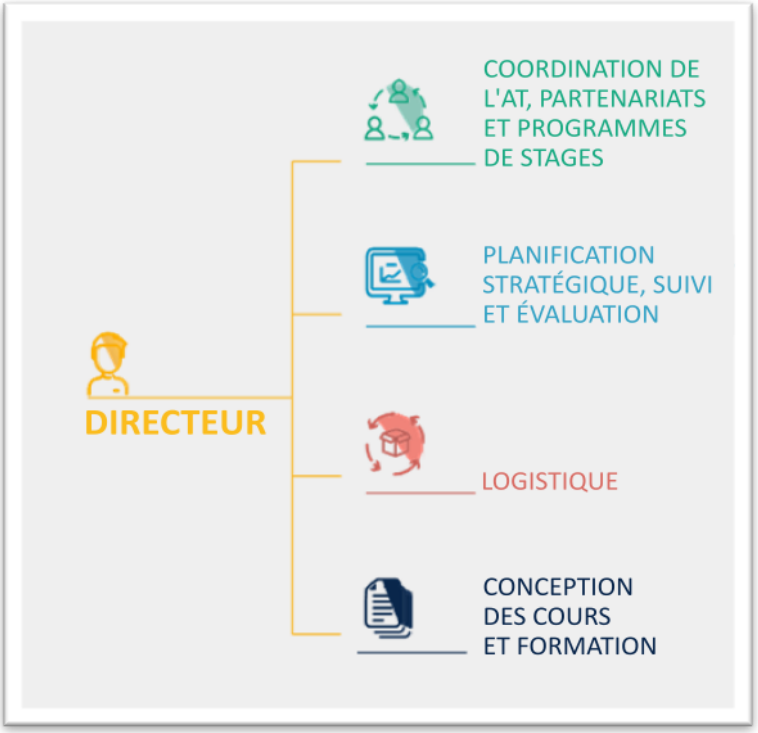

Renseignements supplémentaires:

OMC | Développement – Assistance technique et formation – Assistance de l'OMC:

https://www.wto.org/french/tratop_f/devel_f/teccop_f/tct_f.htm

Si vous êtes représentant d'un Membre ou d'un observateur et souhaitez déposer une demande d'assistance technique:

https://tams.wto.org/fr/node/9022